

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

D'Ampil à Kaboul

Les pluies peuvent déferler sur le Sud-Est asiatique. Les «Bo doï» de Hanoï ont rempli leur contrat. Sans trop de difficulté.

Après quelques jours de combats, Ampil est tombé. Il a suffi pour cela de quelques chars T-54.

Les enchères devenant trop élevées, les guerilleros du Front national de libération du peuple khmer ont préféré passer la main. Faute de posséder dans leur jeu les armes lourdes seules capables de s'opposer aux atouts soviétiques de l'armée d'occupation vietnamienne.

Pour le mouvement nationaliste de M. Son Sann, c'est un coup très dur. Pas tant sur le plan militaire. Les pertes en hommes ont été relativement réduites et le FLNPK devrait pouvoir profiter de la saison humide pour reprendre pied au Cambodge.

La baffe est avant tout politique. La chute d'Ampil, après celle d'autres bases en territoire khmer prive les opposants non communistes au régime de Phnom Penh d'une bonne part de leur crédibilité.

Là d'ailleurs est le but de Hanoï.

S'ils voulaient vraiment «pacifier» le Cambodge pour pouvoir - comme ils le prétendent - s'en aller ensuite, les Vietnamiens chercheraient avant tout à briser les reins aux sinistres khmers rouges, de loin les plus dangereux. Or, ils s'en gardent bien, comme pour mieux accréditer la réputation de terreur des sbires de Pol Pot au détriment des autres mouvements de résistance. Avec l'espoir d'en refaire un épouvantail propre à dégoûter les Occidentaux de continuer à salir leurs mains dans le borbier cambodgien.

Le pire est que la manœuvre est peut être en train de réussir. Déjà au sein de l'ASEAN, cette alliance des pays non communistes de l'Asie du Sud-Est, des voix s'élèvent pour prôner un règlement diplomatique de l'affaire khmère. En clair, pour reconnaître la main mise de Hanoï sur le Laos et le Cambodge pour autant que le Vietnam s'engage à limiter son appétit à ces deux pays.

Un lâchage qui n'étonnerait guère tant il serait exemplaire de la pusillanimité égoïste de la plupart des Etats d'obédience occidentale.

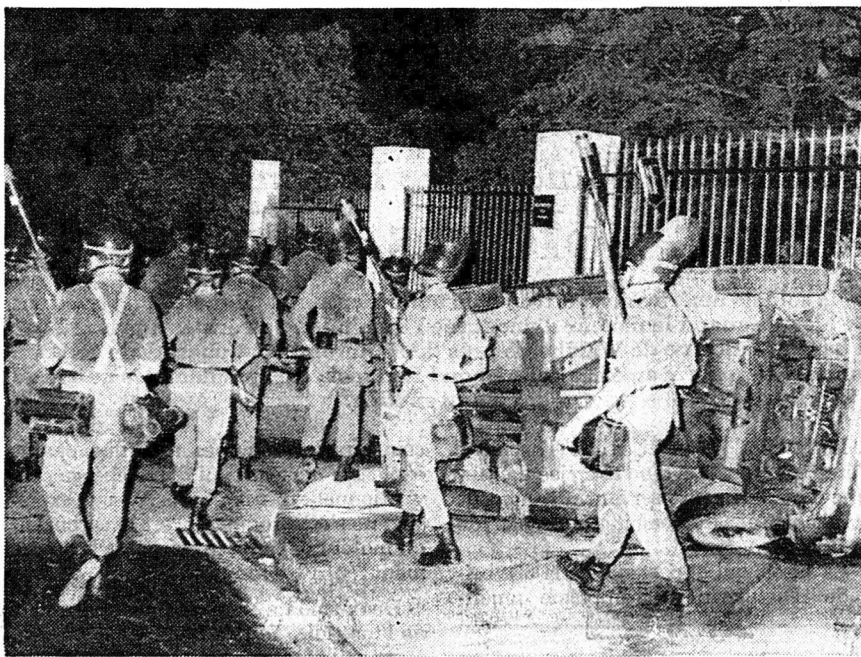
Petite péripétie en marge des grands courants qui animent le monde, la bataille d'Ampil fournit sur ce plan un raccourci saisissant d'un phénomène que l'on retrouve trop souvent à l'échelon planétaire.

► Page 2 Roland GRAF

Assassinat d'un broussard en Nouvelle-Calédonie Nuit d'émeute à Nouméa

L'assassinat d'un broussard de 17 ans a jeté Nouméa hier dans une nuit d'émeute sans précédent, marquée par de violents affrontements entre plus d'un millier de manifestants - européens anti-indépendantistes pour la plupart - et les forces de l'ordre.

A 4 h. du matin, heure locale, les heurts se poursuivaient aux alentours du haut commissariat et le centre de la ville offrait le spectacle de voitures incendiées, de vitrines brisées et de rues jonchées de projectiles. Le bruit des explosions de grenades, accompagnées de leurs rouges sur fond de cocotiers, éclatait à intervalles réguliers.



De violents heurts se sont produits aux alentours du haut commissariat et les forces de l'ordre sont intervenues en force. (Bélino AP)

De source officielle on dénombreait 26 blessés chez les forces de l'ordre, tandis que le nombre des blessés chez les manifestants était difficile à établir. Plusieurs bâtiments ont été incendiés et une vingtaine de personnes interpellées.

C'est vers 13 h. qu'Yves Tual, un jeune

broussard de 17 ans, a été abattu d'une balle de fusil en pleine tête, près de Bouloupari et Thio sur la côte ouest, sur la propriété de son père qui jouxte la tribu de Nassirah.

Fils d'Hervé Tual, éleveur réputé parmi les meilleurs de la côte ouest, et

neveu de Roger Galliot maire de Thio, unique élu du Front National au parlement local, Yves était connu chez les broussards.

Selon les premiers témoignages, le chien des Tual a soudainement aboyé en direction de la forêt vers midi, alertant ses maîtres. M. Tual et son fils se seraient alors avancés en bordure de la forêt et auraient tiré plusieurs coups de fusils sur un arbre. C'est en s'approchant pour voir l'impact de leurs balles, qu'Yves a été atteint.

► Page 2

Descente de Kitzbühel Les Suisses dignes des Suissesses



A Kitzbühel, les Suisses Pirmin Zurbriggen (à droite) et Franz Heinzer se sont placés respectivement premier et deuxième de la descente.

● LIRE EN PAGE 11

Un hiver sans pitié sur l'Europe Le froid a tué quelque 180 fois

Vingt décès liés au froid ont été signalés hier dans cinq pays d'Europe, ce qui porte à quelque 180 le nombre de morts enregistrés depuis l'arrivée de la vague de froid la plus exceptionnelle depuis longtemps sur le continent.

C'est l'Allemagne de l'Ouest qui a connu hier la situation la plus dramatique avec la mort de sept personnes dans trois carambolages gigantesques impliquant quelque 150 voitures sur une autoroute verglacée des environs de Bonn.

En France, cinq morts ont été signalés hier, ce qui porte le bilan à une centaine. Quatre décès ont été rapportés en Belgique, trois en Italie et un en Yougoslavie.

En Turquie, une dizaine de petits bateaux de pêche étaient portés disparus dans la Mer Noire, et la neige a fait son apparition à Istanbul.

En Espagne, les vents d'Ouest ont transformé la neige en pluie et ont fait remonter le thermomètre. Mais cinq jours de froid intensif ont provoqué 26 décès et des dégâts considérables aux cultures. C'est ainsi que les citrons espagnols devraient être introuvables pendant deux ans, le temps que le cycle de production soit rétabli.

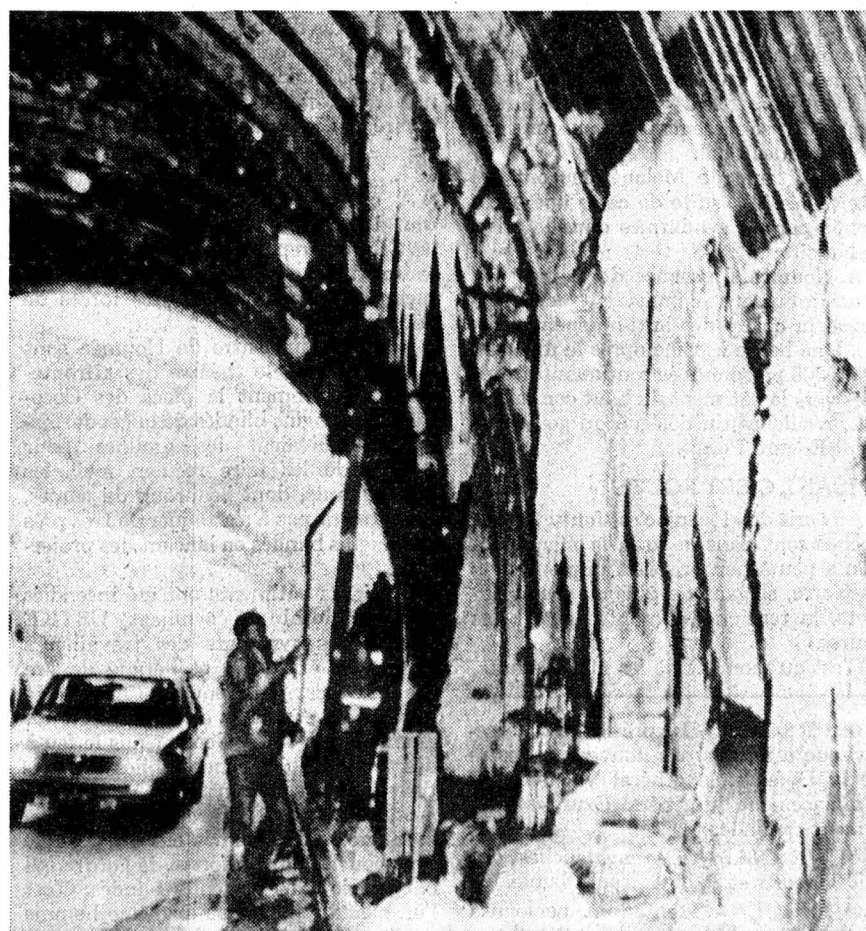
En Italie, le record du siècle a été établi à Florence, où le thermomètre est descendu à moins 22. La fontaine de Neptune sur la célèbre Piazza della Signorina était transformée en candélabre de glace.

Rome aussi a enregistré son record du siècle avec moins 5,6 degrés. Ailleurs en Italie, de nombreuses écoles ont été fermées, même dans le sud où des hélicoptères devaient ravitailler des villages isolés par la neige.

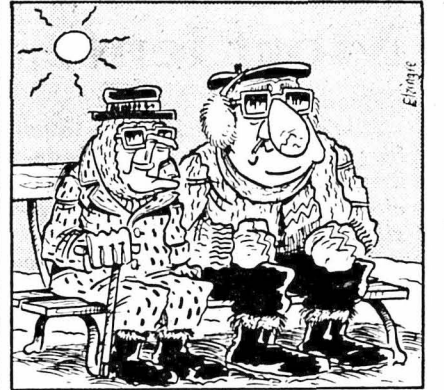
Au Danemark, les autorités ont attiré l'attention sur une conséquence inattendue de la vague de froid: les horloges électriques branchées sur le secteur ont probablement pris du retard. Celles-ci sont en effet conçues pour fonctionner avec un courant alternatif de 50 Hertz. Or, la forte consommation électrique fait

parfois baisser la fréquence du courant, d'où le retard probable des horloges.

Sur les côtes de Grande-Bretagne, les services de protection des animaux ont signalé une brusque vague de décès chez les mouettes: elles chutent au sol car leurs ailes sont gelées. (ap)



Près de Gênes, en Italie, un ouvrier enlève les glaçons d'un tunnel routier. (Bélino Reuter)



M

météo

Toute la Suisse: le temps restera en général ensoleillé mais toujours froid. Des stratus apparaîtront la nuit sur le Plateau pour se dissiper en fin de matinée.

Evolution probable jusqu'à mercredi: Au nord, assez ensoleillé. Sur le Plateau encore froid et de temps en temps de stratus. Hausse de la température en montagne à partir de lundi. Au sud, de plus en plus nuageux.

Samedi 12 janvier 1985

2e semaine, 12e jour

Fêtes à souhaiter: Ernest, Tatiana, Tania

	Samedi	Dimanche
Lever du soleil	8 h. 16	8 h. 15
Coucher du soleil	17 h. 05	17 h. 06
Lever de la lune	23 h. 45	—
Coucher de la lune	11 h. 30	11 h. 50
	Jeu	Vendredi
Lac des Brenets	749,92	749,85 m.
Lac de Neuchâtel	428,96	428,96 m.

S

sommaire

Patrons-camionneurs et taxe poids lourds

Non au blocage des routes, mais...

SUISSE Page 4

Jeux

MAGAZINE Page 7

Coût de la vie: stabilité

ECONOMIE Page 9

R

région
2e cahier

Canton de Neuchâtel
Député Leuba:
une nouvelle
amende
de 100 francs

PAGE 13

SUBARU
4x4

Visitez l'exposition permanente
70 voitures neuves et occasions

GARAGE et CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

F.-Courvoisier 66 - Tél. 039/28.66.77

MONDE

E

entre autres

Mort lente

Economie.

Elle nous pose les questions les plus directes, les plus fondamentales, les plus propres à susciter les polémiques et les passions.

Dominant la politique, elle exige qu'on la touche avec des pincettes. D'où la tentation de n'en traiter qu'avec des gants de peau bien fourrés ou de n'en pas parler.

Marx disait en parlant de l'économie politique: «Elle est - malgré ses airs mondains et politiques - une véritable science morale, la plus morale de toutes les sciences. Sa maxime principale, c'est le renoncement volontaire, le renoncement à la vie et à tous les besoins humains.»

Le vieux théoricien à la barbe fleurie s'est souvent trompé et l'état souvent pitoyable dans lequel se trouvent les nations dont les leaders ont suivi sa doctrine illustre magnifiquement sa faillite.

Cependant, à constater le marasme dans lequel pataugent certaines régions du Royaume-Uni victimes des vues d'économie politique de Mme Thatcher, on ne peut s'empêcher de se demander si bigle de l'œil gauche et, peut-être presque borgne, le plus grand penseur du XIXe siècle, avec Kierkegaard et Nietzsche, n'avait pas une mirette droite d'une acuité extraordinaire...

Prenez le comté de Cleveland en Angleterre, chef-lieu Middlesbrough. Grosso modo, le quart de la population est au chômage. Tous les secteurs industriels sont frappés. Au premier chef, l'acier, où 14.000 emplois ont disparu durant les quatre dernières années. Quant à la chimie et à la pétrochimie, elles ne se portent guère mieux: 15.000 postes de travail engloutis en une décennie.

La récession est une des causes de cette mort lente. Mais la modernisation joue un rôle tout aussi important. L'aide régionale est considérable, en effet. L'argent, toutefois, sert à construire des fabriques de plus en plus productives, mais qui emploient de moins en moins de monde.

Le plus curieux, c'est que les gens de Middlesbrough et des environs demeurent très calmes. Parce que leur région possédait de puissantes industries, bien équipées, ils étaient persuadés de pouvoir vivre tranquillement le reste de leur âge.

Bref, ils n'ont pas encore réalisé que la mort d'une région est souvent comparable à celle de l'engourdissement par le froid. Lent et doux.

D'ailleurs, afin de les apaiser, on leur prodigue de nombreux cours. Ainsi s'améliore le niveau technique et culturel des jeunes et des sans-emploi.

Mais l'avenir reste bouché. Les offres d'emplois demeurent rares. Et l'on continue à moderniser. Le slogan officiel trompeur: «L'essentiel pour la survie, c'est d'adopter la nouvelle technologie.»

Le raisonnement est, sans doute, juste. Mais le facteur humain, il ne faudrait pas trop l'oublier!

Le retour au passé prôné par Khomeiny et qui échauffe tant d'esprits musulmans pourrait, dans quelques mois, dans quelques ans, enflammer aussi les esprits des chrétiens et des non-croyants d'Occident.

Willy BRANDT

La stratégie économique de Mme Thatcher menacée par la débâcle de la livre

Le plongeon ininterrompu de la livre sterling a amené vendredi les quatre principales banques britanniques à relever leurs taux d'intérêt en raison des fortes tensions qu'il provoque sur le marché des capitaux. L'initiative en a été prise par la National Westminster (Natwest) qui a porté son taux de base de 9,5 à 10,5 pour cent; peu après la Barclays relevait le sien de 9,75 à 10,5 pour cent, puis la Lloyds et la Barclays de 9,5 à 10,5 pour cent.

Cette initiative, qui ne tardera probablement pas à être suivie par le reste de l'appareil bancaire, va à l'encontre de la stratégie économique du gouvernement. Dans leurs messages de Nouvel-An, Mme Margaret Thatcher et son chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, avaient clairement indiqué qu'ils souhaitaient au contraire de nouvelles réductions des taux d'intérêt pour stimuler l'activité économique et remédier au chômage toujours croissant.

Le week-end dernier encore, ils avaient fait savoir qu'ils n'estimaient ni nécessaire ni souhaitable de relever leurs taux d'intérêt ou d'intervenir sur le marché des changes, la chute de la monnaie étant due, à leur avis, non pas à une

dégradation des tendances économiques en Grande-Bretagne mais à des facteurs «extérieurs» échappant à leur compétence, à savoir la fermeté excessive du dollar et l'affaiblissement du marché mondial du pétrole. «Il faut laisser agir

En Suède Alerte à l'acide

La petite ville de Karlskoga, située à 200 km. à l'ouest de Stockholm, est restée en alerte dans la nuit de jeudi à vendredi, après la fuite d'acide sulfurique à l'usine Nobel-Chemie, du groupe d'armements Bofors qui fabrique notamment des explosifs et des produits chimiques.

Vendredi, la situation est redevenue normale. Seule l'usine était encore isolée par la police. (ap)

Irak: école exceptionnelle

Une école pour les enfants-soldats prisonniers en Irak, projet caressé par Terre des Hommes depuis 1983, c'est chose faite, a annoncé vendredi soir l'organisation lausannoise fondée par Edmond Kaiser. Ouverte la semaine dernière en grandes pompes, l'école accueille les enfants «volontaires» du camp de Ramadi. Une enquête menée en décembre 1983 auprès de 80 enfants prisonniers a permis à Terre des Hommes de présenter diverses propositions aux autorités irakiennes pour alléger le sort des jeunes prisonniers. L'accord intervenu entre le gouvernement irakien et Terre des Hommes a enfin permis d'ouvrir cette école, «fait unique dans le cadre d'un camp de prisonniers de guerre», rappelle l'organisation lausannoise. (ats)

Miracle en Sicile! Les «intouchables» ne sont plus épargnés

Le Parquet de Palerme vient d'asséner un nouveau coup aux cousins Nino et Ignazio Salvo - premières fortunes de Sicile, arrêtés voici deux mois pour appartenance à la mafia - en plaçant tous leurs biens sous administration judiciaire.

Au total, 23 sociétés, coopératives agricoles, complexes hôteliers, instituts de crédit et groupes immobiliers ont été mis sous séquestre cette semaine. De même que des dizaines d'appartements, de terrains agricoles et de vignes, des villas, un yacht de luxe, une Mercedes 5000 et quelques autres voitures, ainsi que plusieurs comptes en banque généreusement garnis.

Ces biens sont évalués à plusieurs centaines de milliards de lires, a rapporté hier le quotidien Corriere della Sera (indépendant).

La décision a été prise par le collectif de magistrats de Palerme, celui-là même qui avait déjà ordonné le 12 novembre l'arrestation des deux cousins, sur dénonciation du grand «repenti» de la mafia, Tommaso Buscetta.

Elle s'appuie sur la loi «Pio la Torre» (du nom d'un député communiste tué en avril 1982 à Palerme) autorisant la saisie des biens de toute personne suspectée d'appartenir à la mafia. C'est la première fois que cette loi est utilisée contre des «intouchables». (ats, afp)

Nuit d'émeute à Nouméa

Page 1

Immédiatement, des renforts de gendarmerie étaient envoyés sur les lieux afin de ratisser la région. De nombreux broussards se rassemblaient autour de la propriété des Tual.

Une dizaine de Melanésiens ont été interpellés à la suite de cette opération menée par les gendarmes dans la tribu de Nassirah.

A Nouméa, l'annonce de la mort du jeune broussard a immédiatement provoqué la colère des anti-indépendantistes. Une heure à peine après le meurtre, 200 à 300 personnes se sont aussitôt dirigées vers le bâtiment du haut commissariat, résidence du délégué du gouvernement Edgard Pisani.

«PISANI, C'EST FOUTU!»

Aux cris de «Pisani, c'est foutu les caloches sont dans la rue», la manifestation a peu à peu pris de l'ampleur. Jets de pierre, slogans de plus en plus virulents, la tension est montée au fil des heures.

C'est au moment où les manifestants,

● PRAGUE. - Le président tchécoslovaque a nommé un nouveau ministre de la Défense, le général Vaclavik, en remplacement du général Dzur, «sérieusement» malade.

● TIRANA. - Des avalanches ont fait 35 morts et 26 blessés en Albanie.

● SÉOUL. - Trente-huit personnes sont mortes dans l'accident d'autobus qui s'est produit à Yongdong, à 150 km. au sud-est de Séoul, en Corée du Sud.

bientôt plus d'un millier, ont commencé à incendier la maison du professeur Jean Guiart, ethnologue dont le fils vit dans une tribu canaque, que le rassemblement a viré à l'émeute et que les forces de l'ordre sont intervenues. Il était près de 18 h.

A coups de grenades lacrymogènes tout d'abord puis de grenades offensives les CRS ont repoussé à plusieurs reprises les manifestants, qui ont opté pour une tactique de harcèlement des forces de l'ordre.

Les rues du centre de Nouméa sont alors devenues le théâtre des affrontements, notamment la place des Cocotiers. Les engins blindés de la gendarmerie poursuivaient les groupes pour essayer de les faire reculer, mais les manifestants, dont beaucoup de jeunes, n'hésitaient pas à s'attaquer de très près aux engins blindés en lançant des projectiles.

Plusieurs bâtiments ont été incendiés dont le local du syndicat USTKE (Union des syndicats des travailleurs kanaks et exploités) et l'étude de Me Jean Leques, président de l'Assemblée territoriale et leader du RPCR. Et les manifestants ont également mis le feu à des poubelles, des bancs publics, des voitures, qui se sont consumées au fil de la nuit.

Les accès de Nouméa ont été presque tous bouclés par les forces de l'ordre qui ont utilisé trois véhicules blindés. C'est l'un d'eux qui a blessé un jeune homme qui souffre d'un fort traumatisme crânien. L'annonce erronée de la mort de ce manifestant, nouvelle qui s'était répan-

les forces du marché. En fin de compte la livre retrouvera son juste niveau», affirmait M. Lawson.

Néanmoins, la dévaluation de facto de la livre - 2,5 pour cent en moyenne depuis le début de la semaine, 5 pour cent depuis début décembre 1984 - causait sur le marché des capitaux à court terme des distorsions techniques qui aujourd'hui ont rendu inévitable le relèvement des intérêts bancaires. Les taux d'intérêt interbancaire étaient en particulier montés en flèche de 9,875 à 10,5 pour cent en l'espace d'un peu plus de 24 heures. Il était ainsi devenu très avantageux d'emprunter auprès des banques pour prêter sur le marché monétaire.

Dans ces circonstances, indique-t-on dans les milieux compétents, le gouvernement s'est résigné à laisser faire les banques. La première réaction du marché des changes a d'ailleurs été peu encourageante: aussitôt après l'annonce de la Natwest, la livre a fait un plongeon supplémentaire en reculant de 1,1270 à 1,1230 dollar, établissant ainsi un nouveau record absolu de baisse, et par la suite elle ne s'est que très timidement redressée. (ats, afp)

Un agent russe passe à l'Ouest

Un ancien colonel de l'armée soviétique est passé à l'Ouest, a-t-on appris hier de sources gouvernementales mais selon la presse cet homme était un agent double qui avait donné des informations sur les armements soviétiques aux pays occidentaux.

Le colonel est tout d'abord passé en Suisse puis il s'est rendu en RFA il y a plusieurs mois, laissant sa famille en Union soviétique, a précisé une source gouvernementale bien informée.

Mais selon un article du correspondant à Moscou du journal de Stuttgart, le «Stuttgarter Nachrichten», cet homme travaillait comme agent double depuis des années. Le journaliste cite des informateurs soviétiques selon lesquels le transfuge a été chef de l'espionnage pour l'état-major militaire soviétique.

Le journal ajoute qu'au cours des deux dernières années, l'officier avait donné aux Services américains et britanniques des détails précis sur les progrès de la construction des missiles nucléaires soviétiques. (ap)

Le moteur d'une fusée Pershing II prend feu en RFA Trois soldats US tués, sept blessés

Trois soldats américains ont trouvé la mort hier après-midi et sept autres ont été blessés quand le moteur d'une fusée Pershing II non armée a pris feu sur la base américaine de Waldheide près de Heilbronn (sud-ouest de la RFA), a annoncé le général américain Raymond Haddock, commandant des unités de Pershing en RFA.

Le général a précisé que l'accident s'était produit lors d'un exercice de routine dans une tente servant à l'entrepôt et à l'entretien de Pershing sur la base de Waldheide.

La fusée, qui appartenait à la 56e brigade d'artillerie de campagne améri-

caine, n'était équipée ni d'une charge explosive nucléaire, ni d'une charge conventionnelle, a-t-il ajouté. Aucune explosion ne s'est produite. C'est le carburant du moteur de la fusée qui a pris brusquement feu, a-t-il indiqué.

Deux soldats sont morts sur les lieux de l'incendie, l'autre pendant son transport à l'hôpital. Le transporteur sur lequel était installée la fusée a brûlé complètement, a poursuivi le général Haddock, selon lequel à aucun moment il n'y a eu de danger pour la population civile.

La fusée était arrivée des Etats-Unis récemment. Le général Haddock a ajouté que c'était le premier accident de

ce type depuis dix mois de stationnement de Pershing II en RFA.

La 56e brigade d'artillerie est équipée de Pershing I et de Pershing II. Après l'accident, les mesures de surveillance ont été renforcées autour du terrain militaire, qui a été hermétiquement bouclé.

Les «verts» (écologistes-pacifistes) de la région ont aussitôt exigé que le gouvernement fédéral ouvre une enquête sur «la série d'accidents de Pershing» et «qu'il en tire les conséquences». «Ces fusées doivent disparaître immédiatement. On ne peut absolument pas dire qu'elles apportent plus de sécurité», ont-ils ajouté.

A Washington, le président Reagan a exprimé sa «douleur» à la suite de l'explosion de Waldheide, a déclaré M. Robert Sims, porte-parole adjoint de la Maison-Blanche. M. Sims a estimé que l'accident n'aurait «aucune» incidence sur les projets de déploiement de Pershing II en RFA. (ats, afp)

Pologne: les nouveaux syndicats opposés aux hausses de prix

Les dirigeants des nouveaux syndicats polonais, mis en place par les autorités, renâclent face aux hausses de prix des denrées alimentaires proposées par trois ministres, rapportait hier la presse gouvernementale.

Les syndicalistes, qui avaient rencontré les ministres la veille, se sont plaints que ces hausses, destinées à alléger la charge que représentent les subventions de l'Etat sur l'économie, risquent d'affecter sérieusement le niveau de vie des travailleurs.

Ces hausses, qui doivent entrer en vigueur en mars, seront les premières en treize mois et sont conformes aux objectifs du gouvernement qui prévoit une augmentation de 12 à 13 pour cent des prix de détail pour 1985.

Le gouvernement a rédigé trois projets, prévoyant diverses hausses allant de 25 à 45 pour cent pour le sucre, 24 à 42 pour cent pour la farine, et 9,5 à 15 pour cent pour la viande. (ats, reuter)

opinion

Page 1

D'Ampil à Kaboul

Avec d'un côté les chars T-54, symbole de la permanence, et par conséquence de l'efficacité du soutien soviétique à ses alliés en lutte, et de l'autre la poignée d'armes légères des guerilleros du FNLPK, témoin pathétique de la superficialité et de l'inconsistance de l'appui occidental aux résistances anti-communistes.

Au Vietnam, l'URSS a soutenu sans grandes failles la lutte des nationalistes marxistes pendant plusieurs décennies. Massivement. Jusqu'à la victoire finale. Les Américains, eux, ont lâché prise après quelques années seulement.

En Angola, le régime pro-moscovite ne survivrait probablement pas plus de quelques mois sans l'aide de l'Union soviétique et la présence des troupes cubaines. L'UNITA, elle, se bat avec pour seul soutien quelques amouneux intéressés et aléatoires de l'Afrique du Sud.

Situation très comparable pour les Erythréens en lutte contre l'impérialisme rouge d'Addis Abeba.

Quant à l'Afghanistan... Couverts d'éloges par l'Occident, portés aux nues pour leur courage, les résistants qui se battent avec des moyens dérisoires contre l'Armée rouge doivent de plus en plus, malgré la famine qui les mine, se sentir très proches de ces oies grasses dont on vante les qualités à l'approche de Noël.

L'aide qui leur parvient parcimonieusement du «monde libre» prenant en effet des allures de farce...

Roland GRAF

LOISIRS



Petit Nouvel-An aux Endroits

Samedi 12 janvier à 21 heures avec

Dixie Hot Seven Delémont et

Swing Hill Jazzband 8 musiciens Morat

Organisation:



Société de Banque Suisse
Un partenaire sûr

Société de Banque Suisse
Un partenaire sûr

Suite aux transformations et au changement de gérance

Le bar à café Les Arcades
sera réouvert le lundi 14 janvier 1985 dès 6 heures

Pour tous vos imprimés

adressez-vous au bureau de L'Impartial

Le Noirmont
Hôtel du Soleil

GRAND LOTO

Première passe gratuite avec un jambon !

Dimanche 13 janvier 1985
dès 15 heures

Le Chœur-mixte
«Echo des Sommètres»

Invitation cordiale !

CE SOIR

ROTISSERIE
au CAFIGNON

Rue des Arêtes 35, ☎ 039/28 48 47, 2300 La Chaux-de-Fonds

Petit Nouvel-An avec l'animateur

JACK FREY
ambiance super...!

Menu

- Le Pâté de Canard en Croûte garni
- La Soupe de Moules aux Petits Légumes
- Le Feuilleté aux Morilles
- Le Gratiné au Champagne
- Le Médaillon de Filet de Bœuf Bordelaise
- Les Pommes dauphines
- La Bouquetière Maraîchère
- L'Ananas frais au Kiwi à la Prunelle de Bourgogne

Fr. 48.-

CE SOIR



Hôtel de la Couronne
Les Pommerats

Famille Racine, ☎ 039/51 12 25
se recommande pour ses spécialités

- friture de filet de carpe Fr. 17.- (à volonté)
- friture de carpe Fr. 15.- (à volonté)
- truites aux fines herbes Fr. 17.- (portion)
- pieds de porc au madère Fr. 12.-

Veillez réserver vos tables.

93-503

Publicité intensive, publicité par annonces

CARNAVAL DE NICE...
Voyage en car

15 au 18 février (4 jours)
Fr. 495.- par personne

- voyage par car de luxe
- 3 nuits d'hôtel 1re classe, chambres avec bain, WC, 3 petits déjeuners, 5 repas principaux
- Tour de ville de Nice avec guide local, visite du Marché aux fleurs
- Grands défilés carnavalesques du 16 et 17.2.85

Programmes - Inscriptions:

VOYAGES hertzeisen

Av. de la Gare 50, Delémont, ☎ 066/22 95 22 14-216

Petit Nouvel-An - Petit Nouvel-An

brasserie **TERMINUS**
Léopold-Robert 61
Fam. K. Abou-Aly

Ce soir, Petit Nouvel-An avec l'orchestre

l'Echo des Montagnes



«Sympa» non ?

Petit Nouvel-An - Petit Nouvel-An

VIDÉO - CASH

Location vidéo cassettes

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

La Féline - Black Sunday
Flashdance - Moto Massacre
Ouvert dimanche et jours fériés

STATION AGIP
Reymond 14
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 54 44

443

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 75

Louis-Albert Zbinden

L'emposieu

Roman

Editions Mon Village SA, à Vuillens

A la table voisine s'étaient installés deux maraîchers, la soixantaine, la manche de chemise roulée sur l'avant-bras, qui devaient des cours des fruits et légumes. Une cloche grêle sonna onze heures. Le temps galopait. Des enfants jouaient au ballon entre la mairie et les premiers bancs du marché.

Marvier était né ici, dans l'une ou l'autre de ces maisons dont les toits paraissaient neufs ou alors très anciens. Il avait été l'un de ces enfants insouciantes. Pourtant, rien ne permettait de dire qu'il avait habité Coulmiers par la suite. Adolescent, on avait dû lui faire suivre le cours d'un collège, à Grenoble ou à Voiron. Plus tard, il y avait même beaucoup de chances pour qu'il eût fait sa vie ailleurs. Aux yeux de Jérôme, c'était un motif supplémentaire de ne pas interroger les gens à son sujet. La piste

de celui qui avait téléphoné à la mairie, tout anonyme qu'elle fût, paraissait meilleure.

- S'il vous plaît, quels sont les moyens d'atteindre Beaumont dans l'Ain depuis Coulmiers ?

- En voiture ?
- Non, par le train ou l'autocar...
- Ce n'est pas commode. Il faut l'un et l'autre.

Celui qui lui répondit paraissait être le plus jeune des deux maraîchers. L'autre ne voulait pas être en reste.

- Le mieux serait encore de passer par Lyon.

- Oui, mais ça oblige à revenir sur Ambérieu. Autant prendre Chambéry !

Aucune précision ne sortit de cette conversation, sinon qu'à Ambérieu il lui faudrait emprunter soit l'autocar, soit un taxi. Un chemin de fer passait bien par Beaumont, mais c'était une ligne secondaire où roulaient de rares convois. Dans une autre circonstance, il ne lui aurait pas déplu d'y musarder.

- Après la guerre, fit l'un des hommes, comme s'il avait deviné la pensée de Dombresson, on s'est seulement trop pressé de mettre au rebut nos petits trains de campagne. Par Coulmiers aussi il en passait un. Ils rendaient

bien des services, coûtaient pas cher, et c'était bien joli.

- La guerre, ajouta sentencieusement le second, ça vous désorganise un pays pour longtemps, et ici, Monsieur, croyez-vous, on en a eu son compte, pas vrai Emile ?

- Oui, mais il vaut mieux ne pas en parler. C'est du passé tout ça !

Jérôme aurait voulu en apprendre davantage, mais il sentit qu'il ne fallait pas insister. D'ailleurs les deux maraîchers s'étaient remis au problème des fruits et légumes. Aux halles de Saint-Marcellin le navet s'enlevait plus cher que la carotte. Ce n'était pas naturel. On aurait pas vu ça, autrefois !

Plus tard, il fit le tour de la place, poussant quelques pointes dans les petites rues qui s'ouvraient sur elle. L'impression d'étrangeté persistait. A midi il revint au café de la Poste où il déjeuna d'un sandwich. Enfin, par l'autocar de quatorze heures trente - c'était le même chauffeur à la nuque pneumatique - il regagna Grenoble. Il était quinze heures vingt lorsqu'il mit le pied sur la place de la gare. Il eut le temps d'aller prendre sa valise à l'hôtel du Dauphiné, puis de sauter dans un train qui le déposa à dix-sept heures à Ambérieu. Le car

de Beaumont attendait la correspondance, la nuit tombait quand il arriva à destination.

XVII

LES ARMURIERS NE TIENNENT PAS BOUTIQUE DE RENSEIGNEMENTS

Le lendemain, après une nuit moins difficile qu'il ne l'avait craint à l'hôtel du Commerce et des Voyageurs, Dombresson sortit dans Beaumont. Il avait passé son meilleur costume, comme on en revêt un au bout de la semaine. Cette étape, si les dieux étaient avec lui, serait la dernière. Il savait qu'il n'irait pas plus loin. Le fil s'arrêterait ici.

Beaumont est une cité sans attrait, étendue sur quelques hectares d'une fausse plaine avec des maisons neuves rejetées sur les premières pentes des collines, et l'on croirait que c'est parce qu'elles n'ont pas trouvé de place en bas. La tour de l'abbatiale domine des toits déjà plats qui font penser au Midi. Au nord, la cheminée d'une usine indique la présence d'une industrie. Mais ce qui intéressait Dombresson était la presse locale. Après Cérésolle, il avait estimé le moment venu de solliciter l'aide de ses confrères une nouvelle fois.

(à suivre)

SUISSE

Patrons-camionneurs et taxe poids lourds Non au blocage des routes, mais...

L'Association suisse des transports routiers (ASTAG), organisation patronale qui regroupe plus de 5000 patrons-camionneurs, ne bloquera pas les routes en guise de protestation contre la réponse négative qu'elle a essuyée de la Berne fédérale. L'ASTAG entend toujours utiliser les voies juridiques et politiques pour obtenir une compensation aux mesures de rétorsion des pays étrangers et un système de décompte de la taxe plus proche de la réalité telle que le perçoivent les patrons-camionneurs. En Suisse alémanique, le fondement de la taxe, votée par le Parlement, puis par le peuple, est moins contesté qu'en Suisse romande, où le peuple avait refusé tant la taxe que la vignette autoroutière. Malgré ces déclarations apaisantes, les questions restent entières. L'ASTAG, pour sa part, n'attendra pas la récolte imminente des signatures pour une initiative populaire contre les taxes routières, ni d'autres initiatives annoncées pour agir sur le terrain politique.

● **BLOCAGE:** L'ASTAG se désolidarise de l'IRU, qui menaçait de bloquer les frontières suisses, si le Conseil fédéral ne plie pas. Hier, lors d'une conférence de presse à Berne, l'entrepreneur vaudois Friderici s'est retranché derrière l'avis de ses chauffeurs: «Nous ne pouvons pas contrôler nos chauffeurs...». Le même entrepreneur a toutefois payé les amendes adressées à ses chauffeurs, qui avaient stationné illégalement devant le Palais fédéral, avant Noël. Au secrétariat des routiers suisses, une association qui défend les chauffeurs et qui compte 14.000 membres, pour la plupart engagés dans le trafic international, on rappelle que le blocage des routes est illégal en Suisse. «Nous ne pouvons pas rouler lentement et gêner le trafic». Rien n'empêcherait les routiers suisses de sortir du pays et de se joindre aux camions étrangers bloquant les frontières. Mais rien n'a été décidé pour l'instant.

● **TAXE FORFAITAIRE:** L'ASTAG reproche à Berne le décompte de la taxe par «véhicule», donc pour le camion et la remorque. L'association réclame un nouveau décompte de la taxe. Il est possible de déduire un certain nombre de jours passés à l'étranger. Mais lorsqu'un camion part de Suisse le lundi matin et revient le mercredi soir, un seul jour est soustrait comme voyage à l'étranger. C'est insuffisant, estime l'ASTAG. La question peut rester ouverte jusqu'au moment des décomptes, à la fin de l'année.

De notre rédacteur à Berne:
Pierre THOMAS

● **RÉTORSION:** autre question ouverte jusqu'au moment du décompte, le remboursement des taxes dites «de rétorsion» perçues auprès des routiers suisses, à l'étranger. Berne dit «non» actuellement. Plusieurs pays appliquent des taxes nouvelles pour les Suisses: la France, avec la taxe à l'essieu à géométrie variable. La Bulgarie, l'Italie. L'Espagne a augmenté les siennes. L'Allemagne menace d'en lever également. Mais surtout, et c'est une crainte de l'IRU, la France, l'Italie et la Hollande menacent de rendre à la Suisse la monnaie de sa pièce en refusant un tonnage de plus de 28 tonnes (norme suisse) aux seuls camions suisses. «C'en serait fait du transport international suisse» dit-on à l'ASTAG. Et ce serait «le désespoir», incontrôlé, alors que 52% des exportations sont acheminées par route.

● **CLIMAT SOCIAL:** l'entrepreneur Friderici estime que la taxe poids lourds va peser de 500 à 800.000 francs dans ses comptes annuels. Des camions des pays de l'Est qui, déjà, viennent en Suisse à vide pour charger des marchandises «nous volent notre travail pour quinze francs par jour...» et l'entrepreneur explique: «En tant que chef d'entreprise, nous avons la responsabilité de faire tourner notre affaire. Un camion, en

impôt direct et sur les carburants et en taxes rapporte 30.000 francs à l'Etat». Le climat social risque de se refroidir sérieusement, craint-on chez les «routiers suisses». Des licenciements ont déjà eu lieu dans les zones frontalières. Les patrons font pression sur les employés: «Ce sont les chauffeurs qui finiront par payer la taxe», commente Michel Chuard, secrétaire. Dans le canton de Zurich, les transporteurs ont déjà annoncé la couleur: une augmentation des coûts de transport par route de sept pour cent.

Menaces, destabilisation de notre situation par rapport à l'étranger, augmentation des prix de transport, détérioration du climat social: sacrée taxe poids lourds, que de crimes en ton nom!...

Un Hunter s'écrase près de Emmen

Un avion de combat Hunter de l'armée suisse s'est écrasé hier vers 9 h. 50 dans une forêt située près de Emmen (LU), à environ 600 mètres à l'est de l'aérodrome militaire. Le pilote, le sergent-major Willy Haudenschild, né en 1960, domicilié à Rapperswil-Jona, a été tué. Il suivait présentement une formation de pilote de ligne.

Ce premier accident d'avion militaire de l'année s'est produit, selon le DMF, alors que l'avion, en phase de décollage et guidé par radar, prenait de la hauteur. L'appareil s'est complètement disloqué en touchant le sol et a pris feu. Une enquête de la justice militaire a été ouverte.

L'armée suisse a déjà perdu 21 appareils du type Hunter. Une centaine de machines ont été acquises entre 1958 et 1960. L'avion coûtait à l'époque 1,5 million de francs. 60 autres Hunter ont été achetés de 1972 à 1974.

Le dernier accident d'aviation militaire s'est produit le 17 octobre dernier. Deux Hunter sont entrés en collision dans la région Rhaezuns-Bonaduz (GR). Les deux pilotes avaient perdu la vie. Une partie des carcasses des appareils avait blessé deux femmes en tombant sur une station de funiculaire. Trois accidents militaires de ce genre se sont produits en 1984, deux en 1983 et cinq en 1982. (ap)

Libanais incarcéré à Zurich Demande italienne d'extradition

Le Ministère italien de la justice a présenté à la Suisse une requête en vue de l'extradition de Hussein Athath, ressortissant libanais de 21 ans, arrêté le 18 novembre dernier à l'aéroport de Zurich, en possession d'explosifs. A Berne, le porte-parole du Département fédéral de justice et police (DFJP), M. Jörg Kistler, a confirmé vendredi à l'ATS que cette «demande pour une détention provisoire en vue d'une extradition», présentée jeudi, était encore à l'étude.

Le procureur général du canton de Zurich, Marcel Bertschi, a affirmé que cette démarche n'aura aucune influence sur la procédure judiciaire en Suisse. L'arrestation de Hussein Athath avait permis d'appréhender le 24 novembre dans les environs de Rome sept autres Libanais, membres de la mystérieuse organisation terroriste «Djihad islamique» (guerre sainte islamique). Selon l'enquête italienne, ces Libanais préparaient un attentat à l'explosif contre l'ambassade américaine à Rome. Ils avaient l'intention de lancer contre le bâtiment un véhicule bourré d'explosifs.

Le Ministère public de la Confédération et le procureur zurichois considèrent que Athath n'était qu'un «simple transporteur» d'explosifs, et qu'il pourrait éventuellement s'en tirer avec une peine de prison légère, assortie d'un sursis. La demande provisoire d'extradition risque de retarder son retour au Liban, au cas où le DFJP décide d'y donner suite, une fois le jugement rendu en Suisse.

Athath est accusé d'infractions à la loi sur le matériel de guerre et de violation de l'article 226 du Code pénal sur la fabrication, la dissimulation et le transport d'explosifs ou de gaz toxiques.

L'article 226 s'applique aux personnes «sachant ou devant présumer» que ce matériel est «destiné à un emploi délictueux. Selon le procureur du district de Bulach, Roland Egli, Athath savait que ces explosifs devaient servir à commettre un attentat. Cependant, il prétend n'avoir pas su si l'attentat était dirigé contre des biens matériels ou contre des personnes. Et cette déclaration est vraisemblable, estime le procureur.

Le Libanais encourt une peine pouvant aller d'un mois d'emprisonnement à cinq ans de réclusion. Il est peu probable qu'il soit tout simplement remis en liberté, indique le procureur zurichois. La procédure judiciaire s'ouvrira dans quelques semaines. Selon Marcel Bertschi, lorsque l'accusé est en détention préventive et qu'une peine avec sursis entre en ligne de compte, les cas sont traités très rapidement. (ats)

Pilatus PC-7 Révélation d'un journaliste

L'avion d'entraînement PC-7 fabriqué par les usines Pilatus de Stans est utilisé au Guatemala non seulement pour former les pilotes, mais également comme avion de combat, a déclaré hier à Zurich M. Léo Gabriel, correspondant de presse en Amérique centrale.

M. Gabriel a évoqué en particulier l'intervention de PC-7 équipés de bombes et de mitrailleuses contre la guérilla et la population civile dans le nord du Guatemala. Le conseiller national Hansjörg Braunschweig (soc, ZH) a par ailleurs demandé que l'exportation de ces avions soit interdite. (ats)

● **L'actuel statut d'observateurs de la Suisse auprès des Nations Unies risque de perdre de sa valeur.** Telle est l'opinion que s'est faite l'ambassadeur suisse Franz Muheim

FAITS DIVERS

Neige et froidure Les fourmis schwytoises savaient

Seul un membre de l'Association de météorologie de la Suisse centrale avait prévu, en automne, la vague de froid qui toucherait la Suisse. En effet, le fonctionnaire Max Heinzer avait pronostiqué un hiver très rigoureux et avait expliqué que le thermomètre allait descendre en tout cas à moins dix degrés pendant la période du Nouvel-An. Le météorologue amateur a pu faire ce pronostic grâce à ses observations sur les fourmis: en automne il régnait une activité beaucoup plus intense que d'habitude dans les fourmillières.

LE FEU À LA MAISON DES CONGRÈS DE MONTREUX

Pour la seconde fois en deux semaines, un incendie a éclaté, hier peu après midi, à la Maison des Congrès de Montreux; il a été rapidement maîtrisé. Pour une cause encore inconnue, le feu s'est déclaré dans la grande salle, dont les parois et les moquettes ont gravement souffert surtout des dégâts d'eau. La salle est inutilisable pour quelques jours et un concert de l'Orchestre de la Suisse romande, qui devait avoir lieu hier soir, a été annulé.

SAINT-GALL: UNE PIERRE À PROCÈS

Le toxicomane doit se retourner dans sa tombe. Avant de mourir, il avait demandé que son monument funéraire soit une pierre brute ornée d'une gravure représentant une feuille de cannabis. Ce souhait est à l'origine d'une confrontation juridique dans le canton de Saint-Gall. La commission du cimetière d'Altstätten estime que cette pierre tombale ne correspond pas au règlement et refuse d'obtempérer au dernier vœu du jeune homme qui s'est suicidé en décembre 1982, à l'âge de 22 ans, dans la prison cantonale de Saint-Gall. La parenté du

garçon a déposé un recours auprès du gouvernement de ce canton.

COINTRIN: LE KÉROSÈNE DÉBORDE

Plusieurs dizaines de milliers de litres de kérosène – la quantité exacte reste encore à déterminer – se sont échappés vendredi en fin de matinée d'une citerne, installée à l'aéroport de Genève-Cointrin, près de la piste principale, et se sont répandus sur le terrain gelé, ce qui a évité une pénétration très profonde du carburant. A 15 h., 25.000 litres avaient déjà pu être récupérés. Les activités de l'aéroport n'ont pas été perturbées.

SURSEE: CRIME ÉLUCIDÉ

L'horrible crime de Sursee (LU) au cours duquel une jeune Portugaise de 21 ans, Emilia Jesus Agapito, avait été mutilée jusqu'à ce que mort s'en suive, a été élucidé. La jeune femme a été tuée le 8 novembre par un compatriote, un Portugais arrêté depuis quelque temps et qui a passé aux aveux.

La jeune Portugaise, employée comme sommelière, avait été retrouvée sans vie dans une forêt proche de Sursee le 19 novembre, soit dix jours après avoir disparu. (ap, ats)

Dans les agglomérations urbaines Le taux de pollution augmente

Les effets de la vague de froid ne se font pas seulement sentir sur l'épiderme. Parce que les chauffages sont réglés au maximum, et du fait que l'air circule mal entre les différentes couches de l'atmosphère, il se produit une accumulation de matières polluantes, principalement de dioxyde de soufre. Si, dans certaines agglomérations, telles que Zurich, le taux de concentration de ce polluant dépasse les valeurs limites de toxicité, la santé de la population n'est toutefois pas en danger.

Les chauffages fonctionnant actuellement au maximum, à tel point que, selon les importateurs de mazout, la consommation journalière de fuel domestique a à peu près doublé depuis une semaine. Les émanations de dioxyde de soufre (SO₂), qui résultent à 85% de la combustion en hiver de fuel de chauffage et dans une moindre mesure du charbon, est actuellement en constante augmentation, en particulier dans les agglomérations.

A cela, s'ajoute ce que les météorologues appellent l'inversion de température. Il s'agit de la formation de couches d'air superposées et imperméables les unes aux autres, qui favorise une mauvaise circulation verticale de l'air, et, par conséquent, un faible transport des polluants vers les couches les plus élevées de

l'atmosphère. Les régions exposées au vent sont à cet égard moins touchées.

La conjugaison de ces deux facteurs – augmentation du chauffage et mauvaise circulation de l'air – favorise la concentration de matières polluantes, et en particulier de SO₂. Les chiffres fournis par les laboratoires cantonaux montrent dans la plupart des cas que les valeurs limites de toxicité sont atteintes sinon dépassées. Dans les directives de l'Office fédéral de l'environnement datant d'août 1979, les valeurs limites de SO₂ sont fixées à 60 microgrammes par m³. Un seuil qui pourrait descendre à 30 microgrammes d'après le projet d'ordonnance sur la lutte contre la pollution de l'air.

En Suisse romande, aucun chiffre n'est disponible pour l'agglomération lausannoise, alors que Genève, balayée

par la bise, ne connaît pas de hausse sensible du taux de pollution. La situation est en revanche différente en Suisse alémanique: à Berne, où aucun chiffre précis n'a été communiqué, le chef de l'Office de la protection de l'environnement de la ville fédérale, M. Karl Heinz Gerber, a indiqué mercredi que le taux de concentration de SO₂ avoisinait celui de la fin des années soixante. C'est-à-dire avant que soient introduites, en 1970, les premières normes limitant le taux de soufre dans le fuel.

Dans l'agglomération zurichoise, la concentration de dioxyde de soufre a doublé, a indiqué l'inspecteur de la santé de la ville, M. Walter Hess. Le taux est passé de quelque 100 microgrammes par m³ à quelque 200 microgrammes, c'est-à-dire nettement au-dessus des valeurs limites. Bâle est également touché par ce phénomène: les concentrations se montent actuellement entre 120 et 150 microgrammes par m³ en ville, et même à 200 microgrammes près de l'aéroport, a indiqué M. Roberto Mona, de l'Office cantonal de l'hygiène de l'air de Bâle-Campagne.

En 1982, quelque 90.000 tonnes de dioxyde de soufre ont été répandues dans l'atmosphère, dont le 40% provenait de la consommation des ménages. La nouvelle loi sur la protection de l'environnement, qui est entrée en vigueur le 1er janvier, fixe à 0,3% la limite maximale de la teneur en soufre de l'huile de chauffage et prévoit des contrôles réguliers des chauffages et des brûleurs. Des mesures qui, estime-t-on, devraient réduire d'un bon 10% les émanations de dioxyde de soufre. (ats)

Des associations s'opposent à la suppression des trains régionaux

Quinze organisations – parmi lesquelles la Fédération romande des consommateurs (FRC), l'Association suisse des transports (AST), le WWF Suisse, la Fédération suisse des cheminots (SEV) et le Cartel suisse des Associations de jeunesse (CSAJ) – s'opposent à la suppression dans l'horaire 1985-87 des chemins de fer de plus de 200 trains régionaux. Elles viennent d'adresser une lettre à l'Office fédéral des transports pour qu'il renonce aux suppressions envisagées, indique vendredi un communiqué de l'AST.

Pour les signataires de cette lettre, le bien-fondé de ces suppressions de trains n'est pas démontré puisque les CFF ne sont pas en mesure d'indiquer l'économie susceptible d'être réalisée. Une économie d'ailleurs bien hypothétique, selon le communiqué, si l'on tient compte du fait que les 30% environ des usagers des trains directs utilisent un train régional en début ou/et en fin de course. Supprimer des trains régionaux équivaut ainsi, pour ces 15 associations, à diminuer la clientèle des trains directs et par conséquent les bénéfices réalisés au moyen de ces derniers.

Pour les auteurs de la lettre, cette politique de démantèlement contredit les efforts visant à réduire les nuisances dues au trafic puisque certains usagers des trains seront contraints d'utiliser leur voiture. (ats)

Référendums et initiatives ont la cote!

La semaine prochaine, trois jalons sûrs seront posés pour de nouvelles votations fédérales. En effet, lundi seront déposés à la Chancellerie les référendums contre le nouveau droit matrimonial et contre la garantie des risques à l'innovation. Tout deux ont abouti avec plus de 50.000 signatures. Mardi, ce sera au tour de l'initiative «Pro vitesse 130/100» qui, aux dires de son initiateur, le journaliste automobile Bernhard Böhi, a recueilli quelque 290.000 signatures, dont 263.000 ont été vérifiées.

Sitôt un combat mené, celui-ci fourbit d'autres armes. Ainsi, les textes de deux initiatives – l'une contre la vignette et l'autre contre la taxe poids-lourds – sont examinés actuellement par la Chancellerie.

Selon M. Böhi, la récolte des signatures devrait débuter vers la mi-février. Aucune organisation n'est engagée officiellement dans le comité d'initiative. Mais l'ardent défenseur de l'automobile compte déjà sur le soutien des intéressés.

Enfin, l'exercice des droits civiques ayant un certain succès ces derniers temps, la récolte des signatures pour une initiative contre la taxe poids-lourds devrait commencer très prochainement. Elle fait suite à une manifestation organisée à Berne par les transporteurs routiers. Après le mécontentement, ce sont donc des menaces directes qui planent sur la vignette et la taxe poids-lourds. (ats)

prix écrasés!



bruggger
Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
(039) 231212

Radiorecorders * TV couleur * Autoradios * Hi-Fi * Stéréo * Photo * etc.

OFFRES D'EMPLOIS

PENULETTES
Jean Roulet
Le Locle

engage:

jeune agent technique

pour élaboration des dossiers techniques et étude des postes de travail.

Formation: technicien d'exploitation ou équivalent.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Offres écrites à **ROULET SA**,
Beau-Site 17, 2400 Le Locle
ou téléphoner au 039/31 20 43
039/31 67 00

MISE AU CONCOURS

A la suite de la démission du titulaire, la commune de Chézard-Saint-Martin offre à pourvoir un poste de

cantonnier-chauffeur

Conditions d'engagement:
- être en bonne santé
- posséder le permis poids lourds
- traitement et obligations légaux
- entrée en service: 1er mars 1985 ou date à convenir

Adresser les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae, au Conseil communal, 2055, Saint-Martin, jusqu'au 21 janvier 1985.

SUCHARD-TOBLER AG SA

Nous désirons engager au plus vite

JUNIOR CONTROLLER

pour nos sociétés suisses de chocolat et de café.

Le titulaire aura pour mission d'effectuer le reporting de nos sociétés et de participer à la préparation des budgets et du Mid Term Plan. Il sera en outre chargé de diverses études financières.

Exigences: - âge: 25 à 30 ans;
- maturité commerciale ou diplôme de comptable;
- bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais.

Notre personnel jouit de prestations sociales de premier ordre.

Veuillez envoyer votre offre détaillée à:
SUCHARD-TOBLER SA, Service du personnel,
2003 Neuchâtel

Sécurité = Securitas

SECURITAS
engage pour La Chaux-de-Fonds,
GARDES AUXILIAIRES
pour service manifestations et de surveillance.

SECURITAS SA - Place Pury 9
2000 Neuchâtel, ☎ 038/24 45 25

Heureusement, il y a Securitas.

Publicité intensive, publicité par annonces

emalco
ÉMAILLERIE DE CORGÉMONT SA
offre place stable à

1 SERRURIER ou 1 OUVRIER

dans son département tôlerie industrielle (découpage, pliage, soudage, meulage, etc.).
Prière d'écrire ou de téléphoner à

emalco
Emaillerie de Corgémont SA, 2606 Corgémont,
☎ 032/97 15 15 ou le soir 039/44 12 39 (M. Fleury).

sadamel
engage tout de suite ou à convenir

constructeur en mécanique
formation ETS ou équivalente, expérience exigée

mécaniciens-monteurs (CFC)
mécaniciens de précision (CFC)
monteur en appareils électroniques (CFC)

Faire offre ou se présenter,
rue Jardinière 150,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 45 26.

Je cherche pour le 1er mars ou date à convenir

1 jeune chef de cuisine

très capable, sachant former 2 apprentis pour l'Hôtel de la Combe-Grède, Villeret.

Place stable.

Faire offre avec prétentions de salaire à:
Richard Oswald,
Hôtel de la Combe-Grède,
2613 Villeret,
☎ 039/41 27 51.

CAPSA
Camille Piquerez SA
Assortiments pour boîtes et bracelets de montres. Décolletages de précision
2520 La Neuveville, ☎ 038/51 32 32

Nous cherchons pour seconder notre responsable technico-commercial en décolletage

EMPLOYÉ POLYVALENT

Travaux: Planning. Contrôle fabrication. Confirmations et facturations.

Jeune homme capable (év. dessinateur technique) trouverait poste d'avenir bien rétribué dans entreprise moderne et dynamique.

Offres écrites à la direction de l'entreprise où tous les dossiers seront traités avec discrétion.

MOVOMATIC
SWISS

Nous sommes le No 2 mondial dans l'autocalibrage pour machines-outils.
Nous cherchons un

ingénieur-électronicien

pour le développement d'appareils électroniques analogiques et digitaux dans le domaine de la mesure de longueur et de la commande automatique de la machine-outil.

Nous demandons:
- formation complète d'ingénieur
- plusieurs années d'expérience industrielle
- trilingue, allemand parfaitement
- esprit logique et inventif
- disposé à effectuer un stage de formation à Schlieren(ZH)
- connaissances CNC souhaitées

Nous offrons:
- travail très intéressant
- contacts avec la clientèle internationale
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- possibilité d'avancement

MESELTRON S.A.
P.O. Box 190 - CH-2035 Corcelles/Neuchâtel - Tél. 038 31 44 33

PARLEZ-NOUS DE LA:

COUPE DÉLIRANTE



ET NOUS VOUS PARLERONS, À L'ACHAT D'UNE NOUVELLE FIAT UNO, D'UNE OFFRE D'ÉCHANGE QUI VOUS FERA PERDRE LA VOIX.

FIAT

Agence officielle:	Garage de la Ronde	28 33 33
Agence locale:	Garage Sporoto	26 08 08
Agence locale:	Garage du Versoix	28 69 88
Le Locle:	Garage de la Jaluse	31 10 50
Le Locle:	Garage Eyra	31 70 67
Les Breuleux:	Garage du Collège	54 11 64

OFFRES D'EMPLOIS



Filiale européenne du groupe américain Intermedics Inc., Freeport, Texas, spécialiste de la stimulation cardiaque et de l'implantologie en général, cherche

chef comptable

pour remplacer le chef comptable actuel qui doit nous quitter pour des raisons personnelles et impératives.

Ce que nous demandons:

- formation complète en comptabilité générale, industrielle et analytique, expérience en informatique (IBM);
- connaissance des systèmes de «costing»;
- très bonnes connaissances de la langue anglaise, la langue allemande serait un atout supplémentaire.

Ce que nous offrons:

- poste de haute responsabilité dans une entreprise dynamique et en plein développement, salaire en rapport avec la fonction et la responsabilité et tous les autres avantages d'une entreprise moderne avec un avenir assuré. Ambiance agréable et participation aux décisions.

Faire offre écrite avec curriculum vitae à

Intermedics SA, 17, Chemin des Tourelles, 2400 Le Locle

91-575

Gérance immobilière de la ville cherche tout de suite

apprentie

Faire offre sous chiffre KN 730 au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

un contremaître maçon

chargé de s'occuper du service après-vente des cheminées de salon René Brisach pour la Suisse romande.

Faire offres à
Entreprise de construction
LES FILS SAMBIAGIO
2523 Lignières.

87-236

Petite entreprise jeune du littoral neuchâtelois travaillant dans le domaine de la métallurgie, cherche pour tout de suite ou date à convenir

personnel d'atelier

ayant de bonnes aptitudes au travail manuel et intellectuel.

Age: 25 à 35 ans.

Adresser offres sous chiffre L 28-032486 PUBLICITAS, 2001 Neuchâtel, Treille 9.

SABLISOL SA

Entreprise spécialisée dans l'assainissement des immeubles cherche:

dessinateur en bâtiment

pour travaux de surveillance, métrés, facturation.

peintre en bâtiment qualifié

Place stable. Travail intéressant, varié et indépendant. Salaire selon capacité.

Faire offres à:

SABLISOL SA

Sablage - Assainissements
Chapes - Isolations
Gouttes-d'Or 78, 2000 Neuchâtel
☎ 038/24 66 43

28-428



Nous sommes une entreprise réputée de la branche graphique suisse.

Pour notre service de vente de la Suisse romande, nous cherchons à engager un collaborateur

technico-commercial

pour la calculation, la préparation des travaux, la facturation et le service interne après-vente. Ce poste exige une expérience de la calculation et de bonnes connaissances générales de la branche.

Vous trouverez chez nous de bonnes conditions d'engagement, une ambiance de travail agréable et la possibilité de vous familiariser avec la calculation sur ordinateur. En cas de convenance un avancement dans un secteur spécifique de notre entreprise est pensable.

Si ce poste vous intéresse nous vous prions de contacter directement, par écrit ou par téléphone, M. Charles Monbaron qui se fera un plaisir de vous renseigner.

Une discrétion absolue est bien sûr assurée.

ARTS GRAPHIQUES SCHÜLER SA
10, rue du Jura, 2500 Bienne - ☎ 032/22 77 11.

06-002372



Nous souhaitons engager un

électroplaste

pour notre division d'électroplastie

Le candidat sera titulaire du CFC d'électroplaste ou aura une expérience équivalente

Notre entreprise est équipée de moyens très modernes de production, d'analyses et de contrôles de qualité. Nous sommes spécialisés dans le traitement électro-chimique de pièces d'électronique et déposons des métaux précieux et communs

Nous offrons un travail varié et intéressant

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à

EGATEC SA
Route de Port 20
2503 Bienne

684



Joliat Intérim S.A.

Agence de coordination pour l'emploi
Tout simplement à votre service
Avenue Léopold-Robert 58, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 27 28

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir pour

emploi fixe

25 employés (es) d'usine

Travail en 2 équipes.

Veillez prendre contact par téléphone pour prendre rendez-vous.

Seules les candidatures sérieuses seront prises en considération.

418



Contremaître de fabrication

Notre usine de piles alcalines à La Chaux-de-Fonds est à la recherche d'un contremaître pour le département de production.

Nous demandons:

- aptitude à diriger du personnel et à maintenir une bonne communication entre les différents départements.
- bonne formation mécanique. Titulaire d'un CFC; maîtrise fédérale souhaitée.
- esprit d'analyse développé.
- expérience dans un poste similaire.

Nous offrons:

- des prestations sociales d'avant-garde.
- un fond de prévoyance avec assurance-vie et une perte de gain.
- un travail intéressant, stable et une bonne ambiance.
- un restaurant d'entreprise.

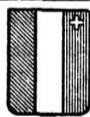
Ce poste exige un travail en horaire d'équipes

Date d'entrée à convenir.

Si vous êtes intéressés, nous vous prions de nous soumettre vos offres écrites, avec prétentions de salaire, 2 photos-passeport et documents d'usage à:

UNION CARBIDE EUROPE SA
Le Chef du personnel
43, rue L.-J.-Chevrolet, 2300 La Chaux-de-Fonds

91-544



DÉPARTEMENT DES FINANCES

Par suite de démission honorable, un poste d'

employé(e) d'administration

est à repourvoir à l'Administration cantonale des contributions, service de l'impôt anticipé, à Neuchâtel.

Tâches:

- contrôle des états de titres et de l'impôt anticipé
- estimation des titres non cotés
- contact avec les contribuables: renseignements au guichet et au téléphone.

Exigences:

- CFC d'employé(e) de banque ou de commerce
- aptitudes pour les chiffres.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: 4 mars 1985.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 23 janvier 1985. 28-119



filiale européenne du groupe Américain Intermedics Inc., Freeport, Texas cherche

secrétaire de direction

Ce que nous demandons:

- personne dynamique avec solides connaissances de la langue anglaise et si possible allemande.
- sens de l'organisation.
- expérience dans l'organisation des voyages.

Ce que nous offrons:

- poste intéressant avec travail très varié dans une société dynamique et en plein développement.
- place stable, pleine d'avenir.
- tous les avantages annexes d'une société moderne.

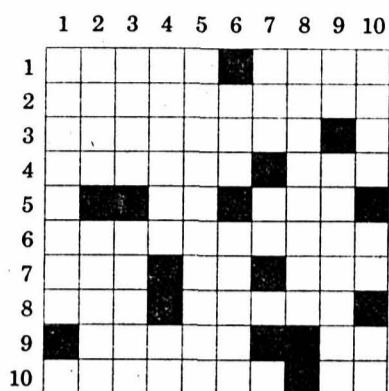
Faire offre écrite avec curriculum vitae à Intermedics SA, 17, chemin des Tourelles, 2400 Le Locle.

91-575

MAGAZINE

jeux

MOTS CROISÉS



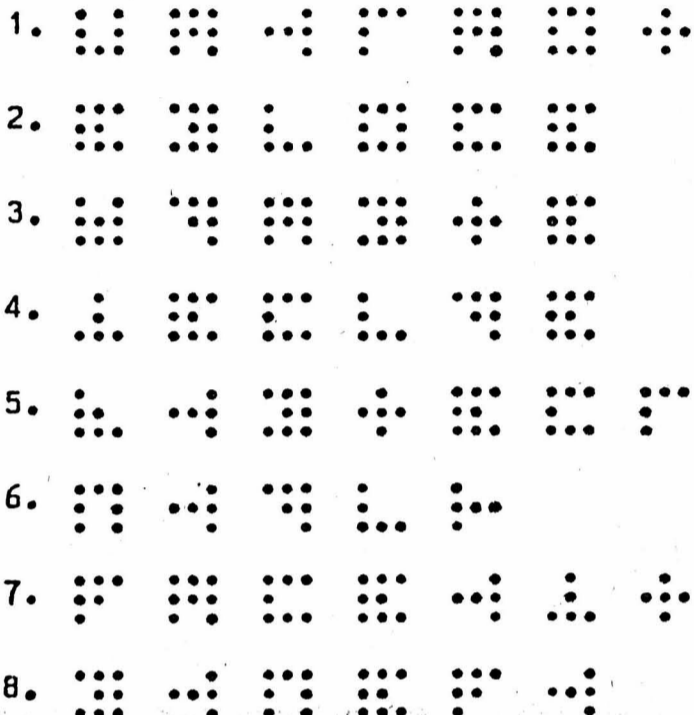
HORizontalement. - 1. Umbellifère des prairies; Coule en Bre-

tagne. 2. Anciens longs reptiles herbivores. 3. Anciennes lunettes rondes. 4. Entre le cheval et l'âne; Aigret. 5. Ile de France; D'un auxiliaire. 6. Fut fusillé pour avoir accueilli Napoléon à Grenoble. 7. Mit ailleurs; Pratique; Sous la gorge du veau. 8. Plus d'une fois; Donna son nom à un fusil. 9. Polie; Note. 10. Labiacée; Bon pour le chien.

VERTICALEMENT. - 1. Tête. 2. On y travaille pour des prunes; Singe. 3. Chercha à tromper; Peut contenir de la poudre. 4. Bordage de navire; Note. 5. Ils se laissent difficilement convaincre. 6. Encouragement ibérique; Tentées. 7. Pièce de vers; Vin champenois. 8. Partie du harnais. 9. A l'intérieur; Peignit à Montmartre. 10. Titre de noblesse démodé; Suit docteur; Crack.

(Copyright by Cosmopress 2344)

Le cryptogramme par «pécé»



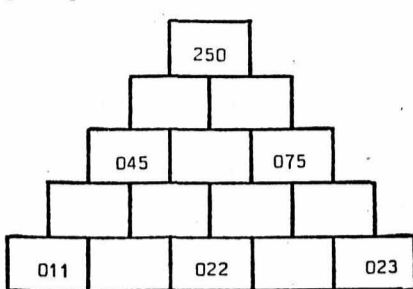
Règle du jeu: Découvrez ces huit noms de voitures transcrits selon un procédé cryptographique. Un symbole représente toujours la même lettre.

Le mot de trop par «pécé»

R	E	V	U	L	S	I	F
A	S	E	P	T	I	S	E
G	I	R	O	N	D	I	N
A	D	J	A	C	E	N	T
B	E	R	G	E	R	I	E
B	R	A	N	C	H	U	E
C	H	O	C	O	L	A	T
C	I	V	I	L	I	S	E
D	I	A	S	T	O	L	E

Règle du jeu: Un de ces mots n'a pas sa place dans cette grille. Lequel? Cherchez et vous trouverez...

Six sur quinze



Un jeu de calcul et de réflexion...
Règle du jeu: Pour chaque rectangle, le nombre que vous devez indiquer doit être égal au total des deux nombres se trouvant directement au dessous de lui. Six nombres sont déjà en place. Reconstituez donc cette grille.

Huit erreurs...



...se sont glissées dans la reproduction de ces dessins.

Jeux concours

JOUEZ AVEC NOUS CHAQUE SAMEDI!

Nous vous proposons à chaque fois un jeu concours différent.

ENVOYEZ VOS RÉPONSES: Sur carte postale, avec vos nom et adresse, à la Rédaction de L'Impartial, service promotion, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

UN PRIX PAR SEMAINE:

Un livre, un bon d'achat ou deux places de cinéma sont attribués après tirage au sort des réponses exactes.

GAGNEZ UN ABONNEMENT D'UN AN A L'IMPARTIAL:

A la fin du mois de mars 1985 toutes les cartes reçues dans les délais participeront à un 2e tirage.

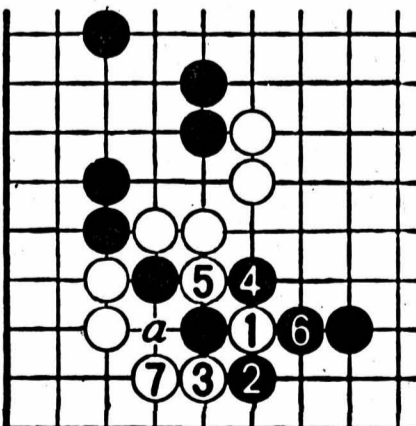
RÉPONSES AUX JEUX, SOLUTION DU JEU CONCOURS ET NOM DU GAGNANT: SAMEDI PROCHAIN

Concours No 1: le casse-méninges

Beaucoup de réponses à notre premier jeu nouvelle formule, mais une petite dizaine seulement de perspicaces ont indiqué le chiffre 4 sur leur carte postale. Parmi les propositions fantaisistes que nous avons imaginées, une seule était exacte, «le rebut de la fonte de cloches». Le tirage au sort a désigné pour recevoir notre prix hebdomadaire... Monsieur André Farine, Progrès 151, La Chaux-de-Fonds. Tirage supplémentaire à fin décembre 1984. (1 abonnement d'un an) Madame Marguerite Oppliger, Crêt 14, La Chaux-de-Fonds.

Solutions des jeux de samedi

Partie de GO



7 est élégant. Noir ne peut pas jouer en a car blanc prendrait 3 pierres en occupant à nouveau l'intersection 1.

Solution du mot croisé

HORizontalement. - 1. Météorisme. 2. Araucarias. 3. Rincette. 4. Ce; La; Ymer. 5. Linacé. 6. Taud; Ohnet. 7. Têteau; Sis. 8. Are; Eta. 9. Ger; Dallée. 10. Er; Fêteurs.

VERTICALEMENT. - 1. Marcottage. 2. Erié; Aérer. 3. Tan; Luter. 4. Euclide. 5. Océan; Aède. 6. Rat; Aoûtat. 7. Irtych; Ale. 8. Siemens; Lu. 9. Ma; Eider. 10. Esprits; Es.

Les 4 opérations

2 5 7 2 9
4 3 7 4 3
8 8 1 6 6
3 3 1 4 4
5 5 1 2 2

Consonnes et voyelles

Gaillette
Porophyte
Vocaliser
Bagarreur
Feuillard
Kinescope
Spirituel
Volucelle
Cordelier

Huit erreurs

1. Poignée de la canne du poisson. - 2. Dossier de la chaise du poisson moins large. - 3. Pierre d'extrême gauche non indiquée. - 4. Pied de la plante du milieu. 5. La deuxième plante à partir de la droite. - 6. Quille du bateau plus longue. 7. Moulinet déplacé sur la canne du pêcheur. - 8. Dossier derrière le pêcheur.

Concours No 2: Le marabout-d'ficelle

RES
TOR
SON
SER
FLE
IDE
SIF
CHE
MUS

URE
ALE
MES
PES
TER
NES
MIN
TES
ORE
CHE

CES

Question: Quel est le premier mot de la série ?

Envoyez vos réponses sur carte postale avant le mardi 15 janvier à minuit.

Jducommun sa
va déménager prochainement

SOLDES
hors du commun

• Tapis
de milieu

• Tapis
tissés

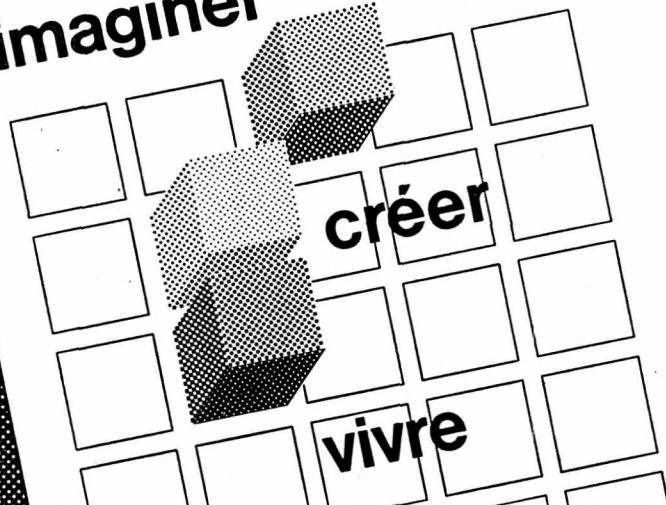
sur **TOUS** les articles au magasin **SERRE 32**
(autorisé par la Préfecture)

• Couvertures
Berbères

• Pérou, Egypte
Mexique

350

imaginer



créer

vivre

LOISIRS

- ARTISANAT: dessin et peinture (atelier libre), peinture sur bois ou sur porcelaine, vannerie, céramique, tissage, patchwork, couture
- CUISINE traditionnelle ou gastronomique, cuisine vietnamienne, spécialités de saison, pain maison, découverte et dégustation des vins
- MUSIQUE: piano, guitare, accordéon, flûte douce ou traversière, aussi pour les enfants

SORTIR DE SA COQUILLE!

Renseignements et inscriptions:
2300 La Chaux-de-Fonds, rue Jaquet-Droz 12

039/23 69 44
école-club
migros

28-92

OFFRES D'EMPLOIS

Pour compléter l'effectif du corps enseignant de l'Ecole-Club de La Chaux-de-Fonds, nous cherchons

professeurs-animateurs

pour quelques heures hebdomadaires dans les disciplines suivantes:

- Allemand
- Anglais
- Lecture rapide
- Guitare classique
- Marketing
- Les forêts en péril
- Aménagement et décoration intérieure
- L'électricité chez soi
- Diététique
- Plantes médicinales
- Mime

Les candidat(e)s voudront bien envoyer leurs offres détaillées à la Direction des Ecoles-club Migros, Rue du Musée 3, 2000 Neuchâtel.

28-92

école-club
migros

Coiffure Roland, Avenue Léopold-Robert 60
☎ 039/23 64 12
cherche un(e)

coiffeur(se)

avec maîtrise, pour éventuelle remise de salon et

coiffeurs(ses)

manucures.

Entrée: tout de suite ou à convenir.

554

La Fédération des Communes du Jura Bernois cherche, pour son Service de prévention et de lutte contre la drogue

1 assistant(e) social(e)

Tâches:

Assistance psychosociale aux toxicomanes et à leurs familles. Information du public et conseils.

Exigences:

Diplôme d'une Ecole sociale reconnue ou titre jugé équivalent.

Expérience:

Dans le domaine des conseils aux jeunes concernés par les problèmes de drogue.

Traitement:

Selon échelle des traitements du personnel de l'Etat de Berne.

Renseignements:

Centre médico-social du Jura bernois, office central, ☎ 039/44 14 24.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae et copie de certificats sont à adresser à la Fédération des communes du Jura bernois, 2608 Courtelary, jusqu'au 15.02.1985.

06.120025

armourins
printemps

Chaux-de-Fonds

Neuchâtel

Vos magasins
innovation



Super soldes!

Ventes spéciales
autorisées du 15 janvier
au 4 février 1985

Dames

Jupes	38.-	10.-
Blouses	48.-	15.-
Pantalons	49.90	20.-
Jeans	29.90	10.-
Pulls unis	68.-	20.-
Pulls fantaisie	68.-	30.-
Robes	78.-	50.-
Vestes	108.-	70.-
Manteaux d'hiver	188.-	90.-
Imperméables	128.-	50.-

Messieurs

Chemises sport fantaisie	39.90	20.-
Chemises de ville unies	39.90	20.-
Pulls fantaisie	49.90	20.-
Vestes (sans manches)	49.90	30.-
Débardeurs	39.90	20.-
Pantalons thermo	98.-	50.-
Jeans denim de diverses marques	78.-	40.-
Pantalons velours côtelé	98.-	50.-
Pantalons	68.-	40.-

Enfants

Sweat-shirts	15.90	10.-
Pulls	45.90	15.-
Jeans velours côtelé	39.90	20.-

Vestes garçonnets	68.-	30.-
Jeans fillettes	49.90	20.-
Vestes fillettes	78.-	50.-

Lingerie dames

Slip «Bikini» 100% coton div. modèles et coloris	3.- seul.
Culottes, 100% coton, courtes	5.- seul.
Tops 100% coton, assortis aux slips	7.- seul.
Culottes, 100% coton, longues	9.- seul.
Soutien-gorges avec ou sans armatures, diverses marques	10.- seul.
Chemises de nuit 100% coton imprimé	49.90 10.- seul.

MAGASIN POPULAIRE



SPORT + CHAUSSURES
La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Yverdon

PATINOIRE DES MÉLÈZES

LA CHAUX-DE-FONDS - MARTIGNY

Liste des points de vente des billets HC:
Bar Le Rallye, Léopold-Robert 80
A. Racheter, Tabacs, Fritz-Courvoisier 2 - Buvette de la patinoire

CE SOIR 12 JANVIER à 20 h



SPORT sponsor et supporter du HCC

Puck-Club: Le No 245 gagne un bon de Fr. 50.- chez All Star Sports
Le No 189 gagne un billet d'entrée pour un match aux Mélèzes 391

OFFRES D'EMPLOIS

Anton Meyer & Co SA, Technologie du Diamant, Bienne, cherche

tailleur de diamants industriels

Il s'agit d'une place intéressante et stable dans une entreprise à l'avant-garde dans la technologie moderne du diamant.

Les intéressés qualifiés sont priés de nous appeler au numéro de téléphone **032/51 58 11.** 06-043705

Turtschy-Fleurs cherche

personnel

à mi-temps ou à temps complet.

☎ 039/23 60 88. 598


Maison du Peuple à Saint-Imier cherche pour tout de suite

sommelière

Suisse ou permis valable.

Fermé le lundi.

☎ 039/41 29 39. 93-57685



BIJOUX BONNET

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir, une

aide de bureau/téléphoniste

et pour le 1er mars ou date à convenir, une

vendeuse/employée de bureau

- personnes consciencieuses expérimentées; sachant travailler indépendamment.
- Bonne dactylographie.
- Bonne présentation, contact aisé avec clientèle exigeante.
- Horaire complet.

Faire offre écrite avec curriculum vitae.
Réponse assurée.

Bijoux Bonnet
141, rue Numa-Droz
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 21 21

Nous engageons pour tout de suite ou date à convenir

employée de bureau qualifiée

installateur sanitaire qualifié avec expérience

installateur sanitaire pour le service de réparations

monteurs en chauffage qualifiés

Faire offres à:
WINKENBACH SA
Locle 9, 2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 86 86. 28-32469



DÉPARTEMENT DE JUSTICE

Par suite de promotion à d'autres fonctions, nous cherchons un(e)

employé(e) d'administration

pour le greffe du tribunal de district, à La Chaux-de-Fonds.

Exigences:

- formation commerciale complète;
- bonne sténodactylographie.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: 1er février 1985, ou date à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au **14 janvier 1985.** 20-119



VAUDOISE ASSURANCES

cherche pour le 1er août 1985

un(e) apprenti(e) de commerce

Ecrire avec copies de certificats scolaires à: **Vaudoise Assurances, M. Pierre Risler, Serre 66, 2301 La Chaux-de-Fonds.** 351



Joliat INTERIM SA

engage tout de suite **tous corps de métiers**

pour l'industrie et le bâtiment. Travaux en Suisse et à l'étranger. Conditions exceptionnelles.

Au service de l'emploi
F58, av. Léopold-Robert
22300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 27 28

Nous cherchons

un retraité pour travail partiel et temporaire (à la demande) comme **magasinier.**

Permis de conduire souhaité.

Téléphoner à **Magnin-Santé SA**
☎ 039/26 48 33 entre 10 et 12 heures. 635

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

Nous sommes: - une entreprise spécialisée dans le développement et le design de IC sur mesure

Nous cherchons:

électronicien/monteur en appareils électroniques

Nous offrons: - une activité intéressante et variée portant sur la programmation du test, le debugging et l'analyse de défauts de IC sur mesure


- prestations sociales d'une entreprise moderne
- semaine de 42 heures

Nous attendons: - une formation en tant que électronicien ou monteur en appareils électroniques

- de bonnes connaissances de l'électronique digitale
- notions de programmation
- langue maternelle allemande ou française

Veuillez envoyer votre offre de services à:

HMT microelectronic AG
Rue de l'Industrie 20, 2555 Brügg p. Bienne,
☎ 032/53 23 23 6-1680



WEGA
Sursee

Cherchons pour notre stock à Sursee

un employé

dont la tâche principale serait la vente de pièces de rechange.

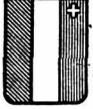
Nous attendons:

- bon contact téléphonique avec la clientèle de Suisse romande
- flair technique
- connaissances de la langue allemande

Nous offrons:

- emploi stable
- avantages sociaux
- ambiance de travail agréable

Si ce poste vous intéresse, téléphonez-nous au **045/21 45 45 interne 227.**
WEGA SA, 6210 Sursee. 86-2128



DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

A la suite de la vacance du poste, nous cherchons pour l'Office médico-pédagogique, un(e)

PHYSIOTHÉRAPEUTE à temps partiel

Exigence:

- diplôme de fin d'étude.

Le poste mis au concours est réservé essentiellement à des tâches s'exerçant dans les institutions pour enfants et adolescents du canton.

Horaire: environ 6 h. 30 hebdomadaires.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: immédiate ou à convenir.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'administration du service de la jeunesse, ☎ 038/22 39 33.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au **23 janvier 1985.** 28-119

La Caisse-maladie Fraternelle de Prévoyance cherche, pour l'un de ses services de l'administration centrale à Neuchâtel,

un collaborateur


âgé de 20 à 35 ans, au bénéfice d'une formation commerciale et si possible de quelques années de pratique.

Des connaissances générales en assurance sont souhaitées, la fonction étant axée sur le domaine des assurances collectives (service interne, sociétariat et prestations).

La personne engagée devra faire preuve d'esprit d'initiative et de dynamisme.

Nous sommes à même de lui offrir une activité variée et intéressante, une situation stable, ainsi que des conditions de salaire et des prestations sociales modernes.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, à la **Caisse-maladie Fraternelle de Prévoyance Administration centrale**
Rue Louis-Favre 12, 2002 Neuchâtel, avec la mention «Office du Personnel» 28-032498



Les Chemins de fer du Jura engageraient

un apprenti mécanicien-électricien

lieu d'apprentissage: ateliers des Chemins de fer du Jura à Tramelan
Entrée en service: août 1985

un menuisier-ébéniste (éventuellement menuisier)

lieu de travail: ateliers des Chemins de fer du Jura à Tramelan
entrée en service: 1er mars 1985

un candidat monteur de voies

lieu de travail: service des travaux à Tramelan
entrée en service: 1er mai 1985

Offres: écrites contenant un curriculum vitae et les copies de certificats à la **Direction des Chemins de fer du Jura à Tavannes** où des renseignements complémentaires peuvent être obtenus ☎ 032/91 27 45. 06-17036

L'annonce, reflet vivant du marché



MOVOMATIC
SWISS

Wir sind weltweit Nr. 2 in Messsteuerungen für Werkzeugmaschinen.

Für die Entwicklung unserer Spitzenprodukte suchen wir einen

Konstruktions-Chef

welcher direkt dem technischen Direktor unterstellt ist.

Wir verlangen:

- abgeschlossenes Ingenieur-Studium
- ca. 10-jährige Konstruktionserfahrung
- dreisprachig, deutsch perfekt
- logisches Denken und Erfindungsgabe
- CAD-Kenntnisse wären erwünscht

Wir bitten:

- sehr interessantes, zukunftsreiches Arbeitsgebiet
- internationale Kundenkontakte
- gutbezahlte Dauerstelle
- Sozialleistungen eines grossen Unternehmens

28-473

MESELTRON S.A.
P.O. Box 190 - CH-2035 Corcelles/Neuchâtel - Tél. 038 31 44 33

COUP DE POUCE

pour l'avenir du Hockey-Club La Chaux-de-Fonds

Aidez-nous, aidez-les. Adhérez !

Retournez tout de suite le talon ci-dessous à l'adresse:

Coup de Pouce,
case postale 783,
2301 La Chaux-de-Fonds

Je m'engage à verser la somme de Fr par point récolté par le HC La Chaux-de-Fonds au cours de la saison 1984-1985 (minimum Fr 1.-) 775

Nom:
Prénom:
Domicile:
NP:

SPORTS

Première descente masculine de Kitzbühel Double helvétique prometteur

Pirmin Zurbriggen a remporté la première des deux descentes de Kitzbühel. L'exploit est d'importance. Le Haut-Valaisan a en effet du même coup signé sa première victoire dans une descente de Coupe du monde. Et il l'a fait sur la plus belle et plus difficile piste du monde, la Streif! Ainsi, dès la deuxième course de vitesse de l'hiver, le tenant de la Coupe du monde est-il parvenu à obtenir l'un des buts qu'il s'était fixé pour cette saison, à savoir triompher une fois dans une course de vitesse.

Pirmin Zurbriggen, par ce succès obtenu de manière absolument remarquable, est entré dans un club très fermé: celui des coureurs capables de l'emporter sur tous les terrains. Avant lui, les Français Jean-Claude Killy et Henri Duvillard, l'Autrichien Reinhard Tritscher et... Peter Lüscher avaient réussi pareil exploit. Mais, pour Duvillard, Tritscher et Lüscher, cela avait avant tout tenu aux circonstances, aux évolutions de leur carrière. En fait, seul Killy, et Zurbriggen désormais, sont parvenus à l'emporter dans toutes les disciplines au cours d'une même saison. C'est bien là le sceau d'une classe exceptionnelle.

COMBINÉ À LA CLÉ

Vendredi, Pirmin Zurbriggen a fait coup... triple. Gagnant de cette première descente organisée en remplacement de celle qui n'avait pu avoir lieu à Val d'Isère, le Haut-Valaisan s'est en effet également imposé dans le combiné calculé avec le Super-G de Puy-Saint-Vincent, qu'il avait également remporté! En récoltant cinquante points d'un seul coup, il a aussi repris la tête du classement général de la Coupe du monde au Luxembourgeois Marc Girardelli. Et le week-end ne fait que débiter à Kitzbühel pour le Suisse, puisque une nouvelle descente aura lieu samedi, un slalom spécial dimanche, ces deux épreuves comptant pour un combiné!

hel pour le Suisse, puisque une nouvelle descente aura lieu samedi, un slalom spécial dimanche, ces deux épreuves comptant pour un combiné!

RETOUR REMARQUÉ

La journée de vendredi aura d'ailleurs été particulièrement faste pour l'équipe de Suisse. Sur cette piste de la Streif où seuls jusqu'ici Roland Collombin et Bruno Kernen étaient parvenus à l'emporter, elle a réussi le double. Pirmin Zurbriggen s'est en effet imposé avec 33 centièmes de seconde d'avance sur Franz Heinzer, lequel faisait ainsi un retour au premier plan remarqué après les ennuis qu'il avait connus la saison dernière. Dans une course qui a tourné comme prévu à un duel austro-helvétique, les Suisses cette fois ont nettement pris le dessus. L'Autriche a dû se contenter du troisième rang de Peter Wirsberger tandis que Helmut Höflehner, le vainqueur de l'unique descente disputée jusqu'ici, en décembre à Val Gardena, se classait au quatrième rang. Il faut dire que Höflehner n'était pas avantagé par son dossard numéro un sur une piste où il neigeait légèrement dans la partie supérieure.

ÉTONNANT ALPIGER

Outre Zurbriggen et Heinzer, quatre autres descendeurs helvétiques se sont également classés «dans les points». Peter Müller a pris la cinquième place, Conradin Cathomen la sixième, à égalité avec l'Autrichien Stefan Niederseer, Daniel Mahrer la douzième et Karl Alpiger, malgré son dossard 36, la quinzième. Alpiger confirmait ainsi son talent: déjà à Val Gardena il avait en effet surpris en se classant cinquième. Pour Silvano Meli et Bruno Kernen par contre, cette descente n'aura une nouvelle fois pas apporté d'enseignements positifs. Meli s'est encore mieux défendu que Kernen sur ce tracé où le Bernois a signé sa unique victoire au plus haut sommet, il y a deux ans.



Pirmin Zurbriggen, fonçant vers la victoire, confirme ses talents de skieur complet. (Bélino Reuter)

CHUTE SPECTACULAIRE

En raison de la mince couche de neige, la piste de la Streif était particulièrement exigeante vendredi. Dans les coureurs en vue pourtant, un seul abandon de marque a été enregistré. Celui de Franz Klammer, le recordman des victoires sur la Streif (quatre succès). Le champion autrichien devait perdre un ski au passage d'un trou peu après le départ. Une mésaventure semblable survenait au même endroit au Canadien Paul Boivin.

Les chutes aussi ont été relativement rares. L'une d'entre elles pourtant fut particulièrement terrifiante, lorsque l'Allemand Klaus Gattermann s'envola littéralement pour atterrir sur la tête, à pleine vitesse, à l'entrée de la «Hausbergkante». Gattermann devait être évacué par hélicoptère sur l'hôpital de Kitzbühel, ce qui occasionnait une interruption de la course pour quelques minutes.

LES RÉSULTATS

1. Pirmin Zurbriggen (S) 2'8"65; 2. Franz Heinzer (S) à 0"33; 3. Peter Wirsberger (Aut) à 0"68; 4. Helmut Höflehner (Aut) à 1"40; 5. Peter Müller (S) à 1"55; 6. Conradin Cathomen (S) et Stefan Niederseer (Aut) à 1"93; 8. Mauro Cornaz (It) à 2"29; 9. Michael Mair (It) à 2"40; 10. Harti Weirather (Aut) et Doug Lewis (EU) à 2"57; 12. Daniel Mahrer (S) à 2"62; 13. Giacomo Erlacher (It) à 2"70; 14. Philippe Verneer (Fr) à 2"96; 15. Karl Alpiger (S) à 3"00; 16. Andreas Wenzel (Lie) à 3"04; 17. Alberto Ghidoni (It) à 3"15; 18. Steven Lee (Aus) à 3"24; 19. Silvano Meli (S) à 3"28; 20. Sepp Wildgruber (RFA) à 3"39. Puis les autres Suisses: 24. Peter Lüscher à 4"15; 26. Bruno Kernen à 4"32; 33. Thomas Bürgler à 5"80; 52. Martin Hangl à 8"59. - 64 coureurs au départ, 55 classés. - N'a pas pris le départ: Urs Räber (S).

Troisième journée du Masters de tennis à New York

John McEnroe et Mats Wilander: logique

L'Américain John McEnroe et le Suédois Mats Wilander se sont logiquement qualifiés pour les demi-finales du Masters, à New York. Ils s'affronteront aujourd'hui, au même stade de la compétition que l'an dernier.

La rencontre Wilander-Kriek atteignit des sommets du point de vue de la qualité du jeu. Wilander, bien installé en fond de court, avait certes enlevé facilement le premier set et l'on pensait alors qu'il allait facilement l'emporter.

Le Suédois entamait bien la seconde manche en se portant rapidement au commandement (2-0). Puis, soudainement, Kriek se reprenait admirablement, il alignait cinq jeux de suite pour s'imposer par 6-3.

Dans le troisième set décisif, Kriek était le premier à faire le break et il menait 2-0 puis 3-1. Wilander réussissait cependant à refaire surface et il égalisait à 3-3, à 4-4 et à 5-5. Sur son service, l'Américain prenait l'avantage à 6-5. Et c'est à ce moment, sur le service de

Combiné

MESSEIERS

Super-G de Puy St. Vincent - descente de Kitzbühel: 1. Zurbriggen 0,0; 2. Heinzer 37,39; 3. Wenzel 54,54; 4. Markus Wasmaier (RFA) 56,76. 5. Müller 58,05; 6. Wirsberger 59,99; 7. Thomas Bürgler (Sui) 64,09; 8. Mair 65,31; 9. Hans Enn (Aut) 68,18; 10. Höflehner 72,17; 11. Mahrer 73,09; 12. Lüscher 80,04; 13. Leonhard Stock (Aut) 88,20; 14. Niederseer 91,47; 15. Kernen 97,62.

DAMES

Descente - slalom: 1. Oertli 24,28; 2. Walliser 36,00; 3. Charvatova 36,75; 4. Elisabeth Kirchler (Aut) 42,55; 5. Erika Hess 42,72; 6. Figini 43,17; 7. Sylvia Eder (Aut) 50,33; 8. Fernandez-Ochoa 64,39; 9. Diana Haight (Can) 72,34; 10. Twardokens 72,54; 11. Angelika van der Kraats (Ho) 73,54; 12. Katrin Strotz (RFA) 75,31; 13. Karin Dedler (RFA) 81,64; 14. Karen Percy (Can) 89,83; 15. Zini 89,85. (si)

Coupe du monde

HOMMES

Général

1. Pirmin Zurbriggen (Sui) .. 154
2. Marc Girardelli (Lux) 140
3. Andreas Wenzel (Lie) 116
4. Thomas Bürgler (Sui) 93
5. Martin Hangl (Sui) 73
6. Max Julen (Sui) 70
7. Robert Erlacher (Ita) 64
8. Paolo de Chiesa (Ita) 59
9. Bojan Krizaj (You) 58
10. Ingemar Stenmark (Su) 56

Descente

1. Höflehner (Aut) 37
2. Zurbriggen (Sui) 34
3. Cathomen (Sui) 30
4. Wirsberger (Aut) 30
5. Heinzer (Sui) 26
6. Müller (Sui) 15

Combiné

1. Wenzel (Lie) 40
2. Zurbriggen (Sui) 25
3. Bürgler (Sui) 21
4. Heinzer (Sui) 20
5. Stangassinger (Aut) 20
6. Max Julen (Sui) 15

DAMES

Classement général

1. Figini (Sui) 140
2. Oertli (Sui) 137
3. Walliser (Sui) 122
4. Kirchler (Aut) 117
5. Kiehl (RFA) 117
6. Hess (Sui) 110
7. Charvatova (Tch) 92
8. Guignard (Fr) 82
9. Zoé Haas (Sui) 76
10. Tamara McKinney (EU) .. 75

Slalom

1. Guignard (Fr) 65
2. Hess 58
3. Pelen (Fr) 53
4. Gadiant (Sui) 52
5. Charvatova (Tch) 48
6. Dorota Tlalka (Pol) 40

Combiné

1. Oertli (Sui) 62
2. Figini (Sui) 35
3. Walliser (Sui) 35
4. Hess (Sui) 33
5. Kirchler (Aut) 33

Par nations

1. Suisse 1348 (messieurs 563 + dames 785)
2. Autriche (335 + 287) 622
3. RFA (132 + 360) 492
4. Italie (323 + 106) 429
5. France (39 + 168) 207
6. Etats-Unis (13 + 155) 168 (si)

Descente de la Streif Gattermann blessé

La descente de Kitzbühel a été interrompue pendant quelques minutes afin de permettre à un hélicoptère d'évacuer l'Allemand Klaus Gattermann, victime d'une chute spectaculaire.

Gattermann, qui souffre d'un traumatisme crânien, toutefois sans gravité, demeurera quelques jours en observation à l'hôpital de Kitzbühel. (si)

Slalom spécial de Bad Kleinkirchheim La passe de deux pour Christelle Guignard

Déjà gagnante à Davos au mois de décembre, la Française Christelle Guignard (22 ans) a fêté un second succès dans le slalom de Bad Kleinkirchheim et pris du même coup la tête de la Coupe du monde de la spécialité. Grâce à l'avance comptabilisée à l'issue de la première manche, elle a distancé l'Italienne Maria-Rosa Quario de 0"32 et Erika Hess de 1"31. Deux autres Suissesses, Corinne Schmidhauser et Brigitte Gadiant, se partagent le quatrième rang, à 1"39.

L'équipe féminine helvétique n'en a pas moins fêté un nouveau succès, le troisième en trois jours à Bad Kleinkirchheim: 10e du slalom, Brigitte Oertli a en effet remporté sa deuxième combiné après celui de Davos, devant Maria Walliser et la Tchèque Olga Charvatova. Au classement général de la Coupe du monde, la Zurichoise (137 pts) ne compte plus que trois points de retard sur Michela Figini (140), qui est parvenue à sauvegarder sa première place en terminant 6e du combiné.

ECARTS FAIBLES

Si elle s'était imposée dans les Grisons sur un parcours très plat, Christelle Guignard a triomphé hier sur une pente très raide par endroits, mais relativement peu sélective néanmoins. Hormis les deux premières, les écarts sont en effet très faibles. La Française de l'Alpe d'Huez a construit son succès dans la première manche, où elle laissait Quario à 0"86, l'étonnante Suédoise Monica Aejjae à 0"87 et Erika Hess à 1"16. Dans la seconde, elle assurait sa première place en obtenant le troisième meilleur temps, derrière Maria-Rosa Quario et l'Américaine Ewa Twardokens.

EXCELLENTE IMPRESSION

Même si la victoire leur a (pour une fois) échappé, les Suissesses ont encore fourni une excellente impression d'ensemble. Erika Hess a laissé apparaître une nouvelle progression, qui lui a permis de retrouver le podium pour la première fois depuis Davos (2e). Brigitte Gadiant a con-

firmé l'extrême régularité dont elle fait preuve depuis le début de la saison, et Corinne Schmidhauser (7e à Davos) a obtenu le meilleur résultat de sa carrière. Brigitte Oertli, enfin, a décroché dans la 2e manche un 5e temps qui témoigne de ses capacités dans la discipline.

LES RÉSULTATS

1. Christelle Guignard (Fra) 86"17 (42"49 + 43"68); 2. Maria-Rosa Quario (Ita) à 0"32 (43"35 + 43"14); 3. Erika Hess (Sui) à 1"31 (43"65 + 43"83); 4. Corinne Schmidhauser (Sui, 43"72 + 43"84) et Brigitte Gadiant (Sui, 43"76 + 43"80) à 1"39; 6. Monika Aejjae (Sue) à 1"42 (43"36 + 44"23); 7. Daniela Zini (Ita) à 1"58 (43"93 + 43"82); 8. Eva Twardokens (EU) à 1"79 (44"29 + 43"67); 9. Olga Charvatova (Tch) à 1"81 (43"95 + 44"03); 10. Brigitte Oertli (Sui) à 1"95 (44"30 + 43"82); 11. Paoletta Magoni (Ita) à 1"99 (44"12 + 44"04); 12. Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) à 2"00 (43"90 + 44"27); 13. Anja Zavadlav (You) à 2"10 (44"32 + 43"95); 14. Malgorzata Tlalka (Pol) à 2"18 (44"15 + 44"20); 15. Roswitha Steiner (Aut) à 2"27 (44"19 + 44"35); 16. Anita Wachter (Aut) à 2"46; 17. Karen Lancaster (EU) à 2"54; 18. Dorota Tlalka (Pol) à 2"96; 19. Maria Walliser (Sui) à 2"99; 20. Camilla Nilsson (Sue) à 3"11. Puis les autres Suissesses: 29. Monika Hess à 4"08; 30. Catherine Andeer à 4"29; 36. Michela Figini à 4"96; 47. Heidi Zeller à 7"20; 51. Patricia Kästle à 8"84; 96 concurrentes au départ, 56 classées. (si)

Championnat suisse de patinage artistique Avantage à Claudia Villiger

Le duel opposant, à la patinoire de Malley, la Davosienne Sandra Cariboni à sa jeune rivale Claudia Villiger (Effretikon), pour l'obtention du titre national, a pris la tournure prévisible à l'issue du programme court: la championne de 1983 a en effet cédé la première place provisoire à sa principale adversaire.

Aucune des deux n'a toutefois présenté une exhibition exempte d'erreurs: Sandra Cariboni a chuté sur le saïchow, cependant que Claudia Villiger a connu deux hésitations dans des sauts.

Chez les messieurs, le classement est déjà pratiquement établi: même si Oliver Höner était battu par le Genevois Paul Sonderegger dans les libres, le titre ne lui

échapperait pas. Mais la différence de classe est telle que cette éventualité n'en est pas vraiment une...

CLASSEMENT AVANT LES LIBRES

- Messieurs: 1. Oliver Höner (Zurich) 1,0; 2. Paul Sonderegger (Geneve) 2,0; 3. Adrian Anliker (Adelboden) 3,0.
Dames: 1. Claudia Villiger (Effretikon) 2,0; 2. Sandra Cariboni (Davos) 2,2; 3. Manuela Tschupp (Adelboden).
Danse (classement après les danses imposées et de création): 1. Gaby Schuppli - Markus Merz (Winterthur - Zurich) 1,0; 2. Beatrice Herzog - Roland Mäder (Bâle) 2,4; 3. Dietlind Gerloff - Claude Hamori (Zurich) 2,6. (si)

service du Suédois pour enlever la manche par 6-4.

Découragé, Jarryd n'avait plus la force ni l'énergie nécessaires pour contre-carer le jeu offensif de son adversaire dans la troisième manche et McEnroe l'emportait facilement par 6-2.

GÜNTHARDT/TAROCZY BATTUS

Les tournois se suivent mais ne se ressemblent pas pour Heinz Günthardt et Balazs Taroczy. Finalistes à Londres dans le championnat du monde WCT, le Suisse et le Hongrois ont été battus au premier tour.

Günthardt/Taroczy se sont nettement inclinés devant Pavel Slozil et Tomas Smid.

Simple messieurs, quarts de finale: Mats Wilander (Su) bat Johan Kriek (EU) 6-4, 3-6, 7-6. John McEnroe (EU) bat Anders Jarryd (Su) 2-6, 6-4, 6-2.

Premier tour du double: Tomas Smid/Pavel Slozil (Tch) battent Heinz Günthardt/Balazs Taroczy (S/Hon) 6-2, 6-4. Steve Denton/Kevin Curren (EU/AFS) battent Ken Flach/Robert Seguso (EU) 6-4, 6-3. (si)

SPORTS

Choc au sommet en première ligue ce soir aux Mèlèzes

Martigny attendu de pied ferme

Dans quelques heures, ce soir à 20 heures, le HC La Chaux-de-Fonds et Martigny vont jouer une carte importante... un match à quatre points. Pour les deux formations, la défaite est pratiquement interdite. Toutefois, les objectifs des deux protagonistes sont quelque peu différents. Les Valaisans, avec l'engagement notamment de Gagnon et Martel, ont investi passablement d'argent afin de retrouver leur place en LNB. Dès lors, ce soir, ils ne peuvent se permettre un nouvel échec. Sinon... Pour les Neuchâtelois du Haut le problème est autre. Dans l'esprit des dirigeants et des joueurs, il n'a jamais été question de briguer une place en finales d'ascension. On peut presque affirmer que le classement actuel tient du miracle. Aussi, si ce soir, les protégés de Jan Soukup devaient s'incliner, il n'y aurait pas lieu de dramatiser, de se lamenter.

Toutefois, ne croyez pas que le HC La Chaux-de-Fonds part battu d'avance. Bien au contraire. Il est bien décidé à réaliser une grande performance et à consolider sa deuxième place au classement.

Pierre-Alain Amez-Droz, la capitaine de l'équipe jurassienne, est le premier à l'affirmer.

Nous allons nous battre jusqu'au coup de sifflet final. Nous n'avons finalement rien à perdre. Aux finales, il ne faut pas encore y penser. Elles n'ont jamais été notre but. Bien sûr que si on peut y prendre part, nous saisissons l'occasion.

Cet hiver, nous préparons l'avenir. On s'est fixé trois saisons avant de retrouver notre place en LNB. Alors...

Martigny constitue il est vrai une échéance importante, poursuit Pierre-Alain Amez-Droz. Mais il ne faut pas en faire une montagne. L'équipe

valaisanne a l'habitude ces derniers temps de marquer beaucoup de buts. C'est une constatation. Mais elle en reçoit également passablement. C'est peut-être là notre chance. Il n'y a en tout cas pas lieu de faire des complexes. Nous avons des arguments à faire valoir. Au match aller nous nous sommes bien imposés 5 à 2. Nous devons nous en souvenir même si la rencontre de ce soir se déroulera dans un contexte différent.

Martigny, selon les déclarations de son entraîneur, a décidé de soigner la manière. Nous aussi. Aux Mèlèzes cette saison, nous n'avons peut-être pas toujours présenté un spectacle



Alain Amez-Droz: les chances chaux-de-fonnières de s'imposer reposeront en grande partie sur ses épaules. (Photo Schneider)

de qualité. Nous avons des excuses à faire valoir. La plupart des équipes qui nous ont rendu visite ont fermé le jeu. Avec Martigny, il n'en sera rien. Les Octoduriens qui doivent à tout prix s'imposer baseront leur tactique sur l'offensive. Dès lors, ce match devrait permettre au public chaux-de-fonnier que je souhaite nombreux, d'assister à une partie de qualité.

Pour affronter les Valaisans, Jan Soukup nourrit toutefois quelques inquiétudes. Markus Rettenmund qui s'est blessé samedi dernier à Meyrin, Laurent Dubois qui souffre d'un poignet et Sylvain Lengacher qui s'est plaint de douleurs au bas ventre sont incertains. Quant à Thierry Gobat et Michel Seydoux, ils sont depuis hier sous les drapeaux. On espère qu'ils seront libérés à temps.

Quant à la composition de l'équipe, elle ne devrait pas subir de profonds changements par rapport à la rencontre de samedi dernier à Meyrin.

Michel DERUNS

Au programme CE SOIR

Champéry - Monthey	20.15
La Chaux-de-Fonds - Martigny	20.00
Sion - Villars	20.15
Fleurier - Meyrin	20.15
Neuchâtel - Forward Morges ..	20.15

EN LNA

Arosa en danger

Arosa, le leader, entreprendra un périlleux déplacement. A Fribourg, il n'est pas à l'abri d'une déconvenue. Une défaite des Grisons pourrait permettre à Davos de reprendre la première place du classement. Les champions suisses, à domicile, en principe, ne devraient pas connaître trop de problèmes face à Bienne. Il en va de même pour Lugano qui évoluera à Langnau.

LNA

Davos - Bienne	20.00
Coire - Klotten	17.30
Fribourg - Arosa	20.00
Langnau - Lugano	20.00

LNB

Dübendorf - Rapperswil	17.00
Langenthal - Viège	17.30
Sierre - Olten	17.45
Bâle - Genève-Servette	20.00
Herisau - Wetzikon	20.00
Zoug - Berne	20.00
Ambri - Zurich	20.15

H Handball

Au Pavillon des Sports

Un match à ne pas perdre

Le HBC La Chaux-de-Fonds va sans doute jouer une carte capitale cet après-midi au Pavillon des Sports, à 17 heures.

Actuellement lanterne rouge avec deux points seulement, les Neuchâtelois recevront l'avant-dernier du classement, le TV Aarberg qui totalise six points tout comme Gym Bienne.

C'est dire que tout espoir n'est pas perdu pour les Chaux-de-Fonnières. Mais, ces derniers se doivent à tout prix aujourd'hui de fêter une deuxième victoire. Une nouvelle défaite les condamnerait pratiquement à évoluer en troisième ligue la saison prochaine. Alors... (Imp.)

Servette vainqueur du Tournoi de football en salle de Genève Révolte payante du FC la Chaux-de-Fonds

L'enthousiasme a succédé à la déception. Les 8500 spectateurs sont repartis conquis. Le football-spectacle a retrouvé ses lettres de noblesse, hier soir, lors de la deuxième soirée des «Placettes Indoors». Les buts sont tombés comme des fruits mûrs tout au long des trois heures de la manifestation.

Le FC Servette a finalement remporté ce tournoi sans concéder la moindre défaite. Stuttgart n'est pas parvenu à inquiéter les Genevois, concédant même une sévère défaite face à Nantes dans le dernier match du tournoi.

De notre envoyé spécial:
Laurent GUYOT

Mais une équipe a incontestablement dominé cette ultime soirée. Il s'agit du FC La Chaux-de-Fonds. Complètement métamorphosés par rapport à la veille, les «jaune et bleu» ont entrepris une révolte payante au propre comme au figuré. Les Neuchâtelois se sont payés le luxe d'être la seule équipe à ne pas perdre de points hier. En battant Lausanne et Nantes, les Montagnards ont même empoché une prime spéciale de 1000 francs grâce à l'efficacité de leurs attaquants, en plus des 100 francs par but marqué.

D'autre part, un jury de journalistes a désigné la formation de Marc Duvillard comme la plus fair-play du tournoi et Roger Läubli comme le meilleur gardien.

Terminant quatrième en raison de sa défaite contre Stuttgart, le FC La Chaux-de-Fonds a rempli son contrat de la plus belle manière après des débuts timides. Cette résurrection réussie lors de la deuxième soirée est tombée à point nommé puisque le sponsor Zenith International était venu jusqu'à Genève pour présenter le contrat original le liant au FC La Chaux-de-Fonds. Nous reviendrons sur ce sujet fort intéressant dans une prochaine édition.

Seule ombre au tableau dans ce feu d'artifice final: le deuil qui a frappé un des joueurs chaux-de-fonnières. En effet, Ernest Schleiffer a eu la douleur de perdre son père âgé de 60 ans, d'un arrêt cardiaque dans la nuit de jeudi à vendredi. Le stoppeur du FC La Chaux-de-Fonds est rentré précipitamment à la maison vendredi matin.

● LA CHAUX-DE-FONDS -

LAUSANNE-SPORTS 7-4 (2-4)
Animé d'une rage de vaincre peu commune, le FC La Chaux-de-Fonds a remporté son premier succès grâce à une deuxième mi-temps remarquable. Menés 4 à 2, les «jaune et bleu» se sont payés le luxe d'inscrire 5 buts consécutifs tous plus jolis les uns que les autres.

Croyant trop vite à son succès, Lausanne a connu toutes les peines du monde à endiguer les offensives chaux-de-fonnières. Disputée sur un rythme effréné avec des occasions multiples des deux côtés, cette rencontre a lancé la soirée sur des bases remarquables.

Buts: Pellegrini, Matthey, Gianfreda, autogoal Capraro, Ryf, Hertig, Meyer, Gianfreda, Zwygart, Morandi, Noguès.

● STUTTGART-SERVETTE 2-5 (0-0)

Le choc entre ces deux équipes a tenu toutes ses promesses. Oubliant les consignes défensives surtout en deuxième période les deux équipes se sont livrées à un festival offensif. Le Brésilien Celso a enchanté les spectateurs par des prouesses techniques et deux buts magnifiques. Malgré la rigueur germanique et le pied gauche magique de Sigusvinsson, Stuttgart ne s'est jamais remis des deux buts concédés tout au début de la deuxième mi-temps.

Buts: Geiger, Celso, Förster, Kok, Sigusvinsson, Castella, Celso.

● STUTTGART - NANTES 2-8 (1-2)

Buts: Eydelie, Klinsmann, Furic, Halilhodzic, Touré, Obry, Claesen, Halilhodzic, Delanoé, Amisse.

● NANTES -

LA CHAUX-DE-FONDS 1-3 (0-2)

Continuant sur sa lancée du match contre Lausanne le FC La Chaux-de-Fonds a terminé son tournoi en apothéose. Les «jaune et bleu» déterminés comme jamais et utilisant judicieusement leur technique, notamment les Zwygart, Morandi, Noguès, se sont payés le luxe d'épingler à leur tableau de chasse, le FC Nantes, co-leader du championnat de France. L'addition aurait même pu s'avérer plus salée si Bertrand-Demagnes n'avait pas multiplié les arrêts dont un sur un penalty de Zwygart.

Buts: Morandi, Capraro, Matthey, Halilhodzic, Zwygart.

● SERVETTE - LAUSANNE 1-1 (0-0)

Le derby lémanique a tout sauf tenu ses promesses. Les Servettiens se sont contentés de contrôler la situation. Le but obtenu par le Brésilien Celso n'a surtout pas enhardi les Genevois. Ces derniers pouvaient même se permettre un match nul pour être classés vainqueurs du tournoi avant l'ultime match.

Spéculateurs, les «grenat» ont dû concéder l'égalisation face à des Lausannois tentant en vain le tout pour le tout dans les ultimes minutes. Le public n'a guère apprécié l'attentisme genevois, sifflant même les futurs gagnants.

Buts: Celso, Andrey.

CLASSEMENT FINAL

1. Servette 4-6 (12-6); 2. Nantes 4-5 (16-11); 3. VfB Stuttgart 4-4 (8-14); La Chaux-de-Fonds 4-4 (10-15); 5. Lausanne 4-1 (9-14).

Classement du meilleur buteur: 1. Vahid Halilhodzic (Nantes) 7; 2. Celso (Servette) 5.

Meilleur gardien: Roger Läubli (La Chaux-de-Fonds).

Trophée Fair-Play: 1. La Chaux-de-Fonds.

Meyrin à Belle-Roche

Après sa très bonne performance de samedi dernier face à Forward-Morges, le CP Fleurier devrait battre, ce soir à Belle-Roche, l'avant-dernier du classement, Meyrin, et conserver ainsi son cinquième rang.

Les Fleurisans se méfieront toutefois. Si les Genevois sont pratiquement relégués en deuxième ligue, il leur reste une petite chance de revenir sur Neuchâtel qui ne se trouve qu'à deux longueurs. C'est dire que si Fleurier peut jouer la carte de la sécurité, les Genevois vont tenter le tout pour le tout afin de récolter deux points et obtenir un éventuel match de barrage. (jp)

Deuxième ligue

Noiraigue - Tavannes 7-4.
Ce soir: Le Locle - Université (20.00), Montmolin - Tramelan (18.15 à Saint-Imier). - Dimanche: Joux-Derrière - Court (17.45), Fuet-Bellelay - Delémont (20.00 à Bienne).

S Ski nordique

Sandoz et Dräyer à Saignelégier

Les Loclois Daniel Sandoz et Jean-Marc Dräyer courront à l'avenir sous les couleurs du Ski-Club Saignelégier. Le club franc-montagnard et celui de la Mère-commune sont en effet parvenus à un accord afin d'augmenter leurs chances de s'illustrer lors des championnats suisses de relais. Nous reviendrons sur cette importante décision, qui permettra peut-être au Giron jurassien de retrouver le podium dans quelques semaines, dans notre édition de lundi.

Relevons toutefois que cet accord n'entrera pas en vigueur pour les championnats jurassiens qui se déroulent ce week-end aux Cernets. (Imp)

Du côté de la Combe-Girard Concours annuel de saut

Une fois n'est pas coutume, le Ski-Club Le Locle s'est mis sur la brèche pour organiser son concours annuel de saut à skis, qui se disputera ce week-end sur le tremplin de la Combe-Girard.

Cette compétition faisant partie pour la première fois de la Coupe suisse FSS, les organisateurs espèrent vivement rencontrer un écho favorable auprès du public. Le spectacle paraît d'ores et déjà assuré avec, pour la fine bouche, la participation de Gérard Balanche et de Fabrice Piazzini, et de nombreux autres concurrents.

Une place a également été réservée aux O.J. et aux juniors. Alors, qu'on se le dise...

PROGRAMME

Samedi: 13.30-17.00, entraînements.
Dimanche: 09.00-11.00, entraînements obligatoires; 13.30, début des concours. (pa)

B

boîte à confidences

Longines innove

Événement dans les annales du chronométrage sportif Longines, lors du Rallye de Monte-Carlo. Pour la première fois en effet, à l'occasion de l'épreuve spéciale des Dunières (près de Saint-Etienne), le 27 janvier prochain, la Télévision française retransmettra ce parcours en direct pendant plus d'une heure, avec à l'écran, le temps net de chaque concurrent en piste.

C'est une première pour laquelle les techniciens du chronométrage Longines se préparent activement et qui requiert la même attention qu'un chronométrage en direct d'une épreuve de ski alpin par exemple.

TF1 mobilisera cinq caméras pour suivre les 2 km. 300 du tronçon que les voitures couvriront en 1 minute 45 secondes, environ. Les trente premiers concurrents s'élanceront toutes les deux minutes, permettant ainsi aux téléspectateurs de suivre la totalité du parcours. A l'écran, Longines fera apparaître le temps net de course au centième de seconde, un pointage intermédiaire, temps à battre et temps final avec rang. (comm)

Iten remet ça

Le professionnel zurichois Sepp Iten a officiellement demandé à Peter Stucki, président de la Commission de la boxe professionnelle de la Fédération suisse, de déposer sa candidature pour le titre européen des poids coq, détenu par l'Italien Ciro de Leva. Iten entend disputer ce championnat d'Europe à la fin février ou au début mars.

Sepp Iten a déjà disputé un championnat d'Europe. En 1982, à Zurich, il avait été nettement battu par le Britannique Pat Cowdell pour le titre européen des plumes. (si)

Présentation des Fagor

L'ancien champion espagnol Luis Ocana a présenté à Font-Romeu les dix-huit coureurs de l'équipe espagnole Fagor, dont il assure la direction technique avec le Français Serge Beucherie. Cette formation est composée des Français Pascal Andorra, Jean-Claude Bagot, Pierre Bazzo, Jean-René Bernaudeau, Michel Bibollet (néo-pro), Jacques Bossis, Jean-François Chaurin, Patrick Clerc, Philippe Lauraire, François Lemarchand (néo-pro), Thierry Peloso (néo-pro) et Marcel Tinazzi, des Belges Fons de Wolf, Nico Emonds, René Martens et Pol Verschuer, de l'Espagnol Pedro Munoz et de l'Irlandais Martin Earley (néo-pro).

Ces dix-huit coureurs ont suivi un stage d'oxygénation de douze jours en altitude, au cours duquel leur mise en forme s'est opérée à partir de séances de ski de fond et de randonnées à vélo. A l'issue de ce stage, Luis Ocana a indiqué que son équipe participerait, du 5 au 7 février, à la première épreuve par étapes française, l'Etoile de Bessège. (si)

Complications pour Falcao

Tout en indiquant que sa récente opération à un genou, à laquelle il s'est soumis il y a trois semaines, aux Etats-Unis, le joueur brésilien Roberto Falcao a déclaré qu'il devait retourner aux USA pour des tests sérieux, car «je l'avoue, la guérison n'avance pas aussi rapidement que je le pensais. Je ne pense pas que je pourrai jouer avant fin mars. Je fais pourtant huit heures de physiothérapie par jour.»

G

gains

PARI MUTUEL ROMAND

Rapports de la course du 10 janvier à Vincennes:

Trio	
Ordre	Fr. 1.076.—
Ordre différent	Fr. 215,20
Quarto	
Ordre, cagnotte	Fr. 2.468,55
Ordre dif., cagnotte	Fr. 1.044,55
Loto	
7 points	Fr. 1.179,10
6 points	Fr. 67,30
5 points	Fr. 4,15
Quinto, cagnotte	Fr. 7.410,60

(si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Du bonheur et rien d'autre

«Vous êtes heureux, vous ?» Question insidieuse. Qui vous pique, comme un moustique indésirable. «Heureux ? Ou-oui. Oui, je crois. Enfin, il me semble...»

Posez la question. Vous verrez qui vous répondra: «Oui, tout à fait». Dans notre monde qui suinte la misère, qui pleure la faim, qui gangrène la guerre. Sur une terre en sursis, polluée, épuisée par nos insatiables besoins, et sur laquelle pèse l'épée de Damoclès des deux «grands», de leurs missiles, de leurs bombes.

Peu d'interlocuteurs vous répondront: «Non, je suis très malheureux». Parce que dans l'opulence où nous vivons, bien au chaud, la panse rebondie et l'expression en toute liberté, il faut aussi avoir du culot pour se plaindre.

Je suis de ceux qui vous crieront leur bonheur à la face. «Oui, je suis heureuse. Heureuse et révoltée. Heureuse et passionnée». Ce n'est pas incompatible. Il n'est pas nécessaire de se replier dans une coquille, de fermer les yeux quand tout va de travers pour vivre heureux. Le bonheur n'est ni une question de confort, ni une question de durée. C'est un état d'esprit. Qui s'acquiert comme une connaissance nouvelle. Qui s'apprend quotidiennement. Souvent remis en question, perfectible aussi.

Félicien Marceau a écrit: «Le bonheur c'est de savoir ce que l'on veut et le vouloir passionnément». Une recette. À appliquer avec ferveur. Le bonheur est volonté et passion.

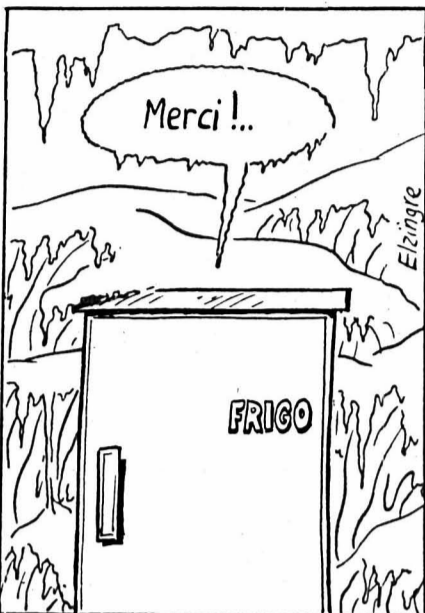
Il ne peut se vivre qu'au présent. Un passé heureux révèle un présent triste et un futur heureux ne peut être que l'espoir d'un présent raté. Le bonheur, c'est aimer aujourd'hui.

Si nous commençons tous par être heureux, le monde irait beaucoup mieux. Ce n'est pas une boutade. Les hommes croient que le monde doit aller mieux pour qu'ils puissent être heureux. Alors qu'il faudrait commencer par donner. Se donner. Faire cadeau de soi à la vie, aux autres. Et ce n'est pas un cadeau que d'offrir ce que l'on n'aime pas. C'est pourquoi il faut commencer par s'accepter, par s'aimer pour poser le pied sur le chemin du bonheur.

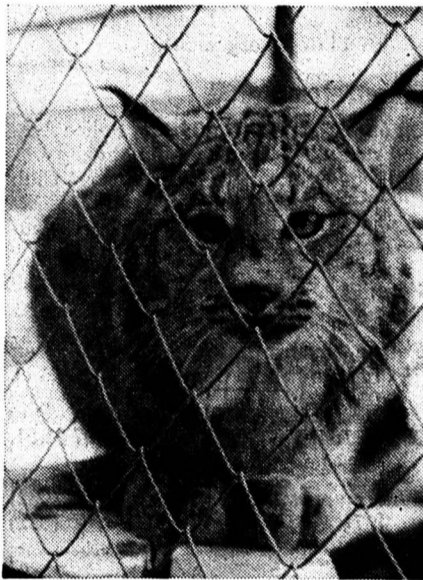
Comme Eluard, je suis persuadée qu'il ne faut pas de tout pour faire un monde. Il faut du bonheur et rien d'autre et un monde nouveau est toujours à bâtir.

Anouk ORTLIEB

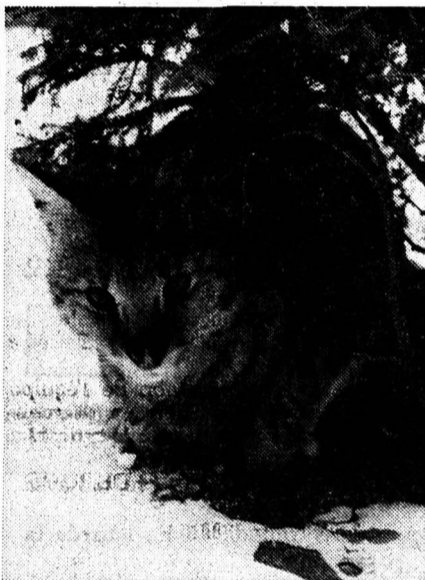
Duo du banc



Propriétaire d'un zoo privé à Marin Un judoka passionné par les félins



Le lynx du Canada (mâle) derrière son grillage et Kim, le serval, qui a trouvé un petit coin sans neige où se coucher. (Photos Impar-AO)



«On commence par des serpents, on finit par les félins», lui avait dit un grand «chasseur» d'animaux sauvages (qui les capturait pour des jardins zoologiques).

Et effectivement, après quelques années M. Frédéric Kyburz s'est séparé de ses reptiles pour un couple de servals. La femelle a porté quelques fois, et M. Kyburz a gardé son premier petit. Aux trois servals se sont ajoutés un couple de chats des Marais, noirs, et trois superbes lynx du Canada.

Tous ces animaux sont nés en captivité. Le but de M. Kyburz est de les

calme, c'est pourquoi il n'ouvre pas ses portes au public.

A côté des félins, M. Kyburz a une autre passion. Le judo. Judoka émérite, il a été dix fois champion suisse et il a remporté une médaille de bronze aux championnats du monde en 1965. Aujourd'hui, il s'entraîne encore pour son plaisir et fonctionne comme juge international.

A. O.

● LIRE EN PAGE 18

Agriculture et environnement
Entre équilibre et déséquilibre
● LIRE EN PAGE 21

faire se reproduire dans les meilleures conditions possibles, et dans le

Canton de Neuchâtel Affaire Jean-Claude Leuba: nouvelle amende de 100 fr.

L'affaire qui oppose depuis le mois de septembre dernier le député socialiste chaux-de-fonnier Jean-Claude Leuba au Conseil d'Etat et qui met en cause le commandant de la police cantonale Henri-Louis Perrin, vient de connaître un nouvel épisode. Jean-Claude Leuba a écopé d'une nouvelle amende de 100 francs.

On se souvient que lors d'une première décision, le juge d'instruction II de Neuchâtel, Mme Barbara Ott, le 13 septembre dernier, avait infligé au député Leuba une amende de 100 fr. pour avoir refusé de révéler ses sources en se retranchant derrière l'immunité parlementaire. Recourant contre cette sanction auprès de la Chambre d'accusation, J.-Cl. Leuba fut libéré, la Chambre le mettant au bénéfice de l'erreur de droit.

Les motifs avancés par la Chambre d'accusation étant de nature à faire revenir le député sur son refus de témoigner, ce dernier a donc à nouveau été convoqué devant le juge d'instruction Ott. Cependant, comme lors de sa première audition, J.-Cl. Leuba a non seulement refusé de révéler ses sources, mais encore de s'exprimer sur les circonstances dans lesquelles des documents provenant des archives de la

police cantonale lui avaient été remis. Dans ces conditions, le juge d'instruction Ott vient d'infliger à Jean-Claude Leuba une nouvelle amende de 100 francs.

L'affaire n'est pas près de se terminer. En effet, le député chaux-de-fonnier est bien décidé à ne pas en rester là. Avec l'appui de son avocat, il va maintenant faire un recours auprès de la Chambre d'accusation. Si cette dernière donne raison au juge d'instruction Ott, un nouveau recours sera encore adressé auprès d'une autre instance compétente neuchâteloise et, à défaut, le député chaux-de-fonnier ira jusqu'au Tribunal fédéral.

Pour le député Leuba, ce n'est pas lui qui a donné une certaine publicité à cette affaire, mais bien le Conseil d'Etat qui a porté plainte contre lui.

Enfin, signalons que le 26 septembre dernier, lors de l'éclatement de l'affaire, le commandant Henri-Louis Perrin avait annoncé qu'il allait porter plainte contre le député Leuba pour l'avoir mis en cause. Or, aujourd'hui, le délai de plainte de trois mois est écoulé et aucune plainte n'a été déposée par le commandant de la police cantonale.

Quoi qu'il en soit, on n'est pas encore sorti du tunnel ! (rd)

billet

Ça fait des semaines qu'il y pensait. Il feuilletait un tas de catalogues. Il avait fini par trouver dans deux d'entre eux exactement ce qui lui convenait: un petit ordinateur fait exprès pour les débutants, avec une bonne mémoire, un bon basic, un chic petit enregistreur pour conserver les programmes, et un tas d'autres belles promesses. C'était le plus jeune appareil d'une grande marque, précisément celle du mini-ordinateur de son papa. Donc, il pourrait faire sur le sien des programmes qui passeraient aussi sur celui du paternel.

Il coûtait assez cher, pour un gamin de douze ans, ce petit machin de ses rêves. Il décida donc que, pour Noël, au lieu de jouets, il demanderait qu'on lui donne de l'argent. Il faisait comptes et supputations: 100 fr. du grand-père, 50 fr. de la grand-mère, peut-être 20 fr. de la tante... Il arrivait à une jolie somme. Il manquait quand même quelques billets... Ce fut hélas le cas lorsqu'il eut ouvert toutes les enveloppes sous l'arbre de Noël. Il se souvint qu'il avait une tirelire chez son parrain, qui fut d'accord qu'il l'ouvre. Mais ça ne suffisait pas encore. Alors le parrain lui offrit ce qui manquait, en lui consentant cette avance de cadeau d'anniversaire, fête qui pointait à un horizon assez lointain.

Fou de joie, il se rendit au magasin avec son papa. Il vit le petit ordinateur, tapota sur ses

touches. Une merveille! Oui, mais voilà: le vendeur l'avertit honnêtement: il n'existe pas de logiciel pour cet appareil (pas de programmes de jeu ou autres); il n'est pas du tout compatible avec celui de papa; et le summum: le mode d'emploi n'existe qu'en allemand! Bref une sacrée déception. Le cœur gros et les larmes aux yeux, il renonça sagement à un achat qu'il aurait bien vite regretté... Le vendeur lui fit l'article pour le modèle au-dessus, de la même marque, un truc sensationnel, ultra-moderne, bourré d'astuces... mais qui bien entendu coûtait deux fois plus cher. Le gamin n'avait de loin pas de quoi se l'acheter. Il décida courageusement de patienter, et de faire encore des économies.

Mais il râla un bon coup. Avec raison! Même les maisons «sérieuses» mettent en catalogue des articles astucieux en les parant de qualités qu'ils n'ont pas et en ne disant pas tout, pour apâter le client?

Oui, mon petit, tu pourras le vérifier encore souvent: des pièges sont tendus partout; ne te fais pas d'illusions et sois sur tes gardes. C'est la vie que les hommes font, hélas!

J.E.



Q

quidam

Mme Simone Wyss, 49 ans, est originaire de La Chaux-de-Fonds. Elle y habite également. Mme Wyss, qui a été gravement malade, touche une rente de l'assurance invalidité. De ce fait, elle devenue un parfait cordon-bleu, ses problèmes de santé ne lui permettant pas de sortir aussi facilement, et souvent, que le commun des mortels.

Or donc, la cuisine est une de ses occupations favorites, de même que le tricot et la broderie. Elle aime aussi se balader, dans la mesure du possible, et fait de temps à autre des balades en car.

Parmi ses sorties les plus marquantes, la Fête des tulipes, à Morges, et un crochet par Bâle. Ces deux destinations: les plus lointaines que Mme Wyss ait atteintes.

(Imp - photo Impar-Gladioux)

B

bonne nouvelle

En patins sur le lac de Biemme

Le lac de Biemme est ouvert depuis hier aux patineurs de toute la région. Il y a des années que les Biemmois n'ont plus eu le plaisir de patiner ailleurs qu'à la patinoire de Boujean.

C'est qu'il faut une bonne couche de glace pour ne pas courir trop de risque en marchant sur l'eau gelée.

En patins, du bord du lac à l'île Saint-Pierre, combien de temps faut-il? Le meilleur moyen d'obtenir la réponse est de parcourir le chemin soi-même. Et sans trop tarder, car le lac pourrait bien dégeler plus vite qu'on ne le pense. (cd)

S

sommaire

CONSEIL GÉNÉRAL DE SAINT-IMIER. - Budget 85, deuxième version.

PAGE 19

FRANCHES-MONTAGNES. - La souris des neiges.

PAGE 21

IMPARTIAL SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Patinoire: sa, 20 h., La Chaux-de-Fonds - Martigny.
 Restaurant des Endroits: sa, 21 h., Petit Nouvel An du Jazz-Club.
 Collège des Foulets: di, 10 h., course populaire de ski de fond; Tour du Mont-Jacques.
 Bois du Petit-Château: parc d'acclimation, 6 h. 30-17 h.
 Vivarium: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
 Musée paysan: sa et di, 14-17 h.
 Musée international d'horlogerie: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: expo «De L. Robert à Le Corbusier», collec. art régional et internat., sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
 Musée d'histoire naturelle: sa, di, 10-12 h., 14-17 h.

Suisse romande, centrale d'appel AST pour passagers handicapés, tél. 066 / 22 88 88

Neuchâtel

Biblioth. publique et universitaire: Fonds général, sa 9-12 h. Lecture publique, sa, 9-17 h. Expo Jean-Jacques Rousseau, sa, 14-17 h; expo Kafka, 8-17 h.
 Plateau libre: sa, 22 h., Formica, rock français.
 Musée d'Ethnographie: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
 Musée d'Art et d'Histoire: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
 Musée d'histoire naturelle: sa et di, 14-17 h.
 Musée d'archéologie: sa et di, 14-17 h.
 Galerie des Amis des Arts: expo Carmen Lanz et Domenico Sorrenti; vern. sa, 17 h. Di ouv. 10-12 h., 14-17 h.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., di, ouv. 10-12 h. 30, 17-21 h., Trésor, rue du Seyon. Ensuite 25 10 17.
 SOS alcoolisme: (038) 33 18 90
 Alcooliques Anonymes: (038) 55 10 32, le soir.
 La Main-Tendue: 143.
Cinéma de samedi et dimanche
 Apollo: 15 h., 20 h. 30, Borsalino; sa, 17 h. 45, 22 h. 45, di, 17 h. 45, Le sens de la vie.
 Arcades: 15 h., 20 h. 30, Amadeus.
 Bio: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, SOS fantômes.
 Palace: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, (sa aussi 23 h.), L'histoire sans fin.
 Rex: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 45, La vengeance du serpent à plumes.
 Studio: 15 h., 18 h. 45, 21 h., (sa aussi 23 h. 15), 1984.

Marin

Galerie Marin-Centre: expo Photo-Club Neuchâtel.

Saint-Blaise

Galerie Bakya: expo peintures de Guy Renaud, sa-di, 14-20 h.

Cortailod

Galerie Jonas: expo aquarelles et lithographies de Bran Van Velde, sa-di, 14 h. 30-18 h. 30.

Saint-Aubin

La Tarentule: sa, 20 h. 30, «Lady Strass», par l'Avant-Scène de Bâle.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: fermé jusqu'au 1er mars.
 Médecin de service: du sa, 12 h., au lu, 8 h., Cabinet de Fontainemelon, 53 49 53.
 Pharmacie d'office: Piergiovanni, Fontainemelon.
 Hôpital et maternité, Landeyeux: 53 34 44.
 Ambulance: 53 21 33.
 La Main-Tendue: 143.
 SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.

Réception des avis urgents: jusqu'à 20 heures

Le Locle

Cinéma Casino: sa, di, 20 h. 30, Carmen.
 Patinoire: sa, 20 h., Le Locle - Université Neuchâtel.
 Maison de paroisse: sa, 20 h. 15, récital Ricet Barrier.
 Musée des beaux-arts: di, 14-17 h.
 Musée d'Horlogerie: di 14-17 h.
 Bibliothèque ville: fermée.
 Bibliothèque des jeunes: sa, 10-12 h.
 Le Perroquet: bar-dancing.
 Le Dragon d'or: bar-dancing, fermé di.
 Patinoire: sa, 9-17 h., di, 9 h. 30-17 h.
 Pharmacie d'office: du Casino, sa, jusqu'à 19 h., di, 10-12 h., 18-19 h. Ensuite le No 117 renseignera.
 Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, (039) 31 52 52.
 Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 La Main-Tendue: No 143.
 Crèche-pouponnière: 31 18 52, garde-rie, tous les jours.
 SPA: 31 13 16 ou 31 41 65.

Villers-le-Lac

Gardes dimanche 13 janvier:
 Médecin: Dr Vionnet, 67 19 75.
 Pharmacie: Genevaud, Morteau, 67 18 67.
 Infirmière: Mme Binetruy, 43 04 78.
 Cinéma Vox: sa et di, 21 h., L'année des méduses.

AVIS URGENTS

MAISON DE PAROISSE LE LOCLE
 Ce soir à 20 h. 30 (et non à 20 h. 15 comme annoncé) récital public de

Ricet Barrier

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: sa, 20 h. 30, di, 14 h. 30, 20 h. 30, Top secret; di, 17 h., L'Amérique interdite.
 Couvét, grande salle: sa, 21 h., bal avec Axis.
 Couvét, Central: di, 15 h., loto de la SFG.
 Fleurier, patinoire couverte: sa, 20 h. 15, Fleurier - Meyrin.
 La Côte-aux-Fées: di, 9 h., 4e Marathon des Cimes.
 Les Bayards: atelier Lermite: expo de Noël, sa, di, 14-18 h.
 Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05.
 Fleurier: L'Alambic, 21-2 h.
Informations touristiques: gare Fleurier, 61 10 78.
Police cantonale: 61 14 23.
Police (cas urgents): 61 11 07.
Police du feu: 118.
 Fleurier, service du feu: 61 12 04 ou 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
 Hôpital de Fleurier: 61 10 81.
 Hôpital et maternité de Couvét: 63 25 25.
 Ambulance: 61 12 00 et 61 13 28.
 La Main-Tendue: 143.
 SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.
 Médecin de service: de sa, 12 h. à di, 22 h., Dr Borel, Couvét, 63 16 26.
 Pharmacie de service: de sa, 16 h., à lu, 8 h., Bourquin, Couvét, 63 11 13. Ouverte di, 11-12 h.

Musée d'histoire et médaillier: sa et di, 10-12 h., 14-17 h.
 Galerie Club 44: expo Ung No Lee, sa, 17-20 h. 30.
 Galerie du Manoir: expo peintures de Cad'oro, Evrard, Jaquet, Nicolet, Rufenacht, Honegger et Hekel, sa, 15-19 h., di, 10-12 h.
 Galerie L'Echoppe: expo dessins à la plume d'André Paratte, sa, 14-17 h.
 Galerie Sonia Wirth: expo peintres chaux-de-fonniers, sa, 14-18 h. 30.
 Galerie Louis Ducommun: sa, 17 h. 30-21 heures.
 Bibliothèque de la Ville, département audio-visuel et discothèque: sa, 9-12 h., 13 h. 45-16 h.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: sa, 10-12 h., 13 h. 30-16 h.
 Patinoire: sa, 9-11 h. 45, 14-16 h. 30, 20 h. 30-22 h., di, 9-11 h. 45, 15-17 h.
 Piscine des Arêtes: sa, 10-21 h., di, 9-18 heures.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attrac., sauf di.

Le Scotch: Bar-Dancing-Attrac., sauf di.
 Club 55: Dancing-Attractions, sa et di.
 Le Domino: Cabaret-Attractions, sa et di.
 La Boule d'Or: Bar-dancing, sauf di.
 Centre de rencontre: sa, 14-22 h.; di, 14-20 h.
 Vieux Puits du CPS: Puits 1, sa, 9-11 h. 30.
 Accueil du Soleil (Serre 67): 14-17 h.
 Eglise réformée: secrétariat 23 52 52.
 Télébible: 23 25 00.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., 28 52 42.
 SOS alcoolisme: 28 75 23.
 Alcooliques Anonymes AA: 28 23 76, permanence 24 h. sur 24.
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): 23 07 56 ou 23 67 03.
 La Main-tendue: 143. 20" d'attente.
 Hôpital: 21 11 91.
 Pharmacie d'office: Carlevaro, L. Robert 81, jusqu'à 20 h. 30, di, 10-12 h. 30, 17-20 h. 30. En dehors de ces heures, 23 10 17, renseignera.
 Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Société protectrice des animaux: 23 45 65.
Police secours: 117.
Police du Feu: 118.

Cinéma de samedi et dimanche
 Corso: 14 h. 30, 17 h., 20 h. 45, Au-dessous du volcan.
 Eden: 14 h. 45, 20 h. 45, Yentl; 17 h. 30, Brubaker; 23 h. 30, Prends mon corps, il brûle.
 Plaza: 14 h. 30, 20 h. 45, L'été du bac.
 Scala: 15 h., 20 h. 45, Gremlins; 17 h. 30, Greystoke, la légende de Tarzan.

La Sagne

Bal du Petit Nouvel An: sa dès 21 h.
 Musée (bâtiment communal): 14-17 h., premier dimanche de chaque mois.

AVIS URGENTS

Restaurant de Biaufond
Fermeture annuelle
 du 13 janvier au 22 février.
 Réouverture le 23 février.

SKIEURS À VOS LATTES

SKI ALPIN

Situation	Cm.	Neige	Pistes	Remontées
Les Breuleux	30-40	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Les Bugnens	40-50	poudreuse	praticables	fonctionnent
Develier	10-20	dure	praticable	fonctionnent
Les Genevez	40-60	poudreuse	bonnes	fonctionnent
La Golate s/Reconvilier	40-60	poudreuse	praticables	fonctionnent
Grandval	30-40	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Mont-Soleil	45	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Montvoie	40	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Nods-Chasseral	10-20	dure	praticables	fonctionnent
Les Orvales	30-40	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Plagne	30	poudreuse	bonnes	fonctionnent
Prés d'Orvin	10-30	poudreuse	praticables	fonctionnent
Romont	20	dure	praticables	fonctionnent
Les Savagnières	40	poudreuse	praticables	fonctionnent
Sous-le-Monts	20-30	poudreuse	praticables	fonctionnent
Tramelan Lumini	30	dure	praticables	fonctionnent
Tramelan	30	dure	praticable	fonctionnent

Ski de fond

Toutes les pistes du Haut-Plateau franc-montagnard sont bonnes et tracées, 40-50 cm. de neige poudreuse. Il en est de même pour les pistes Mont-Soleil - Mont-Crosin, Mont-Crosin - La Ferrière, La Werdtberg - Le Harzer (ouverte dès samedi), Raimeux ainsi que La Haute-Borne, Pleigne, Movelier et Vermes. La piste chasseral - Prés d'Orvin est ouverte et praticable.

La piste de luge Moron - Malleray est ouverte.
 (Communiqué par les Offices du tourisme du Jura et du Jura bernois)

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, (032) 93 51 66.
 La Main-tendue: No 143.
Saint-Imier
 Cinéma Lux: sa et di, 20 h. 45, La triche; di, 16 h., Timerider.
 CCL: expo photos de Léon Declerc, sa-di, 14-18 h.
 Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.
Service du feu: 118.
Police cantonale: 41 25 66.
Police municipale: 41 20 46.
Pharmacie de service: sa, 13 h. 30-16 h., 19-19 h. 30, di, 11-12 h., 19-19 h. 30, Liehti, 41 21 94. En dehors de ces heures, 111.
Médecin de service: sa et di, Dr Girard, 41 17 61.
Hôpital et ambulance: 42 11 22.
Infirmière visitante: 41 40 29 ou 41 46 41 ou (032) 97 17 34.
 A.A. Alcool. anonymes: 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: 44 10 90.
 Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: sa, 20 h. 15, Police Academy. Di, 20 h. 15, Emmanuelle 4.
 Halle de gym: sa, 20 h. 15, concert Club mixte accordéonistes.
 Services techniques et permanences eau-électricité: 97 41 30.
Feu: 118.
Police cantonale: 97 40 69.
Police municipale: 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: 97 68 78, sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.

SPORTS

Tous les jours des reportages, des photos, des commentaires et des résultats.

Canton du Jura

Urgence médico-dentaire de l'Association jurassienne des médecins-dentistes, di et jours fériés, (066) 66 34 34.
 Transport handicapés, service «Kangourou»: 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
 La Main Tendue: 143.
Le Noirmont
 Cinéma: sa, 20 h. 45, di, 20 h. 30, Les nuits de la pleine lune.
Les Breuleux
 Cinéma Lux: sa, 20 h. 30, Tricheurs.

Saignelégier

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 51 21 51.
Police cantonale: 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: 51 22 44.
Hôpital, maternité: 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.
Pharmacie: Fleury, (039) 51 12 03. Sa, ouverte jusqu'à 16 h., di, 10-12 h.
 Aide familiale: 51 14 37.

Les Genevez

Musée rural jurassien: di, 14-17 h.

Delémont

Cinéma Lido: sa 20 h. 30, di 16 h., 20 h. 30, A la poursuite du diamant vert.
 Cinéma La Grange: sa, 19 h. 30, 21 h. 30, di, 16 h., 20 h. 30, L'affrontement.
 Bibliothèque ville (Wicka II): sa, 10-12 heures.

Tavannes

Cinéma Royal: sa, 20 h. 15, di, 15 h., 20 h. 15, Porkys 2.
 Vivarium Ophidia: sa, di, 14-18 h.

Bévilard

Cinéma Palace: sa, 20 h. 30, di, 15 h. 30, 20 h. 30, Bons baisers d'Athènes.

Moutier

Cinéma Rex: sa, 20 h. 30, di, 16 h., 20 h. 30, Le jumeau; sa, 23 h., séance nocturne.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, 93 18 24.
 Services industriels: 93 12 51; en dehors des heures de bureau 93 12 53.
Service du feu: 93 18 18.
Police cantonale: 93 38 31.
Police municipale: 93 33 03.
Hôpital: 93 61 11.
Ambulance: 93 40 40.
 Soeur visitante: 93 14 88.
 Soeurs garde-malades: 93 18 69.
Pharmacie d'office: Greppin, 93 26 96 ou 93 18 71. Ouverte di, 10-12 h., et 18 h. 30-19 h.

Bienne

Société des beaux-arts: expo «Achats 1983-84», sa-di, 10-12 h., 16-18 h.
 Photoforum Pasquart: expo de Daniel Cartier et Christophe Grünig, sa-di, 15-19 h.
 Musée Schwab: sa et di, 10-12 h., 14-17 heures.
 Musée Robert: flore et faune, sa et di, 14-18 h.

Cinéma de samedi et dimanche

Apollo: 14 h. 45, 19 h. 45, Les dix commandements.
 Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, (sa aussi 22 h. 45), Hercule.
 Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Sex Bizarre.
 Lido 1: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15 (sa aussi 22 h. 45), Souvenirs souvenirs.
 Lido 2: 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. 30, Amadeus.
 Métro: 14 h. 50, 19 h. 50, Sie nannten ihn Plattfuss; Tote schlafen besser.
 Palace: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Codename Wildgeese.
 Rex: 15 h., 20 h. 15, Gremlins; 17 h. 45, Hanna K.; Di, 10 h. 30, Du Tibet à Shanghai.
 Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, Liquid Sky.

SPORTS
 Tous les jours des reportages, des photos, des commentaires et des résultats.

Canton du Jura

Ludothèque (Fer 4): sa, 9-11 h.
 Centre culturel régional: 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: 22 20 54.
 Maison des jeunes: sa, 14-18 h.
 Piscine couverte: sa, 9-19 h., di, 9-18 h.
 Services industriels: 22 17 31.
Service du feu: 118.
Police cantonale: 21 53 53.
Police municipale: 22 44 22.
Hôpital et ambulance: 21 11 51.
Pharmacie d'office: de Courroux, 22 26 22. Sa, ouverte jusqu'à 17 h., di, 10 h. 30-12 h., 18-19 h.
 Soeur visitante: 22 20 36.
 Soeurs garde-malades: 22 16 60.
 Baby-sitting: 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: sa 20 h. 30, di 14 h., 20 h. 30, Le retour vers l'enfer; sa 23 h., film x.
 Cinéma Colisée: sa 20 h. 30, di 15 h., 20 h. 30, A la poursuite du diamant vert; sa 23 h., La bête.
 Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): sa 10-12 h.
 Jardin botanique: sa, 8-17 h., di, 10-17 h.; collection serre: sa, 9-12 h., 15-17 h., di, 10-12 h.
 Syndicat d'initiative régional: 66 18 53.

Service du feu: 118.
Police cantonale: 66 11 79.
Police municipale: 66 10 18.
Hôpital et ambulance: 65 11 51.

Pharmacie d'office: Milliet, 66 27 27. Sa, ouverte jusqu'à 20 h., di, 11-12 h., 18-19 h.
 ● communiqué
 Le Noirmont: di, à 15 h., loto de la Société de chant «Echo des Sommètres», à l'Hôtel du Soleil.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Le Tribunal de police en audience Y a-t-il un tailleur dans la salle ?

L'humour n'est pas exclu des audiences de tribunal, fort heureusement. Qui permet à de petites affaires de se voir quelque peu étoffées. Ce fut le cas hier, lors de la séance placée sous la présidence de M. Werner Gautschi, Mme Francine Flury tenant le greffe. B. M. était prévenue de vol dans une boutique de la ville. Elle y avait été vue un matin. L'après-midi, surprise alors qu'elle allait quitter le magasin après avoir enfoui dans les tréfonds de son sac des vêtements, la prévenue s'est enfuie pendant que la vendeuse s'affairait afin de prévenir la police. Elle a été retrouvée, malgré sa tentative de se fondre dans la nature.

La prévenue affirme n'avoir jamais volé précédemment, ni en Suisse, ni au Zaïre, dont elle est originaire. Néanmoins, la tenancière de la boutique l'avait déjà vue plusieurs fois dans son échoppe. A chaque fois, la disparition d'articles avait été constatée. Et puis, lors du passage matinal de la prévenue précédant de quelques heures son interception, une robe s'était évaporée. Depuis ce jour par ailleurs, B. M. n'a plus mis les pieds dans la boutique. Les vols ont, également, cessé. Tous les vêtements dont on a perdu la trace avaient la même taille: 36. D'où la remarque du président, à l'encontre du défenseur de B. M., auquel il paraissait nécessaire d'éclaircir le rapport implicite liant sa cliente et les nombreux vols: «On ne veut pas convoquer un expert pour vérifier la taille de la prévenue!».

Démarche qui ne fut pas réalisée, la nécessité du coup de ficelle probateur ne se faisant pas ressentir.

Dans son jugement, le président a retenu que la prévenue, dans une situa-

tion délicate au moment des faits (demandeuse d'asile, elle touchait de l'argent des services sociaux) était délinquante primaire, apparemment. Ce qui n'excuse pas le vol. B. M. a été condamnée en l'occurrence à sept jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans. Les frais s'élèvent à 80 fr. et l'indemnité due à l'avocat d'office à 200 francs, pris en charge par l'Etat.

AUTRES AFFAIRES

P. R., pour une infraction LCR, a été libéré, et les frais mis à la charge de l'Etat.

H. B., prévenue de détournement d'objets mis sous main de justice, s'est vue infliger 50 fr. d'amende et 40 fr. de frais.

M. H., sous le coup d'infractions à l'Ordonnance concernant la vaccination contre la rage et l'Arrêté concernant la lutte contre la rage, et à la LF sur les épizooties s'acquittera également de 50 fr. d'amende et 40 fr. de frais.

D. V., pour une infraction LTM, a été libéré. Il payera par contre 40 fr. de frais.

R. B., a enfreint la LFStup, ce qui lui vaut une amende de 300 fr., 70 fr. de frais. Le matériel séquestré sera détruit.

P.-A. J. et F. L., prévenus pour le premier d'une infraction LCR, pour la seconde d'une infraction identique assortie de son homonyme version OCR, ont vu la lecture de leur jugement ajournée au 25 janvier.

U. F. a volé, et transgressé la LFStup. En conséquence de quoi, il a été condamné à 40 jours d'emprisonnement et 310 fr. de frais. La peine est suspendue au profit d'un traitement médical ambulatoire. Il versera en outre 2800 fr. de créance compensatrice à l'Etat. La drogue saisie sera détruite.

I. K., LCR toujours, devra s'acquitter de 50 fr. d'amende et 40 fr. de frais.

P. C., pour ivresse au volant et infraction LCR-OCR, a écopé de 15 jours d'emprisonnement et 170 fr. de frais. Un sursis accordé par le même tribunal en juin 1983 a été en outre révoqué.

P. M., coupable de vol, subsidiairement de larcin, s'est vue infliger par défaut trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, et 90 fr. de frais.

Enfin R. D. et P. M., prévenus tous deux d'ivresse au volant et d'infraction LCR-OCR, ont été condamnés, pour le premier, à 600 fr. d'amende et 280 fr. de frais, la radiation intervenant après deux ans, et pour le second à 20 jours d'emprisonnement avec sursis durant trois ans, 280 fr. de frais, la peine étant complémentaire à celle du 22 novembre 1984.

P. Br.

Transporté à l'hôpital

Jeudi à 12 h. 30 M. A. O. de La Chaux-de-Fonds circulait rue Alexis-Marie-Piaget à La Chaux-de-Fonds en direction de l'hôpital. A l'intersection avec la rue du Petit-Château une collision se produisit avec un cycloteur conduit par M. Henri Maudonnet 1935 de La Chaux-de-Fonds qui circulait sur la rue Alexis-Marie Piaget en direction de la rue du Petit-Château. Blessé M. Maudonnet a été transporté par un automobiliste à l'hôpital. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, tél.: (039) 28.71.01.

M. Farron, nouvel inspecteur cantonal des forêts

Le Conseil d'Etat vient de désigner aux fonctions d'inspecteur cantonal des



Léonard Farron, nouvel inspecteur cantonal des forêts. (Photo Impar-Gladieux)

Gastronomie exotique...

Allé cherché un peu moins de frimas vers le sud de l'Espagne, ce touriste y a été choqué de l'apparent manque de respect des Ibériques pour les arbres déjà tant menacés par la pollution. Il a en effet trouvé inscrit à son menu un «filet de saule». Et comme le truc était assez triste à manger, il en a déduit que ça devait être du pleureur.

News pépère

Not' Cécile, quand elle était petite fille, avait fait la connaissance d'un Anglais, hébergé par ses parents pendant un temps. Depuis, elle a gardé un contact amical, quoique distant, avec le sujet de Sa Gracieuse Majesté. Qui s'appelle Lloyd. Un patronyme presque aussi courant que Smith outre-Channel. En tout cas, dans le bled de ce Mr Lloyd-là, professeur de son état, des Llyod, il y en a à profusion. Or, la dernière lettre de Cécile ne mentionnait sur l'adresse que l'initiale du prénom.

Le facteur british n'a pas cherché à quel prénom correspondait l'initiale: il a tout simplement donné la lettre au journal du coin, qui a gentiment publié un avis pour signaler qu'une lettre de Suisse attendait le Mr Lloyd à qui elle était destinée au bureau du journal.

Pas bête, le truc: en échange du service, le destinataire a dû raconter



au journal le pourquoi du comment de cette histoire d'amitié anglo-suisse.

De sorte qu'une rédactrice de l'Impar a fait trois quarts de colonne d'un journal régional anglais. On devait bien ça aux Britanniques qui, si souvent, nous sauvent des périodes d'actualité creuse en nous ressortant leur monstre du Loch Ness.

Pas refroidi

Vous avez vu, l'autre jour dans votre journal favori? Ce valeureux cycliste, réfugié hongrois en France, chômeur de surcroît, qui plutôt que faire la queue dans les ANPE va et découvre son continent à vélo, malgré une crampe sibérienne?

Et vous avez vu où il compte aller? Au «cerceau populaire»!

Mondy a découvert l'ensemble de l'Italie, l'Allemagne fédérale, l'Autriche, la presqu'île italienne de l'Helvétie. Il était ces jours derniers à La Chaux-de-Fonds, avant de s'en aller en direction de Bâle, Schuytze et Interlaken. Il prépare en outre une course sous les latitudes du Cercle populaire.

M. Zsigmond ne pense pas s'arrêter, il avance tant qu'il ne trouve pas de tra-

En roue libre, ou avec l'aide du dérailleur?

MHK

L'œil flâneur...



... aime se poser sur les façades de ces vieilles maisons chaux-de-fonnières. Elles racontent, mine de rien, un sacré morceau de la vie des gens d'une ville. En raccourci saisissant, on peut savoir de quoi était fait le coût de la vie d'il y a... longtemps. En se promenant dans la ville ancienne, découvrir d'autres libellés du genre (ou proches) est facile. C'est en plus s'offrir une déambulation pour pas un sou dans les décors d'un cinéma qui s'appelle La Chaux-de-Fonds. (tej - Photo Impar-Gladieux)

Assemblée générale du Chœur mixte des paroisses réformées Sous le signe de la fidélité

Chaque année, à pareille époque, les membres du Chœur mixte des paroisses réformées de la ville sont convoqués à leur traditionnelle assemblée générale ordinaire. C'est l'occasion de faire appel à des forces nouvelles: il est bon d'intéresser un maximum de choristes à la bonne marche de la société!

Dans son rapport d'activité, le président Marcel Perrenoud relève que 1984 fut une bonne année. Les auditions au sein des paroisses, à l'hôpital et à la prison sont en augmentation (+2). Les répétitions hebdomadaires ont été suivies très régulièrement (une centaine de choristes en moyenne chaque mardi soir). L'effectif est resté stable (actuellement 131 choristes de tous âges), mais le manque de voix masculines, de ténors en particulier, reste préoccupant... De nombreuses manifestations ont jalonné l'année et permis de nouer de solides liens d'amitié (courses, soupers, veillée de Noël).

Les concerts des Rameaux, «message chrétien adressé à toute la population», laissent d'excellents souvenirs. Sous l'expertise direction de G.-H. Pantillon, c'est Paulus de F. Mendelssohn qui fut interprété les 14 et 15 avril à la Salle de musique. Grand concert grâce à la bonne performance des solistes engagés, de l'orchestre de Bienne, de l'organiste, mais aussi parce que le chœur, détendu, était particulièrement bien préparé!

AVENIR CHARGÉ

1985 sera aussi certainement une année chargée. Le Chœur mixte a souhaité s'associer aux célébrations marquant le 300e anniversaire des naissances de J.-S. Bach et G.-F. Haendel. Ainsi, des cantates de ces deux compositeurs sont inscrites au programme du prochain concert des Rameaux. Le Chœur mixte aura d'autre part le privilège d'interpréter ces cantates à Genève (cathédrale St-Pierre), Lausanne (St-François) et Montreux (concert radiodiffusé) dans le courant du mois de mai prochain.

Les comptes 84, présentés par le caissier J.-L. Matthey, laissent apparaître un petit bénéfice. Les finances du Chœur mixte restent saines, malgré les importants déficits enregistrés lors des con-

certs des Rameaux, et «épongés» très fidèlement et très généreusement par l'Art social. J.-L. Matthey exprime la reconnaissance du Chœur mixte à l'endroit de l'Art social qui patronne ces somptueux concerts, offerts chaque année à plus de 2000 auditeurs...

M. Michel Nussbaum, qui préside la commission des manifestations, se plut ensuite à évoquer les compétences des cadres féminins de ladite commission. Il révéla qu'en 1984, l'ordonnance des manifestations s'est facilement passé d'ordinateur, tant elle était bien programmée!

Après que les rapporteurs de courses eurent rappelé les bons moments passés en pleine nature (le Chœur mixte se met volontiers au vert!), l'assemblée se penche sur les honoraires à décerner pour 10 - 25 - 50 et 60 d'activité au Chœur mixte. Furent fleuris, récompensés et félicités pour 50 ans: Mme Mariette Rosset et M. Marcel Perrenoud. Et, fait unique dans l'histoire de la société, pour 60 ans: Mlle Nelly Jaquemot.

Le pasteur Félix Moser, qui apporta les vœux et salutations du Consistoire, centra son message sur le thème de la fidélité. Fidélité exemplaire de ces choristes, bien sûr, qui ont tant consacré au chant et au Chœur mixte. Mais aussi et surtout fidélité de Dieu.

Pas de changements importants dans la composition du comité et des commissions. Par acclamations, Marcel Perrenoud est reconduit dans ses fonctions présidentielles. Le vice-président Michel Nussbaum lui exprima toute la reconnaissance du Chœur mixte pour son inépuisable disponibilité. (dr)

ETAT CIVIL

Naissances

Di Blasi Laura, fille de Natale et de Giovanna Maria, née Brugaletta. - Juillard Gilles, fils de Pierre William et de Jocelyne Claudine, née von Allmen. - Jucker Adrien Guillaume, fils de David Niklaus et de Jenny Madeleine, née Calame. - Leonini Mélanie, fille de Enzo et de Micheline Pierrette, née Béguin.

Dixième Coupe romande de patinage à Fribourg Forte participation chaux-de-fonnière



La délégation chaux-de-fonnière au grand complet.

En fin de semaine dernière avait lieu à Fribourg, sur la surface glacée de la nouvelle patinoire, la 10e Coupe romande de patinage. Les concurrents de la forte délégation chaux-de-fonnière - quatorze personnes - n'ont pas accédé aux marches du podium sanctionnant les vainqueurs. Un résultat qui s'explique aisément, beaucoup de participants, jeunes, prenaient part pour la première fois à un concours. D'autre part, dans les catégories plus élevées, certaines patineuses avaient prématurément accédé à la catégorie supérieure au vu de leurs aptitudes.

Qu'à cela ne tienne, les résultats des patineurs du cru sont tout à fait cor-

rects, et n'engendrent pas la moindre déception. Au contraire, puisqu'ils laissent augurer d'un avenir prometteur.

LES RÉSULTATS

Catégorie poussins, 32 participants: 8. Virginie Bonnet, 13. Karen Pelot; 16. Valérie Bourquin; 17. Véronique Hassaim; 24. Stéphanie Coos; 25. Armelle Neininger; 27. Isabelle Ferriguti.

Catégorie juniors B, filles, 30 participants: 10. Nathalie Carrel; 20. Marie-Laure Bonnet. - **Garçons: 3 participants:** 2. Roger Sausser.

Catégorie juniors A, filles, 17 participantes: 8. Marie-France Barbezat; 12. Nathalie Nunlist; 13. Yaëlle Queroub. - **Garçons, 2 participants:** 2. Dominique Valantin. (Imp)

Trolleybus fou Appel aux témoins

Les personnes pouvant fournir des renseignements au sujet de l'accident survenu le 24 décembre 1984 à 21 h. 30 sur la rue du Succès à La Chaux-de-Fonds où un trolleybus a heurté plusieurs voitures en stationnement et plus spécialement sur le parcours qui a précédé l'accident sont priées de prendre contact avec la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28.71.01.

Une blessée

Hier à 17 h. 10 M. P. T. de Coffrane circulait sur la rue de l'Helvétie à La Chaux-de-Fonds en direction du Jura. A l'intersection avec la rue Abraham-Robert il est entré en collision avec la voiture conduite par M. E. H. de La Chaux-de-Fonds qui roulait sur cette dernière rue en direction sud-ouest. Légèrement blessée la passagère de l'auto E. H. soit Mme Jeanine Hadorn de La Chaux-de-Fonds a été transportée à l'hôpital.

(comm)

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Au Tribunal de police Législation routière et abus de confiance au menu

C'est une affaire embrouillée et confuse qui a occupé le Tribunal de police présidé par M. Jean-Louis Duvanel, assisté de Mme Simone Chapatte, fonctionnant comme greffier, jeudi en début d'audience. Devant la complexité de ce cas qui a occupé le tribunal durant près d'une heure, le président a souhaité un complément de preuves et a renvoyé les débats à une prochaine audience.

Cinq autres affaires figuraient à l'ordre du jour de cette séance.

M. Z. était prévenu de délit de fuite. Alors qu'il conduisait une bécotière, celle-ci suite à une déféction technique indépendante de la volonté du conducteur, s'est détachée et a heurté une barrière. Par négligence, M. Z. a omis d'avertir le propriétaire cette barrière des dégâts causés. Pour cette raison, il a été condamné à 90 francs d'amende et 60 francs de frais.

Deux prévenus comparaissaient jeudi pour avoir conduit en état d'ébriété. J. J. alors qu'il roulait à motocyclette est tombé de son engin. Légèrement blessé, il a été conduit à l'hôpital où il fut soumis à la prise de sang. Le médecin a conclu à une ivresse discrète.

J. J. a expliqué pour sa défense qu'il n'avait pas mangé depuis trois jours. L'alcool dans ces cas-là a des effets beaucoup plus prononcés. Ainsi, pour perte de maîtrise et ivresse au guidon, J. J. a écoupé de 500 francs d'amende, peine radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans, et de 270 francs de frais.

UN DEUXIÈME DÉFAUT

Au volant de sa voiture, W. R. a été arrêté par la police lors d'un contrôle à la Grande-Joux. Il a été soumis à l'éthylomètre puis à la prise de sang, qui ont révélé qu'il avait conduit en état d'ébriété. Pour ce motif, le président l'a condamné à 800 francs d'amende, peine radiée du casier judiciaire après deux ans, et 230 francs de frais.

Par négligence, R. S. avait enfreint le règlement et la loi sur l'assurance vieillesse et survivant. On lui reprochait de ne pas avoir satisfait aux réquisitions de sa caisse de compensation. Comme il a réparé sa négligence avant l'audience, la plainte a été retirée.

Malgré tout, ce délit se poursuivait

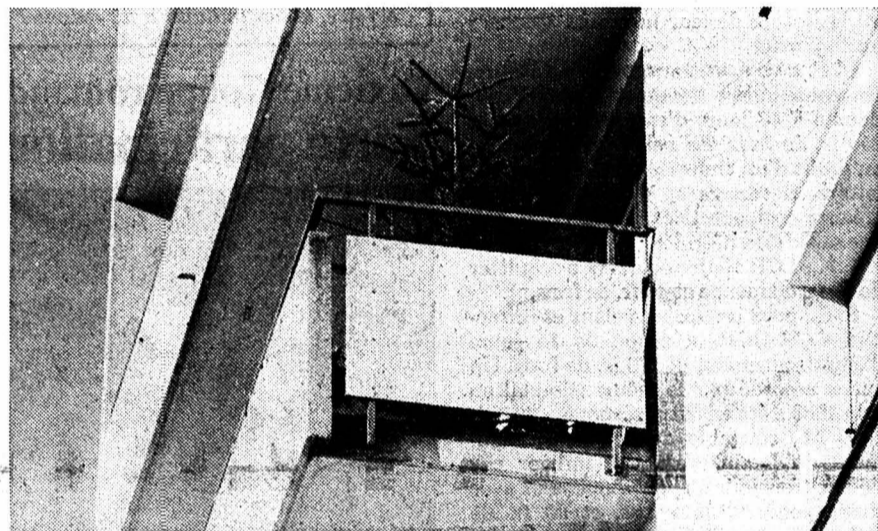
d'office R. S. a été condamné à 60 francs d'amende et 45 francs de frais, une peine toutefois bien moindre que celle requise par le Ministère public.

Enfin, G. V. qui avait demandé le relief de son jugement n'a pas daigné comparaître jeudi à l'audience.

Il était prévenu d'abus de confiance pour n'avoir pas payé une machine à coudre. Il est par ailleurs dans l'impossibilité de la restituer car cette machine a passé la frontière. Lors d'une précédente audience, G. V. a assuré que d'ici le 4 janvier il serait dans la possibilité de s'acquitter de son dû auprès du créancier plaignant. Un engagement qu'il n'a pas respecté.

C'est pourquoi, le président, tout en soulignant que le prévenu faisait défaut pour la seconde fois a relevé que le jugement du 7 juin prononcé contre G. V. était devenu définitif et exécutoire. Le jugement condamnait le prévenu à 30 jours d'emprisonnement, 90 francs de frais et à la révocation d'un sursis qui lui avait été accordé antérieurement. (cm)

Clin d'œil



Le balcon... un frigo tout trouvé par les temps qui courent! Si certains y déposent du beurre, du lait ou autres eaux minérales, d'autres, astucieux, ont choisi ce coin pour installer leur sapin de Noël, «d'occasion», qui prend ainsi le frais sur le balcon, 24 heures sur 24. Qui sait... par cette cramine, il tiendra peut-être bien jusqu'au 24 décembre prochain... (Photo Impar-cm)

Billet des bords du Bied

Première semaine de janvier. A peine est-on entré dans la nouvelle année que la voilà déjà fortement entamée.

Les fêtes de Noël et de Nouvel-An s'estompent déjà passablement. Le seul souvenir que l'on a c'est que pendant la semaine il a fallu finir les restes.

A force de manger du poulet, de la dinde, du jambon ou du ragoût réchauffé, on finit par en avoir marre et l'on se réjouit de revenir à des menus plus modestes, une bonne fondue ou des macarons au fromage, avec de la sauce tomate.

Don suisse de la Fête nationale Subvention à «La Bourdonnerie»

Tout comme les années précédentes, le Don suisse de la Fête nationale (vente de timbres Pro Patria et des insignes du 1er Août) a distribué, en 1984, des subventions provenant de ses deux fonds, indique un communiqué de presse de l'organisation. Ainsi la Fondation «La Bourdonnerie» s'est vu attribuer 10.000 francs. (ats)

Et puis, surtout pour les vieux, ce temps de neige. Ces jours, il fait un froid sibérien. Il faut être bâti en Jurassien pour supporter le coup.

Si les pharmaciens ont vendu du sel de Karlsbad ou des pastilles pour le froid et du bicarbonate, maintenant la vente du sirop pour la toux bat son plein.

A part ça, rien de bien nouveau par Le Locle, sinon que l'on a vendu des masses de sapins de Noël, qu'il n'y en avait plus sur la place du Marché et que mon ami Henri a dû aller en chercher un à La Chaux-de-Fonds.

Dans les maisons où l'on dispose encore de poêle, la question de se débarrasser de ces sapins est vite résolue, mais dans les maisons à chauffage général, cela pose des problèmes.

Aussi, cette semaine, c'était une forêt de sapins qui décoraient nos trottoirs, et cela pendant plusieurs jours, car avec cette neige nos cantonniers ne sont pas au chômage. Après avoir été paré comme des rois, après avoir brillé de mille feux, ces pauvres sapins s'en sont allés au «cimetièr» des choses dont on se débarrasse. Il en est pour eux comme pour les hommes.

Leur gloire est éphémère.

jacques monterban

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

Promesses de mariage

Dubois Georges Henri et Béguelin Catherine.

Décès

Dubois Paul henri, né en 1904, époux de Nelly Marguerite, née Mosimann. - Hostettler Virginie, née en 1980. - Hostettler Marc, né en 1982. - Mollier, née Godel, Clotilde Charlotte, née en 1912, veuve de Mollier René Jules. - Bühler Berthe Léa, née en 1895, cël.

LES PONTS-DE-MARTEL (déc. 1984)

Naissance

Rothen Baptiste, fils de Jean-Daniel André et de Françoise Hélène, née Bähler.

Mariage

Maurer Willy Daniel et Jean-Petit-Matèle Marceline Bluet, Brot-Plamboz.

Décès

Martinez Maria, née en 1901, La Chaux-de-Fonds. - Haldimann, née Aellen, Nelly Elmira, née en 1901, La Chaux-de-Fonds. - Béguin Henri Auguste, né en 1910, veuf de Mathilde Elisabeth, née Haldimann.

cela va se passer

Tournoi de tarot à Morteau

Aujourd'hui samedi 12 janvier, à 13 h. 30 au local de la pétanque de Morteau, sous l'égide de la Fédération française de tarot, le Tarot club du Val de Morteau organise un tournoi.

Ce tournoi en duplicat de tarot de compétition comptera pour le championnat de Franche-Comté. Les joueurs pourront prendre les licences sur place et ces joutes sportivo-intellectuelles seront surveillées par des arbitres officiels.

A 20 h. 30 un deuxième concours doté de fort beaux prix débutera. Les joueurs auront la possibilité de se restaurer et de se désaltérer sur place, grâce à la présence d'un buffet et d'une buvette.

Cette compétition vise à la création d'un club en ville de Morteau. (p)

NAISSANCE

FANYA

a la grande joie d'annoncer
la naissance de sa petite sœur

PAULINE

le 11 janvier 1985

Clinique des Forges

Carine et Ernest

MATTHEY

Le Maix-Rochat
2414 Le Cerneux-Péquignot

209707

SERVICES RELIGIEUX

La Chaux-de-Fonds

Eglise réformée évangélique. -

GRAND TEMPLE: 9 h. 45, culte, M. Lebet. Ve, 15 h. 30 ou 15 h. 45, groupes d'enfants. Ve, 18 h., culte de jeunesse.

FAREL: 8 h. 45, culte de jeunesse; 9 h. 45, culte, M. Grimm; sainte cène; garderie d'enfants; 9 h. 45, culte de l'enfance au Presbytère. Me, 19 h. 30 au Presbytère, office. Ve, 15 h. 30 et 17 h au Presbytère, culte de l'enfance.

ABEILLE: 9 h. 45, culte, M. Beljean; sainte cène; garderie d'enfants. Ve, 15 h. 30, culte de l'enfance. Ve, 17 h. 45, culte de jeunesse. Ve, 18 h. 45, office.

LES FORGES: 10 h., culte, sainte cène; 20 h., culte; sainte cène. Me, 19 h. 45, prière. Ve, 17 h., rencontre d'enfants.

SAINT-JEAN: 9 h. 45, culte, M. Gerber; sainte cène. Me, 19 h. 45, recueillement. Ve, 17 h. 15, culte de l'enfance. Ve, 17 h. 15, culte de jeunesse.

LES ÉPLATURES: 9 h., culte; 10 h., culte de l'enfance à la cure. Ma, 17 h. 30, groupe des adolescents.

HÔPITAL: 9 h. 50, culte, M. Keriakos; participation des Gédéons.

LES PLANCHETTES: 9 h. 45, culte, M. Amstutz.

LES BULLES: 10 h., culte, MM. Ummel et Lienhard.

LA SAGNE: 10 h., culte, MM. Pedrolini et Genzoni. Me, 14 h., culte au Foyer.

Deutschsprachige Kirchengemeinde (Temple-Allemand 70). - Sonntag, 9.45 Uhr, Morgengottesdienst. Mittwoch, 20.15 Uhr, Bibelabend in La Chaux-de-Fonds.

Paroisses catholiques romaines. - NOTRE-DAME DE LA PAIX: Sa, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 15; 17 h. 30, messe. Di, messes à 9 h. 30, 11 h. et 18 h.

SACRÉ-CŒUR: Sa, confessions de 16 h. 30 à 17 h. 15; 18 h., messe. Di, 8 h., messe; 9 h., messe en italien; 10 h. 15, messe; 11 h. 30, messe en espagnol.

HÔPITAL: Di, 8 h. 55, messe.

LA SAGNE: sa, 19 h., messe.

Eglise catholique chrétienne. Eglise Saint-Pierre (Chapelle 7). - Di, 9 h. 45, grand-messe.

Première Eglise du Christ Scientiste (9 bis, rue du Parc). - Di, 9 h. 45, culte et école du dimanche. Me, 20 h. 15, réunion de témoignages.

Eglise adventiste (10, Jacob-Brandt). - Sa, 9 h., étude biblique; 10 h. 15, culte. Ma, 20 h., cercle d'études.

Communauté israélite (synagogue, Parc 63). - Ve, 18 h., culte et prédication. Sa, 9 h. 15, culte.

Eglise Néo-Apostolique (Chapelle Combe-Griener 46). - Di, 9 h. et 20 h., services divins.

Témoins de Jéhovah (Jacob-Brandt 61). - Réunions: en français, ma, 17 h., je, 19 h. 15, sa, 18 h. 15; en italien, me et ve, 19 h. 30, di, 17 h.; en espagnol, ma, 19 h. 15, ve, 19 h. 30, sa, 15 h.

Eglise mennonite (Chapelle des Bulles). - Di, 10 h., culte.

Evangélisation populaire (Jaquet-Droz 25). - Di, 9 h. 45, culte; 20 h. 15, réunion de louanges. Je, 20 h. 15, étude biblique.

Eglise évangélique libre (Parc 39). - Di, 9 h. 30, prière; 10 h., culte, école du dimanche et garderie d'enfants; 14 h., rencontre des dames; 15 h. 30, catéchisme. Ma, 20 h., réunion de prière. Je, 20 h., étude biblique.

Eglise de Dieu (Paix 87). - Etude biblique: chaque ve, à 19 h. 45, Service d'adoration: le 1er et le 3e di., à 9 h. 45, le 2e et le 4e di., à 17 h. 45. Message d'espérance par tél. et renseignements sur le programme de la semaine: ☎ 23 91 61. Pasteur F. Fait.

Eglise évangélique de Réveil (Nord 116). - Sa, 20 h., groupes de Jeunes. Di, 9 h. 30, culte avec sainte cène; garderie et école du dimanche. Me, 20 h., soirée missionnaire avec diapositives, par Denis Garcia, pilote au Niger.

Action biblique (Jardinière 90). - Di, 9 h. 45, culte. Me, 14 h., Club Toujours Joyeux pour les enfants; 18 h. 15, Groupe des adolescents (JAB); 20 h., nouvelles missionnaires et prières.

Eglise Evangélique «La Fraternité» (Industrie 8). - Di, 9 h. 30, culte avec sainte cène; école du dimanche et garderie d'enfants. Ma, 20 h., réunion de prière. Je, 20 h., étude biblique. Sa, 12, 12 h. 30, soupe communautaire offerte à tous. Invitation cordiale.

Assemblée de Pentecôte (Progrès 48). - Je, 20 h., prière. Di, 10 h., culte.

Stadtmission (Musées 37). - So., 9.45 Uhr, Gottesdienst. Mo., 20.15 Uhr, Sitzung d. Verantwortlichen der Stadtmission. Di., 14.30 Uhr, Bibelnachmittag. Di., 17.15 Uhr, Konfirmandenunterricht. Mi., 20.15 Uhr, Jugendgruppen Cernier und La Chaux-de-Fonds. Do., 19.30 Uhr, Gebetszusammenkunft. Fr., 20.15 Uhr, Mitarbeiterkreis Jugendgruppen. Hinweis: Sa., 26.1 Welschlandtagung in Genf - gemeinsame Hin-fahrt.

Armée du Salut (Numa-Droz 102). - Sa, 20 h., rencontre de l'Alliance évangélique. Di, 9 h. 45, culte et école du dimanche; 19 h. 15, Gare, 20 h., A l'écoute de l'Evangile. Ve, 16 h. 15, Club pour enfants.

Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours (rue du Collège 11). - Di, 9 h., prérisse, Société de Secours, Primaire; 10 h., école du dimanche; 10 h. 50, sainte cène.

Le Locle

Eglise réformée évangélique. - TEMPLE: Di, 8 h. 15, culte matinal avec sainte cène; 9 h. 45, culte, M. J. Mva. CHAPELLE DU CORBUSIER: Di, 9 h. 15, culte, M. P. Favre.

SERVICES DE JEUNESSE: à la Cure: 9 h. 45, Club du dimanche (tout petits); à la Maison de Paroisse, le ve: 16 h., cultes de l'enfance de 6 à 12 ans; culte de jeunesse dès 12 ans.

MONTS: 9 h. 30, culte de l'enfance.

LES BRENETS: Di, 9 h. 45, culte.

LA BRÉVINE: Di, 10 h. 15, culte, Fr.-P. Tüller; 9 h. 30, école du dimanche.

LA CHAUX-DU-MILIEU: Di, 9 h., culte, Fr.-P. Tüller; 10 h. 15, école du dimanche.

LES PONTS-DE-MARTEL: Di, 9 h. 45, culte. Cultes de l'enfance et de jeunesse à 11 h. (reprise). Ve, 18, 20 h., Office œcuménique à l'église.

Deutschsprachige Kirchengemeinde (M.-A.-Calame 2). - Kein Gottesdienst. Mittwoch, 20.15 Uhr, Bibelabend in La Chaux-de-Fonds.

Eglise catholique romaine, Le Locle. - Sa, 17 h. 30, messe à l'Eglise paroissiale; Di, 9 h. 30, messe à l'Eglise paroissiale;

10 h. 45, messe en italien à l'Eglise paroissiale.

Eglise catholique romaine, Les Brenets. - Sa, 18 h., messe.

Eglise catholique romaine, Le Cerneux-Péquignot. - Di, 9 h. 45, messe à l'église.

Eglise catholique romaine, Les Ponts-de-Martel. - Di, 10 h., messe.

Eglise Apostolique Evangélique indépendante (Grande-Rue 32.). - Di, culte à 9 h. 30. Me, réunion, 20 h.

Témoins de Jéhovah (Envers 55). - Ma, 19 h. 15, école théocratique; 20 h. 15,

réunion de service. Sa, 17 h. 45, étude de la Tour de Garde; 18 h. 45, conférence public. Eglise Néo-apostolique (Chapelle Girardet 2a). - Di, 9 h., service divin (français et italien) et 20 h.

Eglise évangélique libre (Angle Banque-Bournot). - Di, 8 h. 45, prière; 9 h. 30, culte avec sainte cène; école du dimanche. Je, 20 h., étude biblique - le livre des Juges.

Action biblique (Envers 25). - Di, 9 h. 45, culte. Me, 13 h. 30, Club Toujours Joyeux pour les enfants; dès 17 h., Groupe JAB pour les adolescents. Ve, 20 h., étude biblique et intercession à Envers 25.

Armée du Salut. - Di, 9 h. 45, culte.

Propos du samedi Au nom de la foi

Il s'est passé quelque chose d'extraordinaire entre l'Ethiopie et Israël. Un événement d'une très grande beauté, qui met au rancart la fameuse «machine à remonter le temps»: des milliers de juifs éthiopiens de race noire ont été transportés par avion en Israël, échappant ainsi à la famine. Ces juifs, appelés «falachas», vivaient dans des conditions plus proches du Moyen-Age que du 20e siècle. Accueillis sur la terre de leurs lointains ancêtres, ils vont pouvoir être soignés, nourris, logés et instruits dans l'une des sociétés les plus développées du monde. Le choc doit être pour eux immense, mais c'est leur survie qui est en jeu.

Le gouvernement israélien a ainsi relevé le défi multiracial et en a accepté les risques; c'est tout à son honneur. Les juifs «falachas», en effet, ne se distinguent en rien des autres Noirs d'Ethiopie: voilà qui complique, heureusement, les affaires des antisémites et racistes de tout poil! Ces juifs sont, pour la plupart, plus fidèles aux anciennes traditions et pratiques israéliennes que beaucoup de juifs blancs d'Israël.

Au nom de la foi commune, un acte humanitaire de très haute valeur a été accompli. Pourrait-on imaginer que des gouvernements et des peuples de tradition chrétienne s'en inspirent et organisent à leur tour, dans la mesure des possibilités diplomatiques, des ponts aériens pour sauver de la famine ou de la guerre des milliers de frères chrétiens?

Par exemple, notre Constitution fédérale commence par une invocation au Dieu tout-puissant. Le président des Etats-Unis prête serment sur les saintes Ecritures. N'est-ce que folklorique, ou bien cela porte-t-il une vraie signification spirituelle?

Y a-t-il moins de place chez nous qu'en Israël, un petit pays? Ou bien le racisme et la xénophobie seraient-ils chez nous plus puissants que la foi?

Ou bien encore la foi juive serait-elle plus concrètement fraternelle que la foi chrétienne, fondée sur la vie et la personne de Celui qui est Amour, Miséricorde et Accueil?

Nous ne voulons pas le croire!...
R. T.

Electro-Service
R. Morand
 Tél. 039/35 13 88
 La Brévine

La Côte-aux-Fées
TV - Vidéo - Hi-Fi
 Electro-ménager
 Outillage électrique
 Vente - Réparation

4e MARATHON DES CIMES

Dimanche 13 janvier 1985
Course populaire, Franco-Suisse, à skis de fond
 La Côte-aux-Fées - L'Auberson - Les Fourgs - La Côte-aux-Fées 10 km - 22 km - 44 km
 Départ en ligne: 9 h - Inscription sur place jusqu'à 8 h 30 - Repas au Collège dès 11 h 30 (Fr 8.-)
 Renseignements et inscriptions: Société des pistes de fond, Philippe Leuba,
 2117 La Côte-aux-Fées, ☎ 038/65 13 20

UNIPHOT SA

Photo-Ciné Schelling

Fleurier,
 ☎ 038/61 18 38

LE LOCLE

A louer au Locle
 sur Les Monts

appartement 4 pièces

Libre fin janvier
 ☎ 039/31 47 95 dès 18 h. 30
 91-82000

A louer au Locle

BEL APPARTEMENT

3 pièces
 ascenseur, jardin. Loyer mensuel Fr. 535.-, charges comprises. Libre: 1er mai 1985
 S'adresser au GARAGE DU RALLYE
 A. Dumont - Le Locle
 ☎ 039/31 33 33 91-229

SOLDES ● SOLDES ● SOLDES
COMMERCE DE FOURRURES
VISONS de l'OREE
 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane - NE
BORNAND & CIE
 ☎ 038/57 13 67



Quelques exemples de prix

	Anciens	Soldés
1 manteau marmotte réversible	6450.-	5450.-
cuir-ragondin réversible	4950.-	3950.-
astrakan brun réversible	4550.-	3550.-
MX. vison réversible	3250.-	2750.-
wallaby nappa réversible	2250.-	1750.-
MX. renard réversible	950.-	750.-
1 veste astrakan brun réversible	2250.-	1450.-
renard élevage réversible	1950.-	1550.-
agneau nappa réversible	1450.-	1150.-
1 manteau vison pastel fem.	8950.-	6950.-
vison blackglama	6250.-	4950.-
vison lunaire	5650.-	4650.-
MX. vison black	3550.-	2550.-
1 veste vison sauvage	4250.-	3250.-
MX. vison black	2450.-	1650.-
1 manteau dos rat musqué	3450.-	2950.-
flan rat musqué	3450.-	1950.-

etc..., etc..., etc...
 Vente autorisée du 15.1 au 5.2 1985 28-222

Publicité intensive - Publicité par annonces.



Laurent Wenger
 Maîtrise fédérale
Façade - Isolation
 Granges 10, ☎ 039/28 24 66

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

S. I. LE LOCLE - AVENIR S. A.
 par Ville du Locle

garages à louer

à la rue des Primevères
 Fr. 80.50 par mois, y compris le déneigement.
 Bail annuel

appartements 1 pièce

à la rue du Midi 14
 Fr. 232.- par mois, charges comprises. (Cet immeuble est réservé aux personnes âgées)
 S'adresser à l'Hôtel de Ville, guichet No 25
S. I. LE LOCLE - AVENIR S. A. 91-220

M et Mme Claude Nicolier infirmiers diplômés
 ont le plaisir de vous annoncer l'

ouverture

Dès le 1er février 1985 du

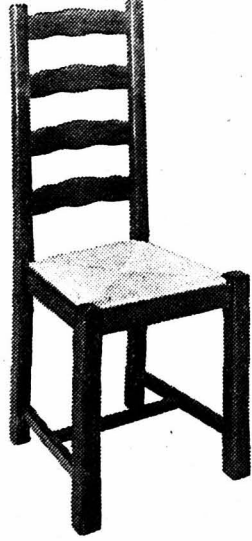
home médicalisé « Le Châtelard »

Châtelard 110, 2416 Les Brenets

- établissement accueillant des personnes âgées ou convalescentes,
- soins infirmiers sous supervision médicale,
- chambres à 1 ou 2 lits (possibilité de meubler partiellement les chambres),
- terrasse, vue, calme.

☎ 039/32 12 77. 91-32003

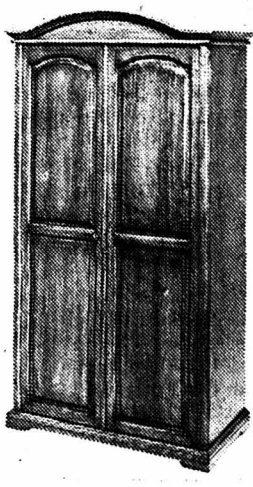
RIEBEN SOLDE À PERTE... de vue



Chaise valaisanne paillée ~~220.-~~ soldée **98.-**



Chaise rustique paillée ~~135.-~~ soldée **47.-**



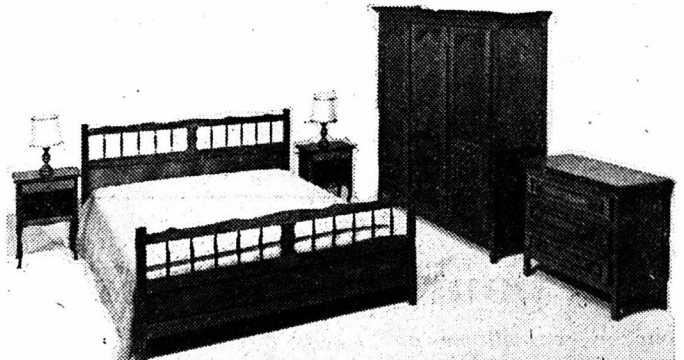
Armoire 2 portes massive ~~1650.-~~ soldée **650.-**



Bar 155x105x48 cm rétro-bar 130x203x27 cm (sans tabourets) ~~2290.-~~ soldé **580.-**



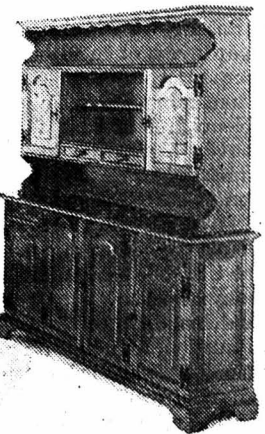
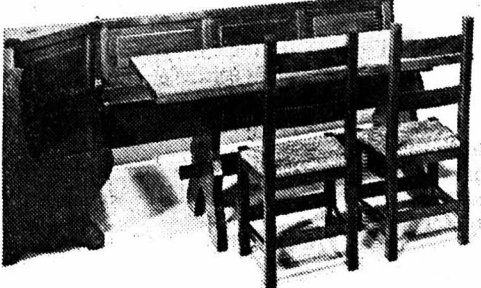
Table monastère massive 160x80 cm - 180x80 cm soldée dès **450.-**
 Chaise Ls XIII paillée ~~230.-~~ soldée **100.-**



Chambre à coucher rustique sans literie (160x200) ~~4200.-~~ soldée **1550.-**

10% sur tous les meubles non soldés

Salle à manger complète rustique chêne ~~6380.-~~ soldée **2990.-**

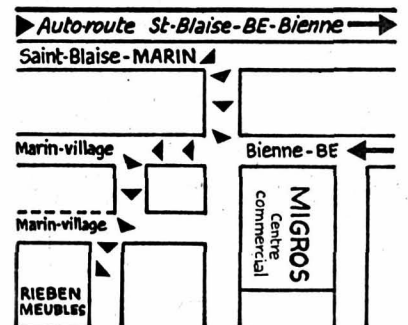


PENDANT LES SOLDES: ouvert jusqu'à 22 heures les lundis-mercredis-vendredis

Ouvert du lundi après-midi au vendredi soir:
 Lundi matin 9 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h 30 fermé
 samedi 9 h à 17 h non-stop

RIEBEN MEUBLES / Le Bahutier SA

Meubles rustiques et de style - Rue Charles-Perrier 2, à 150 m. du Centre MMM
2074 MARIN (NE) - (038) 33 53 44



Aut. du 15.1 au 5.2.85

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Propriétaire d'un zoo privé à Marin Un judoka passionné par les félins

En 1978, M. Frédéric Kyburz a vendu ses serpents au Vivarium de Lausanne. Une centaine de reptiles, des boas et des pythons principalement. Et depuis, il se consacre à l'élevage de félins. Son premier couple, des servals, s'est reproduit plusieurs fois. Il a d'ailleurs gardé leur premier petit, Kim, qu'il a élevé au biberon.

En fait, son premier félin a été un puma, qu'il a dû confier au Vivarium de La Chaux-de-Fonds après deux ans, parce qu'il avait de la peine à trouver quelqu'un pour s'occuper d'une si grosse bête pendant ses absences.

Depuis, le zoo privé de M. Kyburz, dans le jardin de sa villa à Marin, s'est



Le mâle lynx du Canada, magnifique avec sa fourrure hivernale. (Photo Impar-ao)

étoffé. Trois servals, un superbe couple de chats des Marais, noirs, chose exceptionnelle (ils sont bruns d'habitude), et trois lynx du Canada (plus petits que les nôtres et sans taches) magnifiques dans leur pelage d'hiver, vivent dans de grandes cages (plus grandes que ne l'exige la loi sur la protection des animaux).

«Mon but, ce n'est pas d'en faire des animaux à caresser. Je veux qu'ils se reproduisent dans des conditions de captivité optimales. Le calme est nécessaire, c'est pourquoi je n'ouvre pas mon zoo au public. Tous ces félins sont nés en captivité. Il est utopique de vouloir les relâcher... Ils ne pourraient pas se débrouiller dans la nature. Je revends les petits. Ce commerce - que d'aucuns critiquent parfois - permet de fournir les jardins zoologiques, privés ou non, en animaux, et évite qu'on les capture dans la nature», explique M. F. Kyburz.

Le passage des reptiles aux félins s'est fait dans la continuité. M. Kyburz trouve de nombreux points communs à ces animaux. Dont leur côté sauvage et solitaire. Ce qui plaît à leur propriétaire, qui relève: «On ne peut pas les apprivoiser. Quand ils sont jeunes, ça va, mais ils redeviennent sauvages à l'âge adulte. Et

puis on ne peut pas garder un félin en appartement, parce qu'il n'est pas propre».

La nourriture? M. Kyburz affirme que ses huit félins ensemble coûtent moins cher à nourrir qu'un gros chien seul. Ils mangent beaucoup de volaille, et apprécient les bas morceaux. Il ajoute des compléments à la nourriture, comme de l'huile de foie de morue en automne, qui vaut aux servals d'avoir un pelage si brillant.

Depuis que l'entrée en vigueur de la loi sur la protection des animaux, le commerce et la détention de félins sont régis très sévèrement. Une sévérité que M. Kyburz ne conteste pas. Il a d'ailleurs suivi les cours pour la détention d'animaux, comme un responsable de zoo.

LE JUDO, UNE AUTRE PASSION

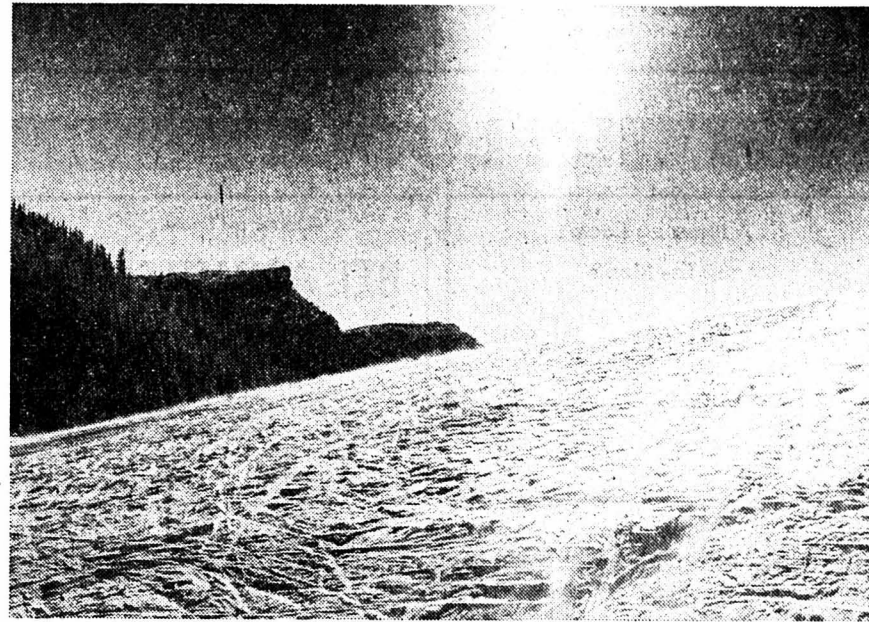
M. Kyburz n'est pas passionné que par les félins. Judoka fervent, il a passé au total trois ans au Japon pour y perfectionner cet art martial. Huit fois, il a remporté le titre de champion suisse en individuel, et deux fois par équipe. Et en 1965, il a gagné une médaille de bronze aux championnats du monde. Aujourd'hui, à quarante ans, M. Kyburz ne pratique plus le judo en compétition. Mais il s'entraîne régulièrement, et fonctionne comme expert dans des compétitions internationales.

«Pour les Japonais, le judo n'est pas qu'un sport, c'est un moyen d'éducation. Si les Européens ont dépassé les Asiatiques au niveau des compétitions, c'est parce qu'ils ont une philosophie différente, ils s'entraînent pour gagner.

Et ils ont toujours estimé qu'ils étaient les meilleurs. Si ils veulent reconquérir leur place, ils devront changer de dirigeants et prendre le judo plus au sérieux», a encore dit M. F. Kyburz.

A. O.

Course populaire de descente le samedi 2 février Chasseron-Buttes: de plus en plus vite



Le Chasseron. Sept kilomètres de descente jusqu'à Buttes... (Impar-Charrère)

En 1951 le meilleur descendeur avait pris plus d'un quart d'heure pour relier le sommet du Chasseron au village de Buttes. L'an dernier, Jacques-Eddy Juvet a remporté la seule course alpine du Jura en réalisant le meilleur temps absolu: 6 minutes, 16 secondes et 92 centièmes. Sur un parcours de 7000 mètres environ, comportant deux faux-plats et un chemin de forêt, il faut le faire. Chasseron-Buttes, ça va de plus en plus vite.

Samedi 2 février, le départ de la course organisée par le Ski-Club de Buttes sera donné à midi au Chasseron (altitude 1606 mètres). Les coureurs, licenciés ou non, se retrouveront à Buttes, quelque 886 mètres plus bas.

L'an dernier, plus de 300 skieurs avaient laissé glisser leurs lattes. Cer-

tains plus vite que d'autres. Chaque concurrent peut en effet régler son allure en fonction de ses capacités. Il suffit de passer les sept portes plantées le long du fabuleux parcours. Les dossards seront remis à l'Hôtel du Chasseron dès 10 heures le jour de la course. Il faut gagner ce sommet skis aux pieds depuis le téléski du Crêt-de-la-Neige (Robella) ou emprunter, depuis la station vaudoise des Rasses, celui qui mène sur la crête.

La finance d'inscription est de 15 fr. pour les seniors (à partir de 20 ans) et 10 fr. pour les plus jeunes. Pour préparer les listes de départs, l'âge du concurrent et, éventuellement, son dernier classement dans la même course doivent être indiqués au dos. (jjc)

● Inscription: ccp 20-5626. Ski-Club de Buttes. D'ici le 25 janvier.

Première réunion de la colonie tunisienne de Neuchâtel L'ambassadeur de Tunisie cite la Suisse en exemple



M. Claude Bugnon, président du Conseil communal de Neuchâtel (à gauche), M. l'Ambassadeur de Tunisie Abdelmajid Chaker (au centre), M. Gilbert Facchinetti, président du FC Neuchâtel-Xamax (en arrière) et trois représentants de la Colonie tunisienne de Neuchâtel. (Photo Impar-ao)

Importante réunion hier à Neuchâtel, où la Colonie tunisienne a rencontré son ambassadeur, M. Abdelmajid Chaker. Une soirée empreinte de chaleur, où divers problèmes ont été soulevés, et la ville de Neuchâtel largement vantée.

Les membres de la Colonie tunisienne de Neuchâtel et leur famille, se sont retrouvés hier pour la première fois. L'Ambassadeur de Tunisie à Berne était présent. M. Abdelmajid Chaker a prouvé qu'il n'était pas le «Martien» que d'aucuns croyaient, mais un homme, au même titre que ses concitoyens, avec qui on pouvait parler.

Le début de la soirée a été consacré à la discussion. M. Chaker a parlé du tournant politique que la Tunisie est en train de vivre, et souligné que la Suisse était un exemple à suivre dont chaque Tunisien présent pouvait parler dans son pays. «Nous voulons faire de la Tunisie la Suisse de l'Afrique, disions-nous lorsque nous étions étudiants. Maintenant, nous disons: quel travail à faire!» a expliqué l'ambassadeur.

Il a relevé que la communauté neuchâteloise ne connaissait pas de problèmes, précisant que ses membres «avaient tiré le bon numéro en choisissant Neuchâtel». Il a été question de l'enseignement de la langue arabe pour les enfants, du règlement par l'ambassade de divers problèmes administratifs, et de la possibilité pour les Tunisiens en Suisse de participer aux élections dans leur patrie. M. Chaker a brossé le portrait de la Tunisie actuelle, qui a beaucoup évolué en peu

de temps, consacrant pendant 25 ans le tiers de son budget à l'enseignement et introduisant des mesures importantes pour la femme (interdiction de la polygamie, femmes qui occupent des postes à responsabilité, etc.). Il a insisté sur le fait que la Tunisie a beaucoup à apprendre de la Suisse.

M. Claude Bugnon, président du Conseil communal, est venu présenter le salut des autorités de la ville. Diverses personnalités étaient invitées: Me Béguin, Mme et M. Bernard Liegme et M. Facchinetti, président de Neuchâtel-Xamax, la «chère équipe» des Tunisiens.

La soirée s'est poursuivie par un souper dans une ambiance chaleureuse.

A. O.

Décédé des suites de ses blessures

En complément au communiqué de police du 10 janvier concernant l'accident survenu au carrefour du Bas-de-Sachet la police informe que M. Hans Bühler 1931 de Cortaillod est décédé à l'Hôpital des Cadolles à Neuchâtel des suites de ses blessures. La voiture de livraison était conduite par M. Olivier Langel 1961 de la Chaux-de-Fonds.

Inondation

Hier à 9 h. 30 les ps de Neuchâtel sont intervenus pour une inondation survenue dans l'immeuble No 6 de la ruelle de l'Immobilier à Neuchâtel suite à l'éclatement d'une conduite d'alimentation. Au moyen de deux aspirateurs à eau il a été récupéré environ 300 litres d'eau dans la cuisine et le salon d'un appartement.

Course populaire de ski de fond Bientôt le 5e Trophée du Creux-du-Van

C'est le dimanche 17 février que se déroulera le 5e Trophée du Creux-du-Van. Le Ski-Club de Couvet, organisateur de cette manifestation sportive, proposera trois distances aux fondeurs: 5, 15 et 30 km. Les pistes seront tracées sur le plateau de la Nouvelle-Censière, entre le Creux-du-Van et le Chasseron.

Ce trophée est ouvert à tous les skieurs, licenciés ou non. L'épreuve se disputera sur 5 km. (garçons et filles âgés de moins de 16 ans), 15 km. (dames et messieurs dès 16 ans) et 30 km. (dames et messieurs dès 20 ans).

Les concurrents pourront parquer leur voiture près du chalet du Ski-Club de Couvet qui se trouve au bord de la route menant au Creux-du-Van qu'on prend au sud de la gare du RVT - un balisage sera mis en place.

Le délai d'inscription est fixé au 11 février. Moyennant supplément, le versement pourra se faire sur place le dimanche matin dès 7 heures. Chaque fondeur classé recevra un prix souvenir, des prix en nature récompenseront les meilleurs.

Ces dernières années, près de 300

skieurs s'étaient donné rendez-vous au Couvet sur le coup de 9 h. 30. En 1981, sur 30 km., Claudy Rosat, des Tailières, remporta l'épreuve, il céda la première place à André Rey l'année suivante. En 1983, c'est Daniel Sandoz qui gagna le trophée et Charles Benoit, de La Brévine, l'an dernier. (jjc)

● Trophée du Creux-du-Van. Inscriptions (18 fr., écoliers 10 fr.) d'ici le 11 février. CCP 20-9257 ou le matin même. Renseignements: (038) 63.16.38 et 63.19.45.



che matin dès 7 heures. Chaque fondeur classé recevra un prix souvenir, des prix en nature récompenseront les meilleurs. Ces dernières années, près de 300

A Travers Pompage réparé

Dans la nuit de dimanche à lundi dernier, les deux pompes de la station du Bois-de-Croix, à Travers, avaient éclaté sous l'effet du gel.

C'est en remarquant que le réservoir n'était plus alimenté que les Services industriels découvrirent les dégâts. Une moto-pompe fut branchée provisoirement pour remplacer les deux engins hors d'usage.

Pendant trois jours, on pompa l'eau potable dans un puits de la nappe phréatique, tout proche de l'Areuse, mais pas dans la rivière comme nous l'avons écrit par erreur.

Depuis jeudi, une pompe verticale, commandée de toute urgence en Suisse alémanique a été branchée dans le local de pompage. Elle fonctionnera provisoirement en attendant l'arrivée des deux nouvelles pompes dans quelques semaines. (jjc)

ÉTAT CIVIL

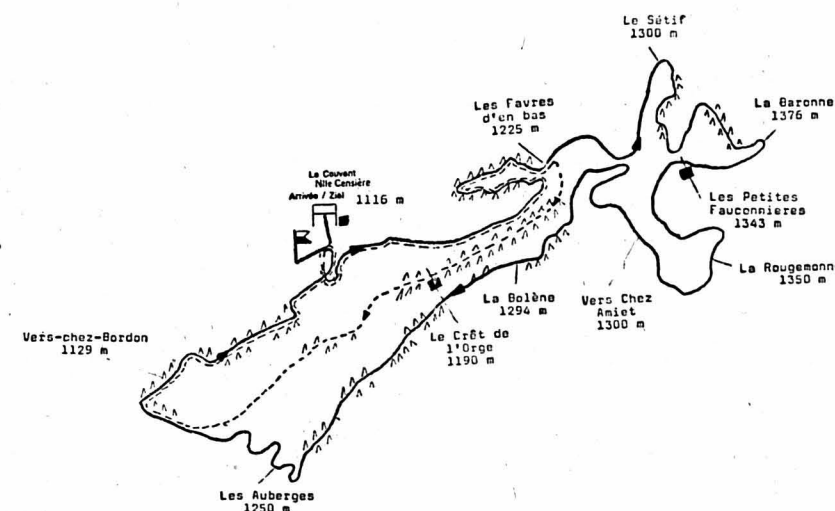
NEUCHÂTEL

Naissances

Ummel Deborah, fille de Jean-Luc, Cornaux, et de Martina, née Otto. - Wilson Loïc, fils de Leonel, Neuchâtel, et de Monique, née Bovet.

Mariage

Amado Helder Flores et Prétôt Irène Margrith, les deux à Neuchâtel.



Val-de-Travers Des sous pour les sous-officiers

L'Association des sous-officiers du Val-de-Travers, que préside le Môtisan Léon Rey depuis plus de 32 ans va participer, les 5, 6, 7, 8 et 9 juin prochains à la Journée suisse des sous-officiers qui se déroulera à Chamblon-Yverdon. Il s'agit d'un concours militaire organisé tous les cinq ans. L'Association régionale engage les sous-officiers à y participer et elle en profite pour lancer un appel à la générosité du public car ses caisses ne sont pas très bien garnies...

«Il nous serait fort agréable de faire participer un certain nombre de nos membres à ces journées fédérales. Malheureusement, si notre ambition de représenter honorablement le Val-de-Travers est grande, l'état de nos finances est, par contre, des plus précaires. C'est la raison pour laquelle les responsables de la section des sous-officiers du Val-de-Travers sont dans l'obligation de recourir à la générosité de la population par voie de souscription.»

Et l'ASSO du Val-de-Travers donne le

numéro de son compte de chèques postaux: CCP 20-1826. Alors, si le cœur vous en dit... (Imp - lr)

FLEURIER

Chez les radicaux

Lors de sa dernière assemblée générale, le comité de l'Association patriotique radicale de Fleurier a modifié son comité. Il se présente de la manière suivante: MM. Vincent Rion (président); Germain Marquis (1er vice-président); Michel Veuve (2e vice-président); André Sutter (secrétaire); Daniel Vuilleumier (caissier); Yves Cottet (fichier); Claude Montandon, Jean Hugli, Michel Niederhauser, Jean-Louis Hadorn (membres). Font également partie du comité les deux conseillers communaux en fonction: Mme Françoise Stoudamann et M. Jean-Claude Geiser, l'actuel président de commune. (jjc)

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Prochain Conseil général de Saint-Imier Budget 1985, deuxième version

Le 2 décembre dernier, le peuple de Saint-Imier était appelé à voter pour ou contre le budget 1985. Ce budget présentait un déficit de 142.707 francs et une quotité de 2,5, ce qui représentait une augmentation d'un dixième par rapport à la quotité en vigueur. Au Conseil général, toutes les fractions, à l'exception de la fraction radicale, avait dit oui au projet. Les radicaux eux s'y étaient opposés,

estimant une variante avec un déficit inférieur mieux appropriée.

Comme pour le budget 1984, la première version soumise au peuple imérien a été refusée par 56,2 pour cent des votants. Une nouvelle version sera donc soumise au Conseil général pour sa première séance, soit le 17 janvier prochain. Cette nouvelle version maintient la quo-

tité à 2,5 mais réduit le déficit d'environ 120.000 francs.

Le mot d'ordre de la Commission des finances, qui a été chargée de remettre l'ouvrage sur le métier, était en effet de réduire au maximum ce déficit qui se monte aujourd'hui à 22.000 francs seulement. Il s'agissait cependant aussi de reconstituer les liquidités à la suite des déficits enregistrés les années précédentes. Pas question donc de supprimer la réserve générale pour le rétablissement de la liquidité, mais simplement de la réduire de 20.000 francs.

Un nouvel élément entre aussi en compte pour le nouveau projet: la rubrique des impôts pour les personnes physiques a pu être augmentée de 100.000 francs à la suite du rejet par le peuple de la modification de la nouvelle loi sur les impôts directs de l'Etat et des communes. Si le peuple a dit non à la première version du budget à cause du déficit, il ne pourra que dire oui cette fois. En revanche, si c'est la quotité qui l'a braqué, on risque bien de s'engager dans la même route sans issue que l'an dernier. Mais attendons le 17 janvier prochain, date où tombera le verdict des conseillers généraux. (cd)



bravo à

**Raymond Moser,
de Corgémont...**

... qui, lors de la remise des prix aux ingénieurs ETS nouvellement diplômés de l'Ecole d'ingénieurs de St-Imier, s'est vu attribuer trois prix couronnant des performances particulières. Il s'agit du Prix de l'Union technique suisse (meilleur note finale de diplôme), du Prix de l'Association des anciens Reimitsiens (deuxième note du diplôme théorique) et, conjointement avec son camarade Thierry Lombard de Reconwilier, le Prix de l'Ecole d'ingénieurs de St-Imier (meilleure moyenne de six semestres).

En collaboration avec un de ses camarades, M. Maurizio Gugel, également de Corgémont, M. Raymond Moser a développé un logiciel post-processeur, qui permet l'utilisation des programmes Compact de fabrica-

tion assistée par ordinateur (FAO) sur fraiseuse Aciéra F 35 CNC. Félicitations à ce jeune ingénieur pour ces magnifiques distinctions. (gl)

**M. Jean Pécaut,
de Courtelary...**

... secrétaire municipal, qui fête cette année ses 40 ans de service dévoué à la commune. M. Jean Pécaut, un homme de valeur au sein de l'administration communale, s'est aussi engagé sans compter au sein de l'Association des fonctionnaires communaux du district de Courtelary. (kr)

**MM. Lino Gaio et
Giuseppe Sindoni...**

... tous les deux de Saint-Imier. M. Lino Gaio a œuvré pendant 15 ans au service de la communauté italienne en tant que correspondant consulaire pour le district de Courtelary. Il a donné sa démission pour la fin 1984. C'est M. Giuseppe Sindoni qui a pris la relève depuis le 1er janvier. Cette fonction bénévole a pour but de faciliter l'intégration des citoyens italiens dans leur pays d'accueil, en l'occurrence la Suisse. (cd)

Politique d'asile dans le canton de Berne Service de coordination pour les demandeurs d'asile

Le Conseil exécutif a approuvé les principes généraux de la politique de l'asile dans le canton de Berne. Il permet ainsi la création d'un service de coordination, chargé de collaborer étroitement avec la ville de Berne et les autres communes du canton, les préfets et les services administratifs cantonaux, pour traiter des questions relatives à l'hébergement, l'encadrement et l'emploi des demandeurs d'asile.

De plus, grâce à la création de ce nouveau service, les échanges d'informations et de vues entre les différents partenaires seront améliorés. Ainsi, une conférence de coordination des directions cantonales traitera des questions au niveau cantonal en premier lieu. Toutes les questions importantes devront ensuite être discutées

par une conférence de coordination élargie. Des représentants de l'administration municipale bernoise, ainsi que des directions cantonales de la police, des œuvres sociales et de l'économie publique seront invités à participer aux travaux de cette conférence. Le gouvernement a chargé la direction des œuvres sociales du canton de Berne de diriger cette conférence.

Ces principes généraux visent à une décentralisation accrue des demandeurs d'asile et à une coordination des efforts déployés pour leur trouver des logements et des emplois dans le domaine de la protection de l'environnement surtout, ainsi que de nombreuses interventions parlementaires déposées au Grand Conseil l'ont réclamé. (comm.)

ÉTAT CIVIL

TRAMELAN (décembre 1984)

Naissances

Lehmann Lorenz Erhard, de Erhard Samuel et de Olga, née Bircher. - Tellenbach Cinthia, de Eric Gérard et de Alexandra, née Chatelain. - Brenzikof Jérôme, de Pierre Alain et de Patricia Anne Marie, née Saugier.

Mariages

Berset Romain André, à Tramelan, et Bucher Carole, à Genève. - Mosimann Germain Jean, à Tramelan, et Calou Marie Lisette, à Palmar (Ile Maurice).

MOUTIER

Le chœur de l'Ecole secondaire fêté

Hier après-midi vendredi une petite fête a été organisée à l'Ecole secondaire de Moutier en l'honneur des élèves qui ont participé à la dernière Etoile d'or de la télévision romande où ils ont gagné le premier prix. Il y eut plusieurs allocutions, rappel vidéo et le verre de l'amitié.

Nouveau conseiller de ville

Le Conseil municipal vient de nommer un nouveau conseiller de ville du parti socialiste autonome en la personne de Jean-Pierre Rohrbach qui remplace M. Sœur démissionnaire. (kr)

Attention Occasion!

Nous renouvelons une fois encore les machines d'exposition de nos magasins, quelques-unes avec de légères égratignures:

- Machines à laver
- Congélateurs-armoires
- Réfrigérateurs
- Séchoirs à linge
- Cuisinières
- Lave-vaisselle
- Congélateurs-bahuts
- Aspirateurs
- Machines à repasser
- Fours à micro-ondes

Vous trouvez chez nous les meilleures marques, telles que: MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BOSCH, BAUKNECHT, JURA, TURMIX etc.

aux prix

FUST les plus bas!

Et malgré cela: Garantie pour appareils neufs - Conseils neutres

Livraison gratuite Possibilité de prolonger la garantie jusqu'à 10 ans

Location - Vente - Crédit

FUST

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
marin-centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15
Brugg, Carrefour Hypermarkt	032 53 54 74
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25

NOS PRIX de vente d'huile de chauffage

VOUS INTÉRESSENT PERSONNELLEMENT...

Téléphonez-nous

Ferrier & Cie

☎ 039/23 44 07

Nous cherchons

homme polyvalent

pour travaux de serrurerie et montage d'enseignes.

Entrée immédiate ou à convenir.

S'adresser chez NICKLEX SA,
2336 Les Bois,
☎ 039/61 16 16-17.

NEUCHÂTEL - SOLDES

DES FOURRURES à des prix exceptionnels

Grand choix dans toutes les tailles
(Vente autorisée du 15.1 au 4.2.85)

C. Monnier, rue de l'Hôpital 6, Neuchâtel, tél. 038/25 18 50

AU TIGRE ROYAL

L'annonce, reflet vivant du marché

RÔTISSERIE-GRILL

Buffet du Tram COLOMBIER

Fam. C. Guélat, chef de cuisine
☎ 038/41 11 98

Dès aujourd'hui et jusqu'au 27 janvier

Quinzaine de fruits de mer

Extrait de notre carte:

- Huîtres fines claires
- Salade de fruits de mer tiède au vinaigre de framboise
- Cassolette Saint-Jacques bordelaise
- Mousseline de Homard à l'Américaine
- Soupe de poisson à la Provençale
- Gratin de fruits de mer Bonne Femme
- Moules de la mer du Nord marinières
- Queues de Langoustine New Orleans
- Brochettes de queues de Langoustes grillées
- Soles farcies Buffet du Tram
- Filets de Saint-Pierre Duglérée
- Loup de mer au fenouil, etc...

87 447

Cuisine soignée - Bonne cave ☐ Fermé le jeudi

ESPAGNE

Venez au soleil de CIUDAD QUESADA (Alicante Torrevieja)

Climat sec 16,5°C de moyenne à l'année

Idéal pour la retraite et les vacances

Urbanisation de premier ordre avec 2 supermarchés, 3 piscines, 4 courts de tennis, 4 restaurants, médecin, aéro-club, garage, vue sur la mer.

VILLAS

avec 1 chambre à coucher ou plus, salon, salle de bains, terrasse et 500 m² de terrain, à partir de 4'010.625 pesetas (environ Fr.S. 59'000.-).

BUNGALOWS

avec 2 pièces ou plus, cuisine, douche, terrasse, jardin, à partir de 2'235.600 pesetas (environ Fr.S. 32'900.-).

QUALITÉ SUISSE GRANDE EXPOSITION

samedi 12 et dimanche 13 janvier à l'hôtel Moreau, Léopold-Robert 45, La Chaux-de-Fonds, de 10 à 19 heures.

Pour tous renseignements:
CIUDAD QUESADA - NORTEVE SA
chemin des Cèdres 2, 1004 Lausanne,
☎ 021/38 33 28/18 46 6005

Depuis 10 ans déjà avec vous

A vendre à 15 minutes de Neuchâtel

auberge de campagne

cachet rustique, parfaitement entretenue, cuisine entièrement équipée, 3 salles aménagées, terrasse extérieures, places de parc.

Ecrire sous chiffres 87-1192 à ASSA Annonces Suisses SA, Fbg du Lac 2, 2000 Neuchâtel.

économiser
sur
la publicité
c'est vouloir
récolter
sans avoir
semé

Du cachet - de la vue - du soleil - une ambiance vieille ville - voilà ce que nous vous proposons d'acheter à quelques mètres de la Place du Marché.

Vente d'un magnifique appartement duplex-galerie

créé dans le toit d'un vieil immeuble en cours de rénovation.

Surface habitable 140 m².
5 pièces. Aménagement selon vos désirs. Cheminée de salon.

Fonds propres nécessaires Fr. 25 000.-, charges mensuelles environ Fr. 800.- par mois.

A découper

Sans engagement, je désire recevoir une documentation.

Nom, prénom:

Adresse:

☎:

Concerné: appartement duplex-galerie

A renvoyer à:

Superbes occasions (réserve du patron)

MERCEDES 190 SL	1956	collection
FORD Granada break 2,8 i	1983	Fr 18 500.-
SAAB 99 Turbo 2,0 Spécial	1979	Fr 10 600.-
OPEL Kadett 1,3 Luxus 2 300 km		Fr 10 400.-
DATSUN Bluebird 1,8 Coupé	1980	Fr 8 400.-
DATSUN Cherry 1,2 Spécial	1982	Fr 6 900.-

Garage Carrosserie de l'Est

Pierre Visinand

Est 29-31 - 2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 51 88 - Ouvert le samedi

Véhicules expertisés et garantis

Achat - Reprise - Echange - Crédit immédiat

Agent officiel Nissan et JEEP

461

039/23 26 56

R. Lanfranchi, adm.
58, rue Jaquet-Droz,
2300 La Chaux-de-Fonds

SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES

SUPER!!! SOLDES AU GARAGE DE MONTAGNES

TOYOTA Celica Supra 2800 I 1982 22 900.- 18 300.-	MONTEVERDI Safari 4 x 4 56 500 km 19 000.- 15 500.-	AUDI 100 GL 5E 1981 11 900.- 10 500.-
TOYOTA Celica 2000 GT LB 1980 9 800.- 7 900.-	OPEL Ascona 1,8 inj. 5 p. 1984 14 500.- 13 200.-	LANCIA Delta GT 20 000 km 13 900.- 12 900.-
TOYOTA Corolla 4 p. 26 000 km 7 900.- 6 500.-	RENAULT 18 GTL 4 p. 49 500 km 7 300.- 5 900.-	PEUGEOT 104 SL 5 p. 1979 4 500.- 3 900.-
TOYOTA Corolla 4 p. 1980 6 700.- 5 500.-	TRIUMPH TR 7 Coupé 1978 7 500.- 5 900.-	PEUGEOT 505 SR 1980 7 500.- 5 900.-
TOYOTA Corona LB auto 1800 54 000 km 7 500.- 5 800.-	VOLVO 244 Turbo 2126 cm ³ 53 000 km 16 500.- 14 500.-	RENAULT 5 GTL 18 000 km 9 000.- 8 300.-
TOYOTA Crown 1979 7 100.- 5 900.-	VOLVO 340 DL 2 litres 3 p. 1983 13 200.- 11 900.-	TOYOTA Carina 1.6 litre 4 p. 46 000 km 6 900.- 6 000.-
CITROËN Visa GT 1360 cm ³ 1983 8 900.- 7 900.-	VOLVO 245 DL 2 litres 5 p. 1984 18 900.- 17 700.-	VOITURES NEUVES
FIAT Super Mirafiori TC 2000 cm ³ 22 000 km 10 300.- 8 500.-	VOLVO 144 2 litres 4 p. 1984 4 500.- 3 500.-	TOYOTA Carina Coupé 1600 1984 16 390.- 13 900.-
INNOCENTI 998 cm ³ 5 000 km 8 900.- 6 900.-	VOLVO 343 DL 1,4 litre 55 000 km 5 900.- 4 900.-	LAND CRUISER Hard Top 1984 27 400.- 23 400.-
MAZDA break 929 2000 cm ³ 22 000 km 12 900.- 10 900.-	VOLVO 345 GL 1,4 litre 1980 6 500.- 5 500.-	TOYOTA Celica 2,8 litres inj. 1984 29 490.- 25 500.-



Avenue Léopold-Robert 107,
☎ 039/23 64 44,
La Chaux-de-Fonds

Ouvert le samedi. Réservation pour le printemps
Hivernage gratuit - Echange - Crédit - Garanties

SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES - SOLDES

action du jour
pour le début de la vente au rabais

200% sur tous les

fourrures, mouton retourné, manteaux, vestes loisirs, costumes, robes,
blouses, jupes, pantalons, homewear, peignoirs **pour dames**
complets, manteaux, mouton retourné, vestes loisirs, pantalons, jeans,
chemises, tricots **pour messieurs**
manteaux, vestes, pantalons, jeans, tricots **pour enfants**
mode de ski (non baissés)

SCHILDUS

LA MODE À SUIVRE

LA CHAUX-DE-FONDS, av. Léopold-Robert 21 - NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 9

vente au rabais autorisée du 15.1.-2.2.1985

**Bruno PORTMANN
TERRINIER**

vend fourneaux à bois et à mazout

☎ 039/26 68 80



De bonnes lunettes pour le mauvais temps

Vos opticiens qualifiés

VISION 2000

Maitres opticiens

von gunten

Av. L.-Robert 23, ☎ 039/23 50 44



Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité
à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

♥ PARTENAIRE ♥
Agence de contacts

JEUNE HOMME

Beau, grand, sportif, calme et serein, d'un caractère généreux et gentil, il aimerait trouver l'âme sœur, afin de fonder un foyer. Réf. 26157

GENTILLE VEUVE

60 ans, d'un caractère équilibré et calme, elle aime beaucoup la marche, le ski de fond, mais aussi la vie à deux et souhaiterait rencontrer un monsieur sérieux aimant la marche. Réf. 608 359

Rue Jaquet-Droz 12
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 98 61 (de 15 h. à 19 h.)
28-1148

Renault 30 GTL
Superbe occasion !
Juin 84, 7 000 km.
Prix à discuter.
☎ 039/23 16 88



Avis aux propriétaires

Durant cet hiver, les couvreurs tiennent à rendre attentifs tous les gérants et propriétaires d'immeubles qu'ils ne peuvent assumer aucune responsabilité pour les dégâts qui surviennent en cours d'enlèvement de neige, notamment pour les vitres, enseignes, tubes néon, fils électriques, antennes TV, brisés ou endommagés.

Ils remercient d'ores et déjà leur clientèle de sa compréhension.

Société des Maitres Couvreurs des Montagnes Neuchâteloises

SOLDES

autorisés par la Préfecture

RABAIS 10% à 70%

sur radios portables
Enregistreurs cassettes
Appareils vidéo
Appareils stéréo
Auto-radio
Appareils de télévision

REICHENBACH
TV - VIDEO - Hi-Fi

Av. Léopold-Robert 70 ☎ 039/23 44 60

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Ski nordique dans les Franches-Montagnes Une troisième souris des neiges

Le Syndicat d'initiative des Franches-Montagnes a présenté lors d'une conférence de presse son nouvel achat: une troisième traceuse des pistes pour les pistes de fond. Grâce à cet engin surnommé souris des neiges, le tracé des quelque 250 kilomètres de pistes du haut plateau peut être terminé avant 11 heures du matin à la satisfaction des ouvriers et des skieurs.

Le financement d'une telle acquisition, l'entretien constant du parc des machines et des pistes ne vont pas sans poser quelques difficultés. Une vignette que l'on vend aux skieurs sur le terrain ou dans les établissements publics au prix modique de 20 francs n'est pas encore assez distribuée. Il s'en vend en effet à peu près mille par saison alors que environ 100.000 skieurs sillonnent les pistes mises à disposition gratuitement.

Le Syndicat d'initiative franc-montagnard présidé par Rodolphe Simon de Lajoux, incite donc chaleureusement les utilisateurs à contribuer à ces frais de fonctionnement. Le budget d'exploitation n'est pas moindre: il peut avoisiner selon la durée de la saison un maximum de 50.000 francs.

Quant à la souris des neiges elle coûte 80.000 francs et l'on saura encore qu'une commission de vingt personnes, présidée par Marcel Vallat de Saignelégier travaille d'arrache-pied pour parfaire le réseau des pistes. Si chacun y met du sien les bons comptes pourront donc faire les bons amis.

Au chapitre des manifestations: le traditionnel tour des Franches-Montagnes qui en sera à sa dixième édition cette année aura lieu le 3 février. La course

internationale de chiens de traîneau est annoncée pour les 9 et 10 février.

Enfin l'année 1985 sera marquée tout particulièrement par le centenaire des sports d'hiver en Suisse. Les Franches-Montagnes y sont associées ainsi que le chemin de fer jurassien par des prix spéciaux et une médaille commémorative. L'Ecole suisse de ski nordique récemment ouverte par Germain Paratte dans le district franc-montagnard sera également de la fête. (ps)

Conseil communal du Noirmont Répartition des dicastères

Pour sa première séance de l'année, le nouveau Conseil communal a procédé à la répartition des différents dicastères pour la législature 1985-1988. Les services se présentent comme suit:

Administration générale; administration communale, police, relations publiques et finances: responsable, M. Michel Ketterer, maire; suppléant, M. Jacques Bassang, vice-maire.

Travaux publics; infrastructures, canalisations et STEP, service industriel: responsable, M. Jean-Pierre

Gogniat; suppléant, M. Gabriel Martinoli.

Oeuvres sociales; service dentaire, hygiène, service social: responsable, Mme Hélène Froidevaux; suppléante, Mlle Marie-José Frésard.

Instruction publique; écoles, bâtiments scolaires, culture et sport: responsable, Mlle Marie-José Frésard; suppléant, M. Michel Ketterer, maire.

Economie et aménagement du territoire: responsable, M. Gabriel Martinoli; suppléant, M. Jean Christen. Ce dicastère

Conseil municipal de Porrentruy Les tâches réparties

Au cours de sa première séance, le Conseil municipal de Porrentruy, siégeant sous la présidence du nouveau maire Robert Salvadé, a procédé à la répartition des tâches entre ses membres. Elle revêtait une certaine importance, du fait que l'exécutif compte quatre nouveaux membres sur neuf. On prêtait notamment aux socialistes l'intention de procéder ou de demander une refonte des dicastères, afin de mieux équilibrer les tâches et de rendre plus attrayan-

tes certaines d'entre elles. En fin de compte, il n'y a pas eu de chambardement.

Les sortants, Jacques Valley, plr; Joseph Gueniat, ps; François Laville, ps; Michel Wahl, pdc et Pierre Berthold, pdc, conservent leur responsabilité sur les travaux publics et l'éclairage public, les œuvres sociales, l'urbanisme, l'eau et l'environnement, les problèmes ruraux.

Pour les nouveaux conseillers, les tâches sont ainsi attribuées: Eliane Chytil, plr: les écoles. Michel Fluckiger, plr: finances et impôts. Patrice Buchs: pdc: jeunesse, sport et culture.

Enfin, le maire Salvadé reprend la direction de la police et ajoute à son mandat la responsabilité du développement économique, ce que sa personnalité permettait en effet d'espérer.

On notera dans cette répartition que le pdc abandonne les finances et les impôts aux radicaux dont il reprend la culture, les écoles passant ainsi du pdc au plr.

La répartition est ainsi mieux équilibrée, mais la tâche de Michel Fluckiger aux finances et impôts sera lourde compte tenu des échéances importantes qui s'annoncent dans ce domaine.

V. G.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Ecole cantonale d'agriculture de Cernier Agriculture et environnement: entre équilibre et déséquilibre

Dans le cadre de la journée d'information organisée jeudi passé à l'intention de la Société des anciens élèves de l'établissement, une société présidée par M. Frédy Wasson des Planchettes, l'après-midi a été entièrement consacrée à un grand problème du moment, les atteintes à l'environnement et la contribution que peut apporter l'agriculture à ces atteintes. Le sujet était délicat mais les deux conférenciers du jour, chacun dans sa spécialité, ont en fait fait deux choses dans ce vaste débat, en mettant en évidence par de nombreux exemples des cas typiques de pollution des eaux ou du sol par l'emploi abusif ou inapproprié de produits chimiques dans l'agriculture en général.

M. Jean-Michel Liechti, physicien et responsable du Service cantonal de la protection de l'environnement, a expliqué dans un premier temps comment l'agriculture pouvait produire des pollutions par l'utilisation d'engrais de ferme et industriels en pratiquant un épandage qui n'est pas toujours exécuté avec tous les soins voulus et parce que nombre de fosses à purin étant sous-dimensionnées, il faut se résoudre à les vider trop tôt dans l'année.

Il a évoqué le cas du lac de Neuchâtel, ce grand réceptacle des eaux du canton qui s'est vu gonflé de 270 tonnes de phosphore l'an passé. Avec de nombreux rejets en provenance du Seyon, de la Serrière et de l'Areuse sans oublier les STEP du Littoral. Le seul critique étant de 130 tonnes par an, le lac reçoit actuellement le double de phosphore qu'il ne peut «digérer». Selon M. Liechti, tout doit être fait pour que l'on «contrôle» les émissions de phosphore par l'utilisation de lessives sans phosphate et une épuration plus stricte au niveau des STEP.

On retrouve ce même problème de sur-fertilisation des eaux avec le lac des Tail-

lères qui enregistre une prolifération d'algues très importante. Du reste on a analysé dernièrement les eaux de ce lac qui présente 80 à 100 microgrammes de phosphore par litre alors que le taux était encore de 20 à 25 entre 1966 et 1972.

Toujours dans ce domaine, M. Liechti a mis sur le compte des erreurs d'épandage le fait que le Seyon, un cours d'eau considérablement pollué, reçoive à la fonte des neiges un trentième de sa pollution totale par des matériaux fertilisants en un seul jour!

Ceci démontre aussi que la pollution agricole du Seyon n'est absolument pas continue et que c'est essentiellement à l'époque où le ruissellement est important que la rivière est à l'agonie.

Pour combattre ce fléau M. Liechti voit surtout un redimensionnement des fosses à purin dont les coûts devraient être du reste subventionnés. Au sein de l'assistance on a même proposé très judicieusement d'encourager le Service de la protection des eaux et non pas le Service de l'agriculture à subventionner ce redimensionnement... Ce qui permettrait, entre autres, de ne pas reporter d'autres investissements.

L'AGRICULTURE SUBIT AUSSI

Dans le second volet de son exposé M. Liechti a démontré que si l'agriculture pouvait causer des dommages à l'environnement, elle pouvait aussi subir des agressions et l'exemple le plus flagrant est celui de la présence de métaux lourds dans les sols, ces fameux métaux qui ne se dégradent pas naturellement. Parmi ces éléments qui jouent un rôle important dans la dégradation des sols vient en tête le cadmium (Cd) que l'on retrouve dans un grand nombre d'objets sous forme de pigments, de stabilisateurs, et autre.

En moyenne il s'en dépose 1 mg par mètre carré et par an sur les terres agricoles suisses dont 0,4 mg provenant des précipitations, 0,2 mg des engrais de ferme et 0,2 mg des engrais industriels. Par érosion, les sols en éliminent en moyenne 0,2 à 0,3 mg par mètre carré et par an, d'où un bilan «positif» tout à fait inquiétant.

Après la protection des eaux et de l'air, il serait sans doute temps que l'on se préoccupe de celle du sol, en prenant

des mesures de prévention à la source et en limitant les rejets par incinération dans l'atmosphère. Une préoccupation qui devrait être l'objet d'une législation fédérale au plus vite.

LE BON CHOIX

Dans la lancée des propos de M. Liechti, M. François-Xavier Paccaud, ingénieur-agronome à la station de Changins, a rappelé à l'assistance que les pluies acides tombaient aussi sur les sols et non uniquement sur les forêts... Spécialisé dans les questions de la culture du blé, M. Paccaud, faisant un parallèle avec l'automobile et la circulation routière, s'est efforcé de démontrer que tout était affaire de choix.

Choisir sa variété de blé et les engrais ou fongicides appropriés à ce dernier, tout en se rendant compte que chaque intervention chimique entraînait un appauvrissement du sol, donc une atteinte à l'environnement. La course au rendement qui a atteint des proportions hors du commun chez nos voisins Français ou Allemands et surtout en Grande-Bretagne a fait que par une utilisation abusive de la chimie l'on a créé des graminées qui résistent à tous les herbicides connus!

Selon lui l'agriculture suisse a encore la tête sur les épaules même si certains jouent un peu trop les apprentis sorciers. Avec la surproduction de blé engendrée par la recherche «artificielle» du rendement optimal à l'hectare, on provoque des problèmes de stockage pour commencer (il y a eu 120.000 tonnes de blé produites en trop l'an passé), puis des problèmes économiques évidents puisqu'il est difficile de demander à un agriculteur de diminuer ses rendements.

Il faut donc assurer sur le long terme sa récolte en choisissant judicieusement les variétés et produits, puis en «économisant» le sol par la réduction des traitements et en plantant des légumineuses. Mais il est vrai que le choix des céréales est difficile et que les agriculteurs sont sollicités par les fabricants de produits «miracles» qui résoudront tous leurs problèmes; aussi vrai que les hauts rendements de 1984 n'ont pas été causés par l'utilisation abusive des fongicides mais par un concours de circonstance puisque toutes les espèces, et sous tous les climats, ont eu d'excellents résultats...

M. S.

Décès

NEUCHÂTEL
Mlle Pierrette Diacon, 1891.

CORTAILLOD
M. Hans Bühler, 1931.

SAINT-AUBIN
M. Otto Bartholomé, 87e année.

AVIS MORTUAIRES

SAINT-IMIER

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Esaïe 30:15.

Je serai avec toi: je ne te laisserai point et je ne t'abandonnerai point. Fortifie-toi et prends courage. Josué 1:5.

Monsieur Pierre Schlupe, à Saint-Imier;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Schlupe-Demanega et leurs enfants Pierre-Henri, Marie-Laure et Jean-Thibaut, à Hagneck;

Monsieur et Madame Henri Schlupe-Kohli et leurs enfants Christian et Marjorie, à Saint-Imier;

Mademoiselle Gertrude Tellenbach, à Saint-Imier;

Monsieur et Madame Jean-Maurice Tellenbach-Débaz et leurs fils Jean-Marc et Gilbert, à Genève;

Madame Ida Schlupe-Imer, à Bienne;

Mademoiselle Alice Barth, à Bienne,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès subit de

Madame

Jeanne SCHLUEP
née TELLENBACH

leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 74e année.

SAINT-IMIER, le 11 janvier 1985.

L'incinération aura lieu mardi 15 janvier 1985, à 10 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds, dans l'intimité de la famille.

Le corps repose au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Prière de ne pas faire de visite.

Ses personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser à l'Hôpital de Saint-Imier, ccp 23-1105, ou à la Maison de retraite Hébron, Mont-Soleil, ccp 23-4225.

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

209772



LE CONSEIL COMMUNAL
DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Charles ROULET

conseiller communal de 1964 à 1969.

Le Conseil communal conservera un souvenir ému de cet ancien collègue.

894

LE SYNDICAT FCTA
(Fédération des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation)

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Charles ROULET

son président d'honneur.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

914

● Voir autres avis mortuaires en page 22 ●

L'IMPARTIAL
Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Tél. 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:
Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Rédacteurs RP:
Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérans, Sports. - Raymond Dérans, Agriculture, Magazine et TV. - Colette Diez, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeannot, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Correspondant parlementaire, Berne. - Pierre Veya, Jura. - Ruth Widmer-Sydler, Littoral.

Stagiaires:
Pascal Brandt, Christiane Ory, Anouk Ortlieb.

Publicité:
Locale: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: ASSA

AVIS MORTUAIRES

Grand froid
signifie

grand soin

grand soin
signifie

Ental Delicate
de

Pier Augé

(crème La Chaux-de-Fonds)

pour votre visage
pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.

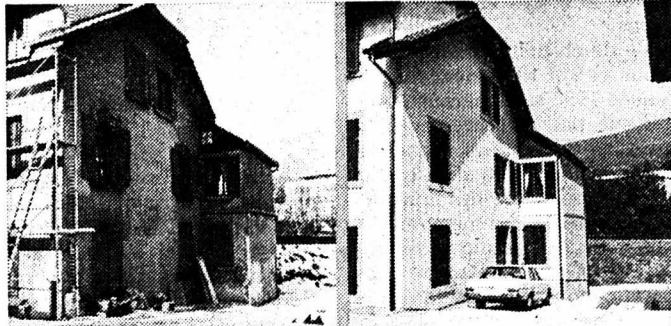


centrale

Secteur parfumerie cosmétique
Avenue Léopold-Robert 57,
☎ 039/23 40 23-24
La Chaux-de-Fonds 642

Isolation et rénovation de façades

- épaisseur de l'isolation en polyuréthane déterminée après une étude approfondie des murs existants;
- suppression de tout entretien (peinture, nettoyage,...);
- surface en aluminium thermolaqué à 220°;
- nombreuses couleurs et structures (imitant le crépis, le bois, etc.);
- plus de 40 réalisations dans la région;
- pose de la façade en toute saison.



ZAHNO

isolation et rénovation de façades

2740 Moutier Tél. 032/93 10 30
2800 Delémont Tél. 066/22 64 63

Talon à envoyer à l'adresse ci-dessus

.....
Veuillez nous contacter pour de plus amples renseignements ou une offre gratuite sans engagement:

Nom: _____ Prénom: _____ Tél.: _____

Rue: _____ Localité: _____ 06-16046

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

économiser
sur
la publicité
c'est vouloir
récolter
sans avoir
semé



Les nouvelles Mazda 323 GT



Mazda 323 1500 GT,
traction avant, 5 vitesses, 3 portes. **16040.-**

Venez. Regardez-la. Installez-vous.

GARAGE DE L'AVENIR

R. et A. Charmaux

PROGRÈS 90, LA CHAUX-DE-FONDS

GAGNEZ!

91-230

A vendre

**Ford Escort
Break 1600**

modèle 1984, équipée pour l'hiver,
1500 km, bleu métallise. Prix à dis-
custer.

☎ 039/28 43 81 de 12 à 13 heu-
res et de 18 à 19 heures. 729

Chambres à louer

INDÉPENDANTE à Monsieur, part à
cuisinette, bain. Fr. 160.-. A 5 minutes
de la gare. ☎ 039/26 98 02. 387

Demandes à acheter

PIANO d'occasion. A la même adresse,
qui donnerait des leçons de flûte de pan
à notre fille ? ☎ 066/56 77 27. 93-46214

A vendre

PHOTOCOPIEUR Rank-Xerox récent,
prix intéressant. ☎ 039/23 08 24. 600

ORDINATEUR ZX81, mémoire 16 KO,
neuve, interface joystick, magnéto-
phone, cassettes, livres. Fr. 500.-.
☎ 039/28 70 26. 31

SALLE À MANGER sculptée, très belle,
grand vaisselier, 1 table 1,60 m. x 95
+ 2 rallonges, 6 chaises (velours). 1
chambre à coucher en noyer, 2 lits,
tables de nuit incorporées, 1 grande
armoire 4 portes. 1 salon tweed 4 élé-
ments. Cause de départ. Prix à discuter.
☎ 039/28 23 81. 389

3 FAUTEUILS rustiques, massifs, état
de neuf, Fr. 200.- pièce.
☎ 039/23 92 61. 349

1 VÉLO FERRAROLI 1/2 monté Schi-
manot, cadre 50. Fr. 800.-.
☎ 039/31 48 00. 414

SALLE À MANGER style scandinave,
table ronde à rallonges, 6 chaises, buf-
fet, état de neuf + fauteuil relax cuir.
☎ 039/26 40 81. 445

1 MANTEAU vison sauvage d'occasion,
taille 38. ☎ 039/23 94 13. 381

DIVERS MEUBLES. ☎ 039/26 76 68.

Perdus - trouvés

ÉGARÉ chien Berger des Pyrénées
croisé Collie, de couleur fauve, taille
moyenne. Bonne récompense.
☎ 039/28 26 07. 453

POMPES FUNÈBRES

Arnold Wälti

Epargne 20 - ☎ 039/28 22 64
La Chaux-de-Fonds

Toutes formalités
Transports Suisse et étranger
92030

Comme le père m'a aimé, je vous
ai aimés.
Vous savez où je vais et vous en
savez le chemin.
Jean 15 v. 9.
Jean 14 v. 4.

Madame Marie Graf-Mosset:

Madame Yvette Graf et sa fille Sandrine;

Mademoiselle Marlène Graf;

Madame et Monsieur Pierre-Alain Dubois et leur fils Frédéric;

Mademoiselle Marthe Graf;

Les descendants de feu Emile Graf;

Les descendants de feu Eugène Mosset,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de
faire part du décès de

**Monsieur
Arnold GRAF**

que Dieu a rappelé à Lui, mercredi, dans sa 67e année après une
cruelle maladie, supportée avec beaucoup de courage.

Repose en paix cher époux, papa
et grand-papa.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 9 janvier 1985.

Le culte et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la
famille.

Domicile de la famille: Reymond 50.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent
penser à l'Hôpital du Locle, ccp 23-1333.

**IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.** 209705

LE LOCLE

Celui qui croit en moi
a la vie éternelle.

Madame Edith Muller-Buhler;

Madame Alice Girardet-Buhler;

Monsieur Charles Girardet, à Lausanne;

Monsieur Edouard Girardet, à Vevey;

Madame Charlotte Meyer-Buhler;

Madame Marcelle Jeanneret, à Bienne;

Les familles Muller, à Mont-s/Rolle, Rolle et Perroy,

ont le chagrin de faire part du décès de

**Mademoiselle
Léa BUHLER**

leur chère sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans
sa 90e année.

LE LOCLE, le 8 janvier 1985.

Le culte et l'incinération ont eu lieu vendredi 11 janvier, dans
l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Bournot 33,
2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent
penser au Home médicalisé La Résidence, ccp 23-1573.

**IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE
PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.** 885

**LE COMITÉ DE L'UNION
SYNDICALE CANTONALE
NEUCHÂTELOISE**

a la douleur de faire part
du décès de

**Monsieur
Charles
ROULET**

ancien membre du Comité et père
de Jean-Claude Roulet également
membre du Comité.

Pour les obsèques, prière
de se référer à l'avis de la famille.
893

**L'AMICALE DES
CONTEMPORAINS DE 1902**

a le pénible devoir de faire part
à ses membres
du décès de son cher ami

**Monsieur
Charles
ROULET**

dont elle gardera
le meilleur souvenir.
Culte au Centre funéraire,
samedi 12 janvier, à 10 heures.
209691

Repose en paix.

La famille de

**Monsieur
André
HÄNNI**

a le chagrin de faire part de son
décès.

Il s'est endormi paisiblement
jeudi dans sa 77e année.

**LA CHAUX-DE-FONDS,
jeudi 10 janvier 1985.**

L'incinération aura lieu lundi
14 janvier.

Culte au Centre funéraire à
10 heures.

Le corps repose au pavillon
du cimetière.

Le présent avis tient lieu de
lettre de faire-part. 209711

Voir autres avis mortuaires
en pages 21

**Fashion
Corner**

Mesdames,

Profitez de nos offres
incomparables à des prix
signé Fashion Corner

Rabais de
30% à 50%

Serre 79,
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 70 95

Autorisée par la Préfecture
du 15.1 au 4.2.85

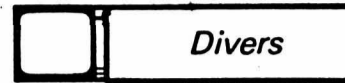
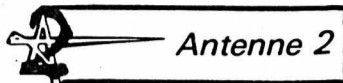
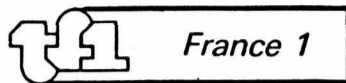
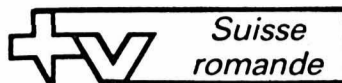


L'annonce, reflet vivant du marché

6533

dimanche

TELEVISION RADIO



- 9.15 Svizra rumantscha
- 10.00 Culte
Transmis de l'église Saint-Michel de Diesse.
- 11.00 TéléScope
- 11.30 Table ouverte
Controverse et livres propos sur les événements suisses et internationaux de la semaine.
- 12.45 Rien n'est perdu avec le jeu du Tribolo
- 12.55 Téléjournal
- 13.00 Ski alpin
Slalom spécial messieurs, 2^e manche, à Kitzbühel.
- 13.45 Rien n'est perdu avec le jeu du Tribolo
- 14.00 Ski alpin
Slalom supergéant dames, à Pfronten.
- 15.00 Rien n'est perdu avec le jeu du Tribolo
- 15.15 La rose des vents
La Nouvelle-Zélande.
- 16.30 Rien n'est perdu avec le jeu du Tribolo
- 16.35 Dis-moi ce que tu lis
Elisabeth Teissier parlera de quatre livres.
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Escapades
- 18.20 Vespérales
Ecuméniquement réunis le chanteur Noël Colombier et des enfants de la vallée de Joux.
- 18.30 Les actualités sportives
- 19.30 Téléjournal

- 7.00 TF1 Graffiti
- 8.00 Bonjour, la France!
- 9.00 Emission islamique
- 9.15 A Bible ouverte
- 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux
- 10.00 Présence protestante
- 10.30 Le jour du Seigneur
10.30 Magazine; 10.55 Messe.
- 12.02 Midi presse
Invité: Alain Savary, ancien ministre de l'Education nationale.
- 12.30 Tennis
Les Masters, demi-finales.
- 13.00 Le journal à la une
- 13.25 Starsky et Hutch
Le professeur. Avec David Soul et Paul Michael Glaser.
- 14.20 Sport dimanche
Judo; Coupe du monde de ski à Kitzbühel; 15.30 Tiercé à Vincennes.
- 16.30 La belle vie
Avec Peter Ustinov, Françoise Hardy, Chakatac, Jean-Luc Lahaye, Maurice Béjart, etc.
- 17.30 Les animaux du monde
Les falaises du Caithness (Ecosse).
- 18.10 Le vent d'Australie
Promiscuité. Série avec Michael Craig, Peter Collingwood, etc.
- 19.00 7 sur 7
Invité: Jacques Toubon.
- 20.00 Le journal à la une

- 9.38 Informations-Météo
- 9.40 Récré A2
- 10.10 Les chevaux du tiercé
- 10.40 Gym Tonic
- 11.15 Dimanche Martin
11.15 Entrez les artistes; 12.45 Antenne 2 midi; 13.15 Si j'ai bonne mémoire; 14.25 Loterie: Saint-Louis. Avec Marshall Colt, Ben Murphy, etc.; 15.15 L'école des fans, invité: François Valéry; 16.00 Dessin animé; 16.15 Thé dansant; 16.50 Au revoir, Jacques Martin.
- 17.00 Les brigades du tigre
Les années folles: Rita et le caïd.
Avec Jean-Claude Bouillon, Pierre Maguelon, Jean-Paul Tribout, etc.
- 18.00 Stade 2
Tennis; judo; ski: slalom spécial messieurs de Kitzbühel et slalom spécial dames de Pfronten; basket; ski de fond; rugby; football: tournoi en salle de Bercy; automobilisme: Paris-Dakar.
- 19.00 L'âge vermeil
Le mariage. Avec Danielle Darrieux, Jean-Pierre Aumont, Renée Faure, Suzy Delair, etc.
- 20.00 Journal
- 20.20 Stade 2
- 20.35 Le grand raid

- 10.00 Mosaïque
- 13.00 Magazine 85
Musique pour un dimanche
- 15.15 Le soulier de satin
(2^e partie.) Pièce de Paul Claudel. Avec Jean-Louis Barrault, Jean-Pierre Bouvier, Hélène Arie, etc.
- 18.00 Fraggie rock
- 18.30 Lucky Luke
Sur la piste des Dalton.
- 19.00 Au nom de l'amour
- 20.00 RFO hebdo
- 20.35 Architecture et géographie sacrée
Le Mont-Saint-Michel et l'archange lumière.
- 21.30 Aspects du court métrage français
Eros de conduite, film de Robert Millie; La case départ, de Chantal Nicole; La main, de José Yanne.
- 22.00 Soir 3

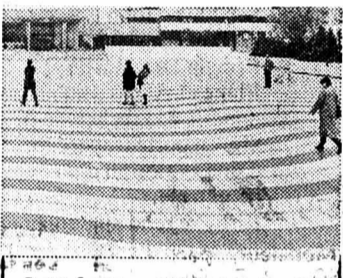
- Suisse italienne**
- 10.00 Culte
- 11.00 Concert dominical
- 11.30 Un'ora per voi
- 12.30 Ski alpin
- 14.30 Téléjournal
- 14.35 Ciao domenica
- 19.00 Le quotidien
- 20.20 Tous comptes faits
- 20.30 Il Bastardo
- 22.00 Plaisirs de la musique
- 22.55 Téléjournal
- 23.05 Sport-nuit
Téléjournal
- Suisse alémanique**
- 10.00 Hans Erni
- 11.05 Franz Liszt
- 11.30 MTW
- 12.30 Ski alpin
- 13.45 Telesguard
- 14.05 En fait
- 15.05 Dimanche-magazine
- 18.00 Concerto
- 18.45 Actualités sportives
- 19.45 Flash Gordon
- 20.05 An allem Schuld
- 21.25 Kamera läuft
- 22.05 En fait
- 23.00 Tennis
1.30 Bulletin-Télétexte
- Allemagne 1**
- 10.00 Die eigene Geschichte
- 10.45 Rire et sourire avec la souris
- 11.15 Sur la terre, le ciel et entre deux
- 12.00 Tribune des journalistes
- 13.15 Magazine de la semaine
- 14.00 Ski alpin
- 15.00 Anna, Ciro & Co.
- 15.30 Entführt, die Abenteuer des David Balfour
- 17.00 Globus
- 17.30 Le conseiller de l'ARD
- 18.20 Téléjournal-Sport
- 19.20 Miroir du monde
- 20.15 Der Mensch ist ein hässlicher Tier
- 21.00 Die Ehe der Maria Braun
- 23.00 Cent chefs-d'œuvre
- 23.10 Téléjournal
- 23.15 Glenn Gould
- 0.20 Tennis
- Allemagne 2**
- 10.30 Im Licht leben
- 11.15 Mosaïque
- 12.00 Concert dominical
- 12.45 Informations
- 13.15 Musik, wie das Volk sie liebt
- 13.45 Aderland
- 14.15 Dimanche après-midi
- 16.20 Ein-Blick
- 16.35 Informations-Sport
- 18.30 Les Muppets
- 19.10 Perspectives de Bonn
- 19.30 Schauplätze der Literatur
- 20.15 Die Traumfabrik
- 21.50 Informations-Sport
- 22.05 Die Traumfabrik
- Allemagne 3**
- 11.00 Découverte de l'infini
- 16.00 Magazine pour les sourds
- 16.30 Votre patrie, notre patrie
- 17.30 Hallo spencer
- 18.00 Hobbythek
- 18.45 Timbres poste
- 19.00 Delie und Brenton
- 19.55 Omnibus
- 21.45 Sport
- 22.20 Rendez-vous à la Tour TV



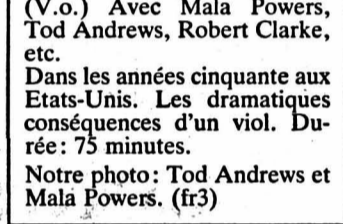
A 20 h
Le grand raid: Le Cap - Terre de Feu
Reportage de la 5^e étape: Mogadiscio-Djibouti.
Concurrents suisses: Alexandre Bochatay et Alain Margot.
Jurés: Vincent Philippe et Barbara Speziali.
Notre photo: Alexandre Bochatay. (tsr)



A 20 h 35
Le cavalier
Film de Philippe de Broca (1978). Avec Jean Rochefort, Nicole Garcia, Danielle Darrieux, Catherine Alric, Annie Girardot, etc.
Les premières désillusions d'un séducteur quinquagénaire et sa découverte de la solitude. Durée: 105 minutes.
Notre photo: Jean Rochefort. (tsr)



A 21 h 35
Sous les pavés, la banlieue
Déambulation à Créteil. Quelle est l'image mentale que les habitants se font de leur ville? Ils décrivent leur vision de la ville.
Notre photo: Créteil (a2).



A 22 h 30
Outrage
Film d'Ida Lupino (1950). (V.o.) Avec Mala Powers, Tod Andrews, Robert Clarke, etc.
Dans les années cinquante aux Etats-Unis. Les dramatiques conséquences d'un viol. Durée: 75 minutes.
Notre photo: Tod Andrews et Mala Powers. (fr3)

- 20.55 Tennis
Tournoi des maîtres. Finale simple messieurs. En Mondiovision de New York.
En intermède:
Téléjournal

- 22.25 Une dernière
- 22.40 Sport dimanche soir
Tennis: Tournoi des Masters (finale).

- 22.30 Concert magazine
Le Nouvel Orchestre philharmonique interprète des œuvres de Franz von Suppé, Franz Lehár et Johann Strauß fils.
- 23.05 Edition de la nuit
- 23.25 Bonsoir les clips

- 23.45 Prélude à la nuit
Colette Zérah, piano, interprète: Etude N° 10 pour les sonorités opposées, de Debussy.
- Demain à la TV romande**
- 9.55 Ski alpin
- 12.00 Midi-public
- 12.55 Ski alpin
- 13.25 D' Erika Werner
- 14.20 Entretien avec Albert Cohen
- 15.00 Grūezi! Fryaabig; Maieczyt
- 16.00 Dis-moi ce que tu lis
- 17.15 Télévision éducative
- 20.10 Spécial cinéma
La passante du Sans-Souci, film; les ateliers du rêve N° 2.

RADIOS

Suisse romande 1
Informations toutes les heures (sauf à 10 h, 22 h et 23 h) et à 12 h 30 et 22 h 30. 7 h 15, Monsieur Jardinier; 9 h 02, Messe; 10 h, Culte protestant; 11 h 05, Toutes latitudes; 12 h 05, Les mordus de l'accordéon; 13 h, Dimanche-variétés; 15 h 05, Auditeurs à vos marques; 18 h 30, Allô Colette; 20 h 02, Enigmes et aventures; 21 h 05, Part à deux; 22 h 40, Jazz me blues.

Suisse romande 2
9 h 02, Dimanche-musique; 11 h 15, Concert populaire de l'Orchestre de chambre de Lausanne; 13 h 30, Le dimanche littéraire; 15 h, D'un compositeur l'autre; 17 h 05, Sequeira Costa, pianiste; 18 h 30, Continuo ou la musique baroque; 19 h 30, Nos patois; 20 h 02, Une chambre à soi; 21 h, Théâtre pour un transistor; 22 h 05, Entre parenthèses; 22 h 40, Musique au présent.

Suisse alémanique
9 h, Palette: pages de Rossini, Chopin, R. Strauss, Boccherini, Saint-Saëns, W.-A. Mozart, Liszt, J. Strauss; 10 h, En personne; 11 h 30, Politique internationale; 12 h, Dimanche-midi; 14 h, Arena; 18 h, Welle eins; 18 h 45, Une carte postale suffit; 20 h, Au volant? bien sûr; formation - non merci; 21 h 30, Bumerang; 22 h, Keine Hits; 23 h, Chansons avant minuit; 24 h, Club de nuit.

France musique
9 h 05, Cantate; 10 h, Gustav Mahler; 12 h 05, Magazine international; 14 h 04, Disques compacts; 17 h, Comment l'entendez-vous? Ravel; 19 h 05, Jazz vivant; 20 h 30, Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Christoph Eschenbach et Herbert von Karajan: Concerto N° 10 pour deux pianos, Mozart; Symphonie N° 3, «Héroïque», Beethoven; 22 h 30, Les soirées de France musique.

NOTES BRÈVES

Hockey-solo
Par rencontre de ligue A, il se pourrait que la moyenne des spectateurs de hockey sur glace soit supérieure à celle du football, même si le championnat actuel, malgré trois équipes serrées en tête, perd son intérêt avant le tour final.
Aussi l'idée de Bernard Vité - reprendre son hockey-solo d'il y a cinq ans - peut-être redonnera un certain intérêt à ce sport, en permettant d'apprécier les qualités individuelles de quelques joueurs, dans une triple épreuve, un slalom, une poussée en force, des tirs aux buts, tout cela traduit en temps avec bonifications ou retenues. Il est intéressant de constater que de jeunes joueurs de première ligue comme Dubois de Fleurier ou Stehlin de La Chaux-de-Fonds, font parfois mieux que des Canadiens !...

Charles Bukovsky
Il inspira sujet et personnage principal du sulfureux film de Marco Ferreri, «Conte de la folie ordinaire». Il fit scandale à «Apostrophes» en y participant complètement «bourré». Barbet Schroeder travailla avec lui pour un scénario d'un film qui ne se fit pas. Mais, fasciné par l'homme, Schroeder voulut en garder certaines traces. Il filma donc certaines conversations avec Bukovsky en vidéo, parvient à séduire les responsables de FR3 de l'intérêt d'une série nocturne (en semaine, tous les soirs, vers 23 heures, par tranches de 4-5 minutes).
Rien, un gros plan seulement d'un visage mal rasé, une bonne tête qui ne cache pas les excès, des expressions vivantes, un parler très franc: toutes affaires cessantes, suivez, quand vous le pouvez, ce splendide témoignage-aveu-exhibition. (fyly)

Le Mont Saint-Michel huitième merveille du monde

FR3, dimanche, à 20 h 35
«Huitième merveille du monde, perle de l'Occident»: ainsi des pèlerins, dès les temps les plus reculés, ont-ils qualifié le Mont Saint-Michel. Il est curieux d'ailleurs de constater qu'en dépit des additions architecturales (comme cette flèche couronnant le mont, vieille seulement d'une centaine d'années), des incendies, des conquêtes ou des mutilations, le bâtiment reste encore l'un des plus beaux du monde chrétien.
Le seul problème qui subsiste pour ne pas amoindrir cette beauté c'est de préserver l'insularité de l'édifice situé au cœur d'une baie profonde de 23 kilomètres et large de 22. La digue, reliant le mont au continent, et dont la construction fut autorisée en 1874, est la grande responsable d'un ensablement dont on a commencé à prendre conscience dès la fin du siècle dernier. Fort heureusement, les travaux entrepris à grands frais

depuis quelques années permettront d'espérer que le grand vaisseau de pierre ne viendra jamais s'échouer au milieu des terres.
A l'origine, ce lieu s'appelait le Mont-Tombe. La tradition celtique voulait qu'il fut l'une de ces «tombe de la mer» sur lesquelles une barque mythique invisible transportait l'âme des morts. C'est l'archange Michel lui-même, en l'an 708 qui aurait ordonné à saint Hubert, l'évêque d'Avranches, de lui consacrer, en ce lieu déjà chargé de croyances, un premier oratoire au-dessus duquel allait se stratifier tout l'édifice.
«Cette charge mythologique, notent Paul Barba-Negra et Jean Phaure, auteurs du film que diffuse FR3, auréole tous les lieux qui participent à la géographie sacrée de la baie du Mont Saint-Michel. Mais elle se manifeste avant tout dans l'orientation de l'axe qui traverse l'église abbatiale et la relie au Mont-Dol.

«Cet axe matérialise les directions où le soleil se couche vers le Mont-Dol, et où il se lève vers Avranches, à des moments précis, selon les saisons de l'année.
«Si le sud du Mont coïncide à peu de chose près avec la frontière entre la Bretagne et la Normandie, l'axe nord traverse l'îlot de Tombelaine dont le nom même concourt à la signification solaire du site, puisque Tombelaine signifierait, selon certains, «la colline vouée à Belle-nus», dieu solaire qui est aux Celtes ce qu'Apollon était aux Grecs.
«Mais les significations de ces quatre directions ne s'accroissent pleinement que dans l'axe vertical. Ici, comme dans tous les sanctuaires dédiés à l'archange, le mouvement ascensionnel du site et de la construction rappelle la cime où l'archange a vaincu le démon et, plus encore, la place que Saint-Michel occupe dans la hiérarchie céleste, immédiatement après la Sainte-Trinité et la Sainte-Vierge.» (ap)

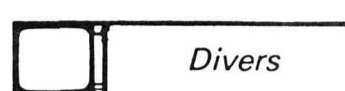
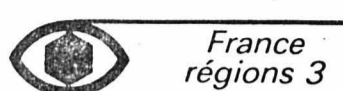
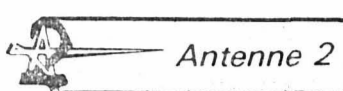
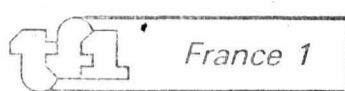
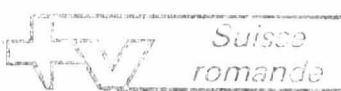
«Table ouverte»

Vive la privatisation de l'Etat!

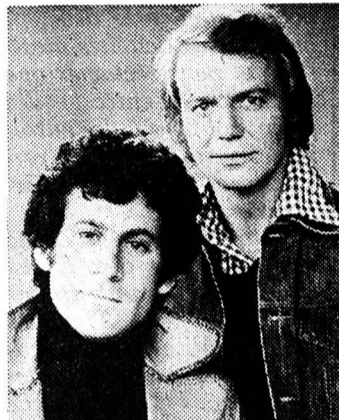
Pendant des années l'Etat est apparu aux yeux de beaucoup comme le moyen de mieux assurer la justice sociale, de permettre une redistribution équitable des revenus, de protéger les plus faibles et de défendre l'intérêt général. C'était le temps de l'Etat providence.
Or, depuis quelques années, on assiste à une remise en cause de cette notion. Des voix s'élèvent pour critiquer le développement des activités étatiques et pour réclamer que certaines d'entre elles soient confiées à des entreprises privées. Vive la privatisation de l'Etat affirmant certains!
Cette réaction n'existe pas seulement aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne - où Mme Thatcher dénationalise -, mais également en Suisse. Le slogan «Moins d'Etat, plus de liberté» figure depuis quelques années au cœur du débat politique helvétique. Bruno Hunziker, le président du parti radical, a demandé au Conseil fédéral d'étudier la possibilité de confier des tâches publiques à des entreprises privées. Certains proposent de privatiser les PTT. A Genève, le Conseil municipal de la Ville, a refusé l'engagement de nouveaux architectes dans l'administration municipale, estimant que des bureaux privés pouvaient parfaitement répondre aux besoins de l'administration.
Alors, quel doit être aujourd'hui le rôle de l'Etat dans notre société? L'Etat helvétique est-il trop important? Excessif? Faut-il confier certaines de ses tâches au secteur privé?
Pour en débattre, Claude Torracinta a organisé ce dimanche un face à face entre un partisan et un adversaire de ces thèmes. Michel Barde, secrétaire général de la Fédération des syndicats patronaux, sera opposé à Jean-Michel Rey, ancien secrétaire du groupe socialiste à l'Assemblée fédérale, actuel conseiller personnel d'Otto Stich et auteur d'un livre sur ce thème, «Trop d'Etat?». (sp)

samedi

TELEVISION RADIO



11.00 L'antenne est à vous
11.20 Tell quel
11.50 A... comme animation
12.10 Ski alpin
Coupe du monde: descente messieurs. En Eurovision de Kitzbühel.
13.15 Le temps de l'aventure
13.45 Un grand patron
Film d'Yves Ciampi (1951). Durée: 95 minutes.
15.20 Genève - Vienne: la valse à deux temps?
16.20 A... comme animation
16.40 Festival pop de la Rose d'or de Montreux
17.40 Le bébé est une personne
L'espace d'une rencontre.
18.45 L'esclave Isaura
19.20 Loterie à numéros
19.25 Jack spot
19.30 Téléjournal



A 20 h 05 Starsky et Hutch

Les créatures de rêve. Il y a Starsky, le noir aux colères volcaniques, et Hutch, le grand blond plein de diplomatie. Paul Michael Glaser et David Soul ont conquis le cœur de l'Europe. A quoi tient le succès d'une telle production? Il semble bien que ce soit le dosage émotion-humour qui ait assuré le triomphe de ce couple de flics. Notre photo: Michael Glaser et David Soul. (tsr)

21.00 Jardins d'hiver
Avec Georges Moustaki et Diane Tell; Albert Ducrocq, le célèbre chroniqueur scientifique; etc.
22.10 Téléjournal
22.25 Sport
24.00 Il faut vivre dangereusement
Film de Claude Makovski. Avec Annie Girardot, Claude Brasseur, Sydney Rome. Durée: 105 minutes.

8.00 Bonjour, la France!
9.00 Les jeudis de l'information
10.15 Challenge 85
10.40 7 jours en Bourse
10.55 Concert symphonique. *Symphonie fantastique*, Berlioz.
11.55 Pic et Poke
12.10 Accroche-cœur
12.30 Bonjour, bon appétit!
13.00 Le journal à la une
13.35 La séquence du spectateur
Au nom de tous les miens, *Hôtel des Amériques*, *The Wiz*.
14.05 Dessin animé
14.20 Pour l'amour du risque
La pâtée de février.
15.15 Le merveilleux voyage de Nils Holgersson
15.40 Casques et bottes de cuir
16.15 Temps X
17.05 Merci Sylvestre
L'homme de ménage.
18.05 Trente millions d'amis
18.35 Auto-moto
19.00 D'accord, pas d'accord
19.15 Actualités régionales
19.40 Cocoricoboy
20.00 Le journal à la une
20.30 Tirage du loto



A 20 h 40 Vincente

Avec Anne Parillaud, Jean-François Garreaud, Christian Rauth, Yves Vincent. 1939: Vincente, jeune femme mariée à un garçon-boucher, se retrouve seule comme toutes les femmes de la communauté. Son enfant meurt. Dans le café de ses parents, elle accueille les réfugiés venus de partout... Notre photo: Anne Parillaud. (key)

22.20 Droit de réponse
Revue de presse.
24.00 Une dernière
0.20 Ouvert la nuit...
Alfred Hitchcock présente... *Touche*.
0.45 Séance de nuit
Spécial «10 bougies pour la une».
2.15 TF1 graffiti
2.45 En direct de la Tour Eiffel
4.15 TF1 graffiti

10.00 Journal des sourds et des malentendants
10.20 Vidéomatron
10.35 Platine 45
Chaka Khan, Joe Lemaire, Sylvie Vartan et Carlos, etc.
11.05 Les carnets de l'aventure
The Longwest Row ou la traversée du Pacifique à la rame
12.00 A nous deux
12.45 Antenne 2 midi
13.25 L'homme qui tombe à pic
Le bon coupable.
14.15 Divertissement
14.55 Les jeux du stade
Tennis: Masters, quarts de finale; ski alpin: descente homme à Kitzbühl; judo: tournoi de Paris; N° 10.
17.00 Terre des bêtes
17.30 Récré A2
17.55 Le magazine
Les brouillards de la Vistule; Le village de la drogue; La ramballe.
18.50 Des chiffres et des lettres
19.10 D'accord, pas d'accord
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal



A 20 h 35 Champs-Élysées

Invitée d'honneur: Pétula Clark. Avec Mort Shuman, Jean-Jacques Goldman, Didier Barbelivien, Les Kœurs, Paul Mc Cartney, Mireille Darc et Jean Piat à propos de la pièce *Chapitre II*, Denis Savagniat, Luc Merenda, Pierre Hatet, des extraits de *Bye, bye show biz*, de Jérôme Savary; Stéphane Grapelli. Notre photo: Pétula Clark. (a2)

22.05 Tennis
Masters à New York. Édition de la nuit

12.30 Les pieds sur terre
13.15 Repères
Regards sur les postes de travail.
14.00 Entrée libre
Une émission pédagogique proposée par Pierre Carpentier.
16.15 Liberté 3
17.30 Télévision régionale
19.10 Inf 3 - 19.15 Actualités régionales - 19.39 Clip 3 - 19.55 SOS Sauturnin.
20.04 Jeux de 20 heures
Avec Sim, Florence Brunhold, Michel Deneriaz.



A 20 h 35 Benny Hill

Une émission humoristique de Thames Television. Suite de sketches. Notre photo: Benny Hill. (tsr)

21.30 Soir 3
22.00 Dynasty
Les recherches. Série avec John Forsythe, Linda Evans, Al Corley, Pamela Sue Martin, etc. Blake et Alexis sont en Indonésie à la recherche de Steven porté disparu lors d'une explosion d'un puits de pétrole. Kirby se rend au bureau de Jeff et l'invite à aller au cinéma avec elle. Jeff, débordé, refuse. Krystle reçoit son ex-mari et apprend que celui-ci a donné à son ex-beau-frère, Frank Dean, 1000 dollars pour disparaître de la vie de Krystle. Blake et Alexis apprennent que le corps de Steven n'a pas encore été trouvé.
22.45 La vie de château
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités: Robert Hossein, Jean-Pierre Vincent et Georges Moustaki.
23.15 Prélude à la nuit
Le Quatuor de Mannheim interprète *Quatuor*, de Witold Lutoslawski.

Suisse italienne
12.10 Ski alpin
13.15 Les rendez-vous du samedi
14.10 Personnages célèbres
14.35 La boutique de M^e Pierre
15.00 Buzz Fizz
16.00 Téléjournal
16.05 Star Blazer
16.30 Centre
17.30 Musicmag
18.30 L'Évangile de demain
18.50 Tirage de la loterie à numéros
19.00 Le quotidien-samedi
20.30 Joe Bass l'implacable
22.25 Samedi-sport

Suisse alémanique
10.45 TV scolaire
11.10 Télé-cours
12.10 Ski alpin
14.00 reprises
15.15 Thommys Pop-Show extra
16.35 Téléjournal
16.40 Es ist angerichtet
17.10 Magazine des sourds
17.30 Telesguard
17.45 Gutenacht-Geschichte
18.00 Intro
18.50 Tirage de la loterie à numéros
19.00 Kaländer
19.50 L'Évangile du dimanche
20.05 Wie die Alten sungen
21.40 Panorama sportif
22.50 Derrick
23.50 Tennis
1.00 Bulletin-Télétexte

Allemagne 1
13.45 Vater Rhein
15.00 Familien-Bande
16.00 Souvenirs, souvenirs
16.30 Das Krankenhaus am Rande der Stadt
18.05 Sports
19.00 Programmes régionaux
20.15 Comprenez-vous l'humour?
22.20 Das Auge
0.25 Tennis

Allemagne 2
10.20 Nos voisins européens
12.20 Ski alpin
13.30 Lanterna magica, die Zauberlande
14.20 A cette époque-là
14.30 Dis Schätze der «Alten Elisabeth»
15.00 Reconnaissez-vous cette mélodie?
15.45 Seemann, ahoi!
17.17 Le grand prix
17.30 Miroir des régions
18.20 Polizeiarzt Simon Lark
19.30 Na, sowas!
20.15 Die fünf Vogelfreien
22.00 Actualités sportives
23.00 Rock-pop in concert

Allemagne 3
15.15 Science Report
15.30 Actualités en français
15.45 News of the week
16.00 Viser l'avenir
16.30 Tellekolleg
17.30 Droit de location
18.30 Ebbes
19.15 Pays, hommes, aventures
20.00 Shirley MacLaine
20.55 Piazza Latina
21.40 Orchesterwerkstatt
23.05 Magazine littéraire
23.50 Ohne Filter

France musique
9 h 05. Carnet de notes: 11 h. Programme proposé par M. Texier; 12 h 05. Le temps du jazz; 13 h. Opéra: *Tiefland*, E. d'Albert; 16 h. Désaccord parfait: débat autour du *Sacre du printemps*, de Stravinski; 18 h. Concert; 19 h 05. Les cinglés du music-hall; 20 h 30. Quatuor à cordes de Tokyo; quatuors à cordes de Haydn, Ravel, Schubert; 22 h 30. Les soirées de France musique.

RADIO

Suisse romande 1
Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 12 h 30 et 22 h 30, 8 h 25. Mémento des manifestations; 8 h 30. La balade; 8 h 50. Les ailes; 9 h 05. Le bateau d'Emile; 11 h 05. Le kiosque à musique; 13 h. Permission de 13 heures; 14 h 05. La courte échelle; 15 h 05. Superparade; 17 h 05. Propos de table; 18 h 30. Samedi soir; 22 h 40. Les abonnés au jazz; 0 h 05. Couleur 3.

Suisse romande 2
9 h 05. Sur la terre comme au ciel; 10 h 05. Samedi musique; 13 h 30. Portraits d'artistes; 14 h. Comparaison n'est pas raison; 16 h. Folklore à travers le monde; 16 h 30. Musique du monde; 17 h 05. Folk-Club RSR; 18 h 10. Jazz news; 20 h 05. *L'isola disabitata*, opéra en deux actes de Haydn; 22 h. Restons sous le charme; 22 h 40. Fauteuil d'orchestre; 0 h 05. Le concert de minuit.

Suisse alémanique
8 h 45. Félicitations; 9 h. Palette; 11 h 30. La revue du samedi; 12 h. Samedi-midi; 12 h 45. Zwiierleier; 14 h. Musiciens suisses; 16 h. Spielplatz; 17 h. Welle eins; 18 h. Magazine régional; 19 h 15. Sport-télégramme; musique populaire; 20 h. Discothèque; 21 h 30. Evergreens avec le DRS-Band; 22 h. Sport: hockey sur glace; 23 h. Bernhard-Apero; 24 h. Club de nuit.

Il faut vivre dangereusement

TSR, ce soir, à 24 heures

Beaucoup d'humour et de tendresse dans cette intrigue policière signée Claude Makovski, un dingue du cinéma qui signait là sa première réalisation. Makovski, producteur, scénariste, exploitant de salles parisiennes spécialisées dans la diffusion de grands classiques (Losey, Murnau, Lang, etc.) voulait recréer l'atmosphère des grands films noirs américains, ceux d'Hamphrey Bogart notamment. Il a réussi une comédie superbement enlevée, aux dialo-

gues brillants. L'histoire commence lorsqu'on découvre, sur le ballast près d'une voie ferrée, le corps d'un homme. Dans ses poches se trouve de la drogue. Quand Richard Diguët, ancien détective de la «mondaine» reconverti dans le privé, apprend la nouvelle par les journaux, il fait immédiatement part de son scepticisme à sa maîtresse, Léone: l'article parle de règlement de compte entre trafiquants. Or le mort, un certain Lory, était détective privé, comme Diguët...

(sp)

Anne Parillaud a ressenti très fort Vincente

TF1, ce soir, à 20 h. 40

Une femme qui porte en elle un intense désir de vivre au moment même où le contexte historique ne parle que de torture et de mort, tel est le personnage qu'incarne Anne Parillaud dans «Vincente». Mal mariée à un homme qu'elle n'aimait pas et qui est parti pour la guerre, elle a vu mourir son enfant et ses beaux-parents s'écarter d'elle avec hargne. Mais dans le café que ses parents exploitent au cœur d'un petit village de la Creuse, elle va accueillir les réfugiés venus des quatre coins de France, découvrir l'amour-plaisir et l'amour tout court. Dans la France humiliée de l'époque, elle va être en somme l'une des premières femmes à apprendre la liberté.

Cette belle histoire a été tournée dans le village même où la scénariste, Vline Buggy, a passé la fin de son

enfance, en tant que petite réfugiée.

«Quand j'y suis revenue en repérage, confie Vline, ce fut un vrai choc: j'ai retrouvé mon enfance intacte, revu des gens.

»L'arrivée d'une famille juive assignée à résidence dans cette zone prétendue libre, la fête en faveur des prisonniers avec ses trois jeunes filles habillées de bleu-blanc-rouge, le simplet du village, vaguement collabo: tous ces souvenirs figurent dans «Vincente». Mais je pense que ce qu'il y a d'essentiel c'est l'émancipation des femmes, prémonitoire pour cette époque. Des femmes seules ont dû retrouver le goût de la liberté.

C'est d'ailleurs ce qui a séduit Anne Parillaud qui incarne là son premier rôle à la télévision.

«J'ai accepté le personnage de Vincente, dit-elle, parce que j'ai ressenti très fort sa sincérité et celle de Vline

Buggy. On sent qu'elle a vécu ce qu'elle a écrit. Qu'il n'y a aucun trafic d'écriture, aucun calcul.

»Je suis excessive, poursuit-elle. J'aime les rôles qui sont durs, violents, profonds et dans lesquels on peut exprimer toute sa puissance. C'est la première fois ici que je joue un personnage de composition. Vincente dispose d'une panoplie fantastique de sentiments. Finalement, c'est après ce film que l'on va pouvoir dire si j'ai ou non des qualités de comédienne.

»Volontairement, je me suis retirée pendant un an: je voulais changer. Le cinéma me proposait des rôles qui ne correspondaient pas vraiment à mon tempérament: des petites midinettes...

»Lorsqu'Alain Delon m'a prise pour partenaire dans son film «Le battant», j'ai plus appris en le regardant jouer qu'en interprétant le rôle qui m'avait été confié... (ap)

A PROPOS

Du nouveau à l'Est

Nouveau téléjournal sur la chaîne alémanique, depuis lundi. Des débuts pas entièrement convaincants, disons-le d'emblée.

Sur le principe du changement, les initiateurs paraissent gagnants. Le quasi doublement du temps d'antenne était en effet ressenti comme une nécessité. Pour preuve, d'assez nombreux téléspectateurs d'outre-Sarine suivent régulièrement le TJ romand, qui a fait sa révolution il y a trois ans. Allongement à la demi-heure, qui permet de diffuser davantage d'informations, d'augmenter le nombre des sujets traités, d'aller plus au fond des problèmes - ce qui a été fait ces jours de manière intelligente -, peut expliquer que les deux tiers des téléspectateurs qui se sont exprimés aient dit leur satisfaction.

En revanche, sur la forme du changement apporté, les responsables du nouveau TJ alémanique n'ont pas encore gagné la partie. Ce qui frappe d'abord, c'est le look très austère: complet gris, cravate grise, fond gris. Brrr... très froid. Reprise de la pratique américaine, l'idée de faire un tout de la salle de rédaction et du studio est intéressante. Mais, compte tenu des frais d'installation, est-elle bien utilisée dans le cas particulier? On peut en douter: elle ne semble offrir qu'un décor assez incohérent qui n'a pas l'avantage de constituer une animation.

Le nouveau TJ permet des mouvements de caméra, un dialogue entre le présentateur et le correspondant à Berne ou à Genève, ou avec d'autres journalistes ou invités présents sur le plateau. En ce sens, il est plus dynamique, plus actuel, parce qu'il recherche davantage le spectacle. Mais l'apprentissage de ces nouvelles habitudes ne va pas sans des tâtonnements: synchronisation déficiente, manque d'aisance de l'animateur des premières émissions, dont la diction est discutable.

Des corrections ont déjà été apportées, qui donnent à penser que les responsables sont sur le bon chemin. Mais ce qui manque toujours le plus, c'est le sourire, et la décontraction. A cet égard, les débuts du nouveau TJ alémanique constituent indirectement un bel hommage à l'égard de son confrère romand, plus lumineux, plus enlevé. Un exemple qui ne manquera pas de nourrir la réflexion du côté de Zurich.

J.-L. V.